

Report from Chad



United Nations
Convention to Combat
Desertification

praus₄

Le présent rapport a été soumis par le gouvernement de Chad à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).

Les appellations employées dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Convention sur la lutte contre la désertification aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Contents

1. SO: Strategic objectives

- A. SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.
 - SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre
 - SO1-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres
 - SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - SO1-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)
 - SO1 Cibles Volontaires
- B. SO-2: Améliorer les conditions de vie des populations touchées.
 - SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées
 - SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées
 - SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe
 - SO2 Cibles Volontaires
- C. SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.
 - SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale
 - SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse
 - SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse
 - SO3 Cibles Volontaires
- D. SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.
 - SO4-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface
 - SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces
 - SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)
 - SO4 Cibles Volontaires
- E. SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national
 - SO5-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales
 - SO5-2 Ressources publiques nationales
 - SO5-3 Ressources privées internationales et nationales
 - SO5-4 Transfert de technologie
 - SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

2. IF : Cadre de mise en œuvre

- A. Sources financières et non financières
- B. Politique et planification
- C. Agir sur le terrain

3. Autres fichiers pour le rapport

4. Templated Maps

- A. Land cover in the initial year of the baseline period
- B. Land cover in the baseline year
- C. Land cover in the latest reporting year
- D. Land cover change in the baseline period
- E. Land cover change in the reporting period
- F. Dégradation du couvert terrestre (Période de référence)
- G. Dégradation du couvert terrestre (Période considérée)
- H. Dynamiques de la productivité des terres (Période de référence)
- I. Dynamiques de la productivité des terres (Période considérée)
- J. Dégradation de la productivité des terres (Période de référence)
- K. Dégradation de la productivité des terres (Période considérée)
- L. Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period
- M. Soil organic carbon stock in the baseline year
- N. Soil organic carbon stock in the latest reporting year

- O. Change in soil organic carbon stock in the baseline period
- P. Change in soil organic carbon stock in the reporting period
- Q. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période de référence)
- R. Dégradation du carbone organique dans le sol (Période considérée)
- S. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period
- T. Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period
- U. Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period
- V. Total Population exposed to land degradation (baseline)
- W. Female Population exposed to land degradation (baseline)
- X. Male Population exposed to land degradation (baseline)
- Y. Total Population exposed to land degradation (reporting)
- Z. Female Population exposed to land degradation (reporting)
- AA. Male Population exposed to land degradation (reporting)
- AB. Drought hazard in first epoch of baseline period
- AC. Drought hazard in second epoch of baseline period
- AD. Drought hazard in third epoch of baseline period
- AE. Drought hazard in fourth epoch of baseline period
- AF. Drought hazard in the reporting period
- AG. Drought exposure in first epoch of baseline period
- AH. Drought exposure in second epoch of baseline period
- AI. Drought exposure in third epoch of baseline period
- AJ. Drought exposure in fourth epoch of baseline period
- AK. Drought exposure in the reporting period
- AL. Female drought exposure in the reporting period
- AM. Male drought exposure in the reporting period

SO1-1 Évolution de la structure du couvert terrestre

Superficie

SO1-1.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres, de la superficie couverte par les masses d'eau et de la superficie totale du pays

Année	Superficie totale des terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale du pays (En km ²)	Observations
2 001	1 265 749	3 712	1 269 461	
2 005	1 265 823	3 638	1 269 461	
2 010	1 265 853	3 608	1 269 461	
2 015	1 265 849	3 612	1 269 461	
2 019	1 265 795	3 666	1 269 461	

Légende du couvert terrestre et matrice de transition

SO1-1.T2 : Processus de dégradation clefs

Processus de dégradation	Couvert terrestre initial	Couvert terrestre final
Expansion urbaine	Zones couvertes d'arbres	Surfaces artificielles
Déboisement	Zones couvertes d'arbres	Terres cultivées
Empiètement d'espèces ligneuses	Prairies	Zones couvertes d'arbres

Les sept catégories de couvert terrestre définies par la Convention sont-elles suffisantes pour surveiller les principaux processus de dégradation dans votre pays ?

- Oui
 Non

SO1-1.T4 : Matrice de transition du couvert terrestre au titre de la Convention

Initiales/Finales	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
Zones couvertes d'arbres	0	-	-	-	-	-	0
Prairies	+	0	+	-	-	-	0
Terres cultivées	+	-	0	-	-	-	0
Zones humides	-	-	-	0	-	-	0
Surfaces artificielles	+	+	+	+	0	+	0
Autres terres	+	+	+	+	-	0	0
Masses d'eau	0	0	0	0	0	0	0

Couvert terrestre

SO1-1.T5 : Estimations nationales du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence et la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Pas de données (En km ²)
2000	44 637	343 097	228 846	6 715	215	642 239	3 712	
2001	44 405	343 105	229 169	6 743	217	642 109	3 713	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Pas de données (En km ²)
2002	44 330	342 823	229 517	6 763	220	642 125	3 683	
2003	44 356	341 931	230 234	6 799	221	642 281	3 640	
2004	44 373	340 374	231 782	6 800	222	642 269	3 641	
2005	44 399	340 094	232 147	6 817	226	642 142	3 638	
2006	44 440	339 723	232 387	6 835	228	642 235	3 613	
2007	44 387	339 425	232 952	6 841	229	642 018	3 610	
2008	44 454	338 707	233 684	6 843	230	641 936	3 608	
2009	44 394	337 385	235 220	6 842	232	641 780	3 609	
2010	44 419	337 640	235 389	6 845	235	641 325	3 609	
2011	44 367	338 000	235 909	6 852	236	640 493	3 604	
2012	44 346	338 648	236 028	6 852	239	639 745	3 604	
2013	44 362	338 372	236 407	6 846	244	639 627	3 604	
2014	44 465	338 228	237 282	6 845	257	638 772	3 613	
2015	44 465	338 227	237 277	6 845	264	638 772	3 613	
2016	44 572	338 343	237 705	6 833	284	638 094	3 631	
2017	44 758	338 289	237 832	6 845	302	637 802	3 635	
2018	45 587	340 957	238 294	6 779	316	633 877	3 652	
2019	46 644	341 208	239 544	6 791	335	631 275	3 666	
2020								

Changements du couvert terrestre

SO1-1.T6 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	43 683	672	214	64	0	1	3	44 637
Prairies (En km ²)	635	330 896	10 668	9	12	877	1	343 098
Terres cultivées (En km ²)	113	2 310	226 355	20	36	0	12	228 846
Zones humides (En km ²)	33	4	0	6 670	0	0	8	6 715
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	215	0	0	215
Autres terres (En km ²)	0	4 340	4	0	0	637 894	0	642 238
Total	44 465	338 228	237 276	6 845	263	638 772	3 612	

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Total (En km ²)
Masses d'eau (En km ²)	1	6	35	82	0	0	3 588	3 712
Total	44 465	338 228	237 276	6 845	263	638 772	3 612	

SO1-1.T7 : Estimations nationales des changements du couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

	Zones couvertes d'arbres (En km ²)	Prairies (En km ²)	Terres cultivées (En km ²)	Zones humides (En km ²)	Surfaces artificielles (En km ²)	Autres terres (En km ²)	Masses d'eau (En km ²)	Superficie totale des terres (En km ²)
Zones couvertes d'arbres (En km ²)	44 169	252	40	2	0	0	2	44 465
Prairies (En km ²)	1 715	332 655	3 574	37	21	223	3	338 228
Terres cultivées (En km ²)	649	592	235 920	41	50	0	24	237 276
Zones humides (En km ²)	109	0	0	6 709	0	0	27	6 845
Surfaces artificielles (En km ²)	0	0	0	0	264	0	0	264
Autres terres (En km ²)	1	7 709	10	0	0	631 052	0	638 772
Masses d'eau (En km ²)	0	0	0	2	0	0	3 611	3 613
Total	46 643	341 208	239 544	6 791	335	631 275	3 667	

Dégradation du couvert terrestre

SO1-1.T8 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	4 251	0,3
Superficie des terres dont le couvert terrestre n'est pas dégradé	1 265 210	99,7
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

SO1-1.T9 : Estimations nationales de dégradation du couvert terrestre (en km²) pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont le couvert s'est amélioré	13 658	1,1
Superficie des terres dont le couvert terrestre est resté stable	1 254 436	98,8
Superficie des terres dont le couvert s'est dégradé	1 367	0,1
Superficie sans données sur le couvert terrestre	0	0,0

Observations d'ordre général

Faute de données nationales fiables nous acceptons les données fournies par défaut.

SO1-2 Évolution de la productivité ou du fonctionnement des terres

Dynamique de la productivité des terres

SO1-2.T1 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période de référence

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	0	1 478	11 355	12 960	17 828	61
Prairies	5 339	6 487	61 567	199 716	57 590	197
Terres cultivées	242	2 471	81 797	108 174	33 045	627
Zones humides	0	69	762	1 509	1 403	2 927
Surfaces artificielles	1	3	118	46	42	4
Autres terres	117	1 779	8 136	144 853	235 730	247 279
Masses d'eau	1	31	831	744	756	1 225

SO1-2.T2 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres (en km²) dans chaque catégorie de couvert terrestre pour la période considérée

Catégorie de couvert terrestre	Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)	Pas de données (En km ²)
Zones couvertes d'arbres	22	6 353	12 560	3 606	21 055	61
Prairies	12 228	30 660	51 271	102 564	130 453	172
Terres cultivées	1 601	44 335	45 155	14 936	122 718	622
Zones humides	12	355	1 341	363	1 650	2 925
Surfaces artificielles	21	34	89	30	48	4
Autres terres	144	5 632	85 378	166 849	125 856	246 891
Masses d'eau	9	271	1 137	158	790	1 229

SO1-2.T3 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période de référence

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période de référence					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Prairies	Terres cultivées	10 668	0	205	6 511	2 841	1 110
Autres terres	Prairies	4 340	2	7	95	2 663	1 564
Terres cultivées	Prairies	2 310	0	14	645	1 313	336
Prairies	Autres terres	877	6	15	177	504	174

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

SO1-2.T4 : Estimations nationales de la dynamique de la productivité des terres pour les superficies converties en une nouvelle catégorie de couvert terrestre (en km²) pour la période considérée

Conversion de terres		Dynamique de la productivité nette des terres (en km ²) pour la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	En baisse (En km ²)	En baisse modérée (En km ²)	Tendue (En km ²)	Stable (En km ²)	En hausse (En km ²)
Autres terres	Prairies	11 381	30	361	1 275	4 116	5 546
Prairies	Terres cultivées	10 025	122	2 021	3 702	964	3 215
Prairies	Zones couvertes d'arbres	2 118	0	246	145	70	1 657
Terres cultivées	Prairies	1 883	93	321	328	56	1 084

Dégradation de la productivité des terres

SO1-2.T5 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres (en km²) pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	18 320	1,4
Superficie des terres dont la productivité ne s'est pas dégradée	996 247	78,7
Superficie sans données sur la productivité des terres	251 182	19,8

SO1-2.T6 : Estimations nationales de la dégradation de la productivité des terres pendant la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres dont productivité s'est améliorée	414 347	32,7
Superficie des terres dont la productivité est restée stable	495 664	39,2
Superficie des terres dont la productivité s'est dégradée	104 974	8,3
Superficie sans données sur la productivité des terres	250 863	19,8

Observations d'ordre général

Faute de données nationales fiables, nous acceptons les données par défaut.

SO1-3 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

SO1-3.T1 – Estimations nationales du stock de carbone organique du sol dans la couche arable (0-30 cm) dans chaque catégorie de couvert terrestre (en tonnes par hectare)

Année	Stock de carbone organique du sol dans la couche arable (En t/ha)						
	Zones couvertes d'arbres	Prairies	Terres cultivées	Zones humides	Surfaces artificielles	Autres terres	Masses d'eau
2000	58	26	36	97	40	7	15
2001	58	26	36	97	40	7	15
2002	58	26	36	96	39	7	15
2003	58	26	36	96	39	7	15
2004	58	26	36	96	39	7	15
2005	58	26	36	96	38	7	15
2006	58	27	36	95	38	7	15
2007	58	27	36	95	38	7	15
2008	58	27	36	95	38	7	15
2009	58	27	35	95	37	7	15
2010	58	27	35	95	37	7	15
2011	58	27	35	95	37	7	15
2012	58	27	35	95	36	7	15
2013	58	27	35	95	36	7	15
2014	58	27	35	95	34	7	15
2015	60	26	35	94	39	7	16
2016	60	26	35	94	36	7	16
2017	60	26	35	94	34	7	16
2018	59	26	35	95	33	7	16
2019	57	26	35	94	31	7	16
2020							

Si vous avez choisi de ne pas utiliser les données par défaut du niveau 1, comment avez-vous calculé les estimations ci dessus ?

- Méthodes et données de niveau 1 modifiées
- Niveau 2 (utilisation supplémentaire de données propres au pays)
- Niveau 3 (méthodes plus complexes impliquant des mesures au sol et la modélisation)

SO1-3.T2 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période de référence

Conversion de terres	Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence
----------------------	--

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Autres terres	Prairies	4 340	7,2	9,0	3 141 642	3 889 244	747 602
Terres cultivées	Prairies	2 310	30,3	33,2	7 007 185	7 670 640	663 455
Prairies	Autres terres	877	8,7	3,9	766 536	346 124	-420 412
Prairies	Terres cultivées	10 668	39,9	35,9	42 616 292	38 343 163	-4 273 129

SO1-3.T3 : Estimations nationales de la variation du stock de carbone organique du sol due à la conversion de terres en une nouvelle catégorie de couvert terrestre pendant la période considérée

Conversion de terres		Variation du stock de carbone organique du sol pendant la période considérée					
De	En	Variation nette de la superficie (En km ²)	Stock initial de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock initial total de carbone organique du sol (En t/ha)	Stock final total de carbone organique du sol (En t/ha)	Variation du stock de carbone organique du sol (En t)
Autres terres	Prairies	7 709	5,9	6,0	4 569 582	4 659 127	89 545
Terres cultivées	Zones couvertes d'arbres	649	48,1	48,6	3 124 884	3 154 065	29 181
Prairies	Zones couvertes d'arbres	1 715	45,8	45,8	7 852 948	7 854 371	1 423
Prairies	Terres cultivées	3 574	31,8	30,6	11 376 524	10 934 909	-441 615

Dégradation du stock de carbone organique du sol

SO1-3.T4 : Estimations nationales de dégradation du stock de carbone organique du sol pendant la période de référence

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	5 435	0,4
Superficie de terres où le carbone organique du sol ne s'est pas dégradé	1 260 146	99,5
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	166	0,0

SO1-3.T5 : Estimations nationales de la dégradation du stock de carbone organique du sol pour la période considérée

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est amélioré	7 324	0,6
Superficie des terres où le carbone organique du sol est resté stable	1 257 494	99,3

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

	Superficie (En km ²)	Pourcentage de la superficie totale des terres (En %)
Superficie des terres où le carbone organique du sol s'est dégradé	854	0,1
Superficie sans données sur le carbone organique du sol	175	0,0

Observations d'ordre général

Les données fiables se posent avec acuité dans notre pays. Pour cela, nous acceptons les données par défaut.

SO1-4 Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

Proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (indicateur 15.3.1 des objectifs de développement durable)

SO1-4.T1 : Estimations nationales de la superficie totale des terres dégradées (en km²) et de la proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres

	Superficie totale des terres dégradées (En km ²)	Proportion des terres dégradées par rapport à la superficie totale des terres (en %)
Période de Référence	26 728	2,1
Période Considérée	118 759	9,4
Variation de l'étendue dégradée	92031	

Méthode

Avez-vous utilisé les indicateurs SO1-1, SO1-2 et SO1-3 (c'est-à-dire le couvert terrestre, la dynamique de la productivité des terres et le stock de carbone organique du sol) pour calculer la proportion de terres dégradées ?

Quels indicateurs avez-vous utilisé ?

- Couvert terrestre
- Dynamique de la productivité des terres
- Stock de carbone organique du sol

Avez-vous appliqué le principe du paramètre déclassant pour calculer la proportion de terres dégradées ?

- Oui
- Non

Niveau de confiance

Indiquer le niveau de confiance de votre pays dans l'évaluation de la proportion de terres dégradées :

- Élevé (données factuelles complètes)
- Moyen (données factuelles partielles)
- Faible (données factuelles limitées)

Expliquer pourquoi l'évaluation est créditée du niveau de confiance ci-dessus :

Les données nationales fiables font cruellement défaut et nous ne disposons pas de connaissances précises et suffisantes alors, nous nous sommes basés sur celles (données) par défaut proposées par la PRAIS 4? alors nous accordons une grande crédibilité à cette évaluation.

Faux positifs/Faux négatifs

SO1-4.T3 : Expliquer pourquoi toute superficie considérée comme dégradée ou non dégradée dans les données des indicateurs SO1-1, SO1-2 ou SO1-3 devrait ou non être prise en compte dans le calcul de l'indicateur global 15.3.1 des objectifs de développement durable.

Nom du lieu	Type	Recode Options	Superficie (En km ²)	Processus conduisant à un résultat faux +/-	Éléments d'appréciation	Modifier le polygone
-------------	------	----------------	----------------------------------	---	-------------------------	----------------------

Effectuer des évaluations qualitatives des superficies considérées comme dégradées ou améliorées

SO1-4.T4 : Zones sensibles à la dégradation des terres

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
N'GOURKOSSO	Province du Logone Occidental	1 545	Établissement de groupes d'experts	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déboisement et défrichage de toute autre végétation indigène 2. Gestion des pâturages 3. Changements climatiques 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
LAC	Province du Lac-Tchad	22 300	Établissement de groupes d'experts	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 5. 6. Gestion des pâturages 7. Changements climatiques 8. 9. 10. 11. 	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
AMDJARASS	Province d'Amdjarass	87 637	Établissement de groupes d'experts	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 5. 6. Gestion des pâturages 7. Changements climatiques 8. 9. 10. 11. 	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
Nombre total de zones sensibles	5						
Superficie totale des zones sensibles	257 367						

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones sensibles	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Facteurs directs de la dégradation des terres dans les zones sensibles	Mesure(s) prise(s) pour remédier à la dégradation en fonction de la hiérarchie des mesures visant la neutralité en matière de dégradation des terres	Mesure(s) de remise en état (à la fois future(s) et actuelle(s))	Modifier le polygone
KANEM	Province du Kanem	72 365	Établissement de groupes d'experts	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 5. 6. Déboisement et défrichage de toute autre végétation indigène 7. Gestion des pâturages 8. Changements climatiques 9. 10. 11. 	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser		
SENA-OURA	Province du Mayo-kebbi-Ouest	73 520	Établissement de groupes d'experts	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2. 3. 4. 5. 6. Déboisement et défrichage de toute autre végétation indigène 7. Gestion des pâturages 8. Extraction de ressources minérales 9. Changements climatiques 10. 11. 	<input type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input type="checkbox"/> Inverser		
Nombre total de zones sensibles	5						
Superficie totale des zones sensibles	257 367						

Quel(s) est/sont le(s) facteur(s) indirect(s) de la dégradation des terres au niveau national ?

1. Démographie
2. Institutions et gouvernance
3. Économie
4. Culture
5. Science, connaissances et technologie

SO1-4.T5 : Zones favorables à l'amélioration des terres

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
FOUO	Province Kanem	4 806	Établissement de groupes d'experts	<input type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Autre/Général/Non spécifié ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restauration/amélioration de l'état des prairies ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols 	
BARRAH	Province du Kanem	938	Informations qualitatives	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
EFETA	Province du Kanem	63 123	Informations qualitatives	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Arrêter/réduire la conversion des terres cultivées en d'autres types de couvert terrestre ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols ◦ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages ◦ Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
MAO	Province du Kanem	478	Informations qualitatives	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Autre/Général/Non spécifié ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols ◦ Réduire l'empiétement du sable ◦ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées ◦ Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
TALL	Province de LAC	1 014	Informations qualitatives	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ○ Atteindre la NDT ○ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des prairies <ul style="list-style-type: none"> ○ Arrêter/réduire la conversion des prairies en d'autres types de couvert terrestre • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ○ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ○ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Rétablissement de la productivité et des réserves de carbone organique du sol des terres cultivées et des prairies 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
BAGASSOLA	Province du Lac	513	Établissement de groupes d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer/préserver les zones humides et réduire la dégradation des zones humides ◦ Arrêter/réduire la conversion des zones humides à d'autres utilisations des terres (y compris la conservation des zones humides) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Améliorer l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Amélioration de la gestion des côtes <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion du littoral ◦ Réduire l'intrusion d'eau salée dans les zones côtières • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Rétablissement/amélioration des 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
					<p>fonctions multiples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'érosion des sols ○ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages ○ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées ○ Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
MELEA	Province du LAC	264	Établissement de groupes d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer/préserver les zones humides et réduire la dégradation des zones humides • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Arrêter/réduire la conversion des terres cultivées en d'autres types de couvert terrestre ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Rétablissement/amélioration des fonctions multiples 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
					<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'érosion des sols ○ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
LIWA	Province du Lac	435	Établissement de groupes d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ○ Pratiquer une gestion durable des terres ○ Améliorer l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ○ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ○ Atteindre la NDT ○ Autre/Général/Non spécifié ○ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ○ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ○ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres ○ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ○ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'érosion des sols ○ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées ○ Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
TETAFEROM	Province du Lac	514	Établissement de groupes d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres ◦ Améliorer l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols ◦ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages ◦ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées • Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
Borkou	Province du BORKOU	125	Établissement de groupes d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer/préserver les zones humides et réduire la dégradation des zones humides • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Rétablissement/amélioration des fonctions multiples • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols ◦ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Zones favorables	Emplacement	Superficie (En km ²)	Processus d'évaluation	Quelle(s) mesure(s) a (ont) conduit à l'apparition d'une zone favorable en fonction de la hiérarchie de neutralité en matière de la dégradation des terres ?	Mesure(s) de mise en œuvre (à la fois future (s) et actuelle (s))	Modifier le polygone
Mandalia	Province du CHARI-BAGUIRMI	1	Établissement de groupes d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ○ Autre/Général/Non spécifié ○ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ○ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la gestion des aires protégées • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ○ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Rétablissement/amélioration des fonctions multiples • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'érosion des sols 	
Nombre total de zones favorables		11				
Superficie totale des zones favorables		72 211				

Quels sont les mesures habilitantes et instruments adoptés au niveau national qui conduisent à l'apparition de zones favorables ?

1. Planification de l'adaptation aux effets des changements climatiques
2. Réforme institutionnelle et politique
3. Instruments juridiques et réglementaires
4. Aires protégées
5. Instruments économiques et financiers
6. Instruments fondés sur les droits et normes coutumières
7. Planification intégrée des paysages
8. Instruments sociaux et culturels
9. Ripostes aux effets néfastes de la mondialisation, des changements démographiques, de la migration

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Actifs anthropogéniques

Observations d'ordre général

L'urbanisation non contrôlée des centres urbains à partir de N'djaména jusqu'au Sud du Tchad ; Exploitations minière et pétrolière ; Élevage extensif ; la coupe abusive d'arbres pour des raisons d'énergie et autres ont dangereusement impacté l'environnement dans son ensemble. Mais les mesures actuelles prises par l'Etat telles que l'interdiction de la coupe d'arbre, la brigade forestière, la subvention de gaz, l'application des textes relatifs à la protection de l'environnement, les campagnes de sensibilisation et reboisement (Semaine Nationale de l'Arbre) ont permis de restaurer d'énormes superficies de terres dégradées. A cela s'ajoute l'appui de ses PTF et les ONG nationales telles que CERDEF, SAKHAL et autres qui œuvrent considérablement dans la restauration des terres. NB : - Les informations relatives aux superficies restaurées sont fournies par l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) que nous trouvons plus fiables. - Il est aussi à signaler que, compte tenu de la disparition de 2 membres de l'équipe technique d'élaboration du rapport dont le spécialiste en SIG suite à un accident de circulation, nous n'avons pas pu adjoindre à ce rapport la carte des zones sensibles c'est à dire la modification des polygones y relatives. NB : Les zones sensibles à la dégradation des terres sont aussi les cibles volontaires de la LDN et les superficies mentionnées sont celles actuellement dégradées et en menace d'extension si rien n'est fait en urgence.

SO1 Cibles Volontaires

SO1-VT.T1. Cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et autres cibles pertinentes pour l'objectif stratégique 1

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Récupération de 20 000 ha de terre dans la province d'AMDJARASS	2040	Province d'Amdjarass	200	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Atteindre la NDT ◦ Autre/Général/Non spécifié ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des prairies <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer les pâturages (par exemple en contrôlant le bétail et les feux de forêt) ◦ Arrêter/réduire la conversion des prairies en d'autres types de couvert terrestre • Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Restauration/amélioration de l'état des prairies ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples 		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Total			Somme de toutes les zones ciblées 1 000						

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Restauration de 20000ha de terres dans la province du KANAM	2040	Province du kanem située à 325 km de la route N'djaména	200	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Arrêter/réduire la conversion des terres cultivées en d'autres types de couvert terrestre ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Restauration/amélioration de l'état des prairies <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer les pâturages (par exemple en contrôlant le bétail et les feux de forêt) ◦ Arrêter/réduire la conversion des prairies en d'autres types de couvert terrestre • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres • Rétablissement/amélioration des fonctions multiples • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols ◦ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées ◦ Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres • Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples 		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Total			Somme de toutes les zones ciblées 1 000						

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible?	Modifier le polygone
Récupérer 20 000ha de terres au Lac-Tchad	2040	Province du Lac, située à 354km de la route de N'djaména	200	<input type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer/préserver les zones humides et réduire la dégradation des zones humides ◦ Arrêter/réduire la conversion des zones humides à d'autres utilisations des terres (y compris la conservation des zones humides) • Autre/Général/Non spécifié <ul style="list-style-type: none"> ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Augmenter la productivité des terres (utilisation des terres non spécifiée) ◦ Éviter/prévenir/arrêter la dégradation (des terres dégradées) • Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer les aires protégées • Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols ◦ Réduire l'empiétement du sable ◦ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages ◦ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées 		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Total			1 000	Somme de toutes les zones ciblées					

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Restaurer les terres dégradées à SENA-OURA dans la province du Mayo-kebbi-Ouest	2030	Province située à 440km de route N'djaména	200	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer/préserver les zones humides et réduire la dégradation des zones humides ◦ Arrêter/réduire la conversion des zones humides à d'autres utilisations des terres (y compris la conservation des zones humides) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres ◦ Arrêter/réduire la conversion des terres cultivées en d'autres types de couvert terrestre ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Restauration/amélioration de l'état des zones protégées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Restaurer les aires protégées • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Rétablissement de la productivité et des réserves de carbone organique du sol des terres cultivées et des prairies • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de 		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Total			Somme de toutes les zones ciblées 1 000						

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
					carbone <ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'érosion des sols ○ Réduire l'empiètement du sable ○ Améliorer la gestion des bassins versants et des paysages ○ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées 				
Total			Somme de toutes les zones ciblées 1 000						

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
Restaurer 20000 ha de terres dégradées à N'GOURKOSSO	2030	située dans la province du Logone Occidental à 495km de route N'Djaména	200	<input checked="" type="checkbox"/> Éviter <input checked="" type="checkbox"/> Réduire <input checked="" type="checkbox"/> Inverser	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositif d'ordre général (par exemple, politiques, incitations économiques) • Restauration/amélioration de l'état des zones humides <ul style="list-style-type: none"> ◦ Arrêter/réduire la conversion des zones humides à d'autres utilisations des terres (y compris la conservation des zones humides) • Restauration/amélioration de l'état des terres cultivées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pratiquer une gestion durable des terres ◦ Améliorer l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones agricoles ◦ Réhabiliter les terres nues ou dégradées pour la production de cultures • Gestion des surfaces artificielles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Arrêter les activités minières illégales et/ou réduire les zones minières ◦ Arrêter/réduire/réguler l'expansion des surfaces urbaines/artificielles • Rétablissement/amélioration de l'utilisation multiple des terres • Restauration/amélioration de l'état des zones boisées <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire/arrêter le déboisement et la conversion du couvert forestier en d'autres types de couvert terrestre (par exemple, en préservant les terres forestières) ◦ Restauration/amélioration de l'état des prairies ◦ Augmenter la productivité des terres dans les zones couvertes d'arbres ◦ Restaurer/améliorer les zones couvertes d'arbres ◦ Améliorer la gestion du couvert forestier, par exemple par la gestion des incendies • Augmentation de l'étendue de la zone boisée <ul style="list-style-type: none"> ◦ Accroître les terres couvertes d'arbres (gain net), par exemple les plantations • Accroissement de la fertilité des sols et des réserves de carbone <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réduire l'érosion des sols 		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Total			Somme de toutes les zones ciblées 1 000						

Objectif	Année	Emplacement(s)	Zone cible totale (en km ²)	Type primordial d'intervention dans le domaine de la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT)	Mesures ciblées	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Est-ce une cible de NDT? Si oui, dans le cadre de quel processus a-t-elle été définie/adoptée ?	Quels autres objectifs importants sont également visés par cette cible ?	Modifier le polygone
					<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'empiètement du sable ○ Maintenir le niveau actuel du carbone organique du sol ○ Réhabiliter les terres nues et/ou restaurer les terres dégradées ○ Augmenter le stock de carbone et réduire la dégradation des sols et des terres <ul style="list-style-type: none"> • Réduction/arrêt de la conversion des terres à utilisations multiples 				
Total			Somme de toutes les zones ciblées		1 000				

SO1.IA.T1 : Zones dans lesquelles ont été mises en œuvre des mesures en rapport avec les cibles (projets et initiatives sur le terrain)

Cible pertinente	Mesures mises en œuvre	Emplacement (nom de lieu)	Date de début de mise en œuvre des mesures	Étendue de la mesure	Superficie totale où des mesures ont été mises en œuvre jusqu'à présent (en km ²)	Modifier le polygone
Récupération de 20 000 ha de terre dans la province d'AMDJARASS	Identiques aux mesures ciblées	Province située à 1425km de la route N'Djaména	2019-07-05	87 637	87 637 ,00	
Restauration de 20000ha de terres dans la province du KANAM	Identiques aux mesures ciblées	Province du Kanem située à 325km de la route de N'Djaména	2019-10-07	72 365	72 365 ,00	
Récupérer 20 000ha de terres au Lac-Tchad	Identiques aux mesures ciblées	Province du Lac située à 354km de la route N'Djaména	2019-10-10	22 300	22 300 ,00	
Restaurer les terres dégradées à SENA-OURA dans la province du Mayo-kebbi-Ouest	Identiques aux mesures ciblées	SENA OURA est située dans la province du Mayo kebbi-Ouest à 440km de N'Djaména	2019-12-16	73 520	73 520 ,00	
Restaurer 20000 ha de terres dégradées à N'GOURKOSSO	Identiques aux mesures ciblées	N'gourkosso est située dans la province du Logone Occidental à 495km de la route de N'Djaména	2019-12-15	1 545	1 545 ,00	
					Somme de toutes les zones pertinentes où ont été mises en œuvre des mesures visant la même cible	
					Récupération de 20 000 ha de terre dans la province d'AMDJARASS:	87 637 ,00
					Restauration de 20000ha de terres dans la province du KANAM:	72 365 ,00
					Récupérer 20 000ha de terres au Lac-Tchad:	22 300 ,00
					Restaurer les terres dégradées à SENA-OURA dans la province du Mayo-kebbi-Ouest:	73 520 ,00
					Restaurer 20000 ha de terres dégradées à N'GOURKOSSO:	1 545 ,00

SO-1: Pour améliorer l'état des écosystèmes touchés, combattre la désertification / dégradation des terres, promouvoir la gestion durable des terres et contribuer à la neutralité de la dégradation des terres.

Observations d'ordre général

Sur les 5 cibles nationales volontaires, certaines provinces sont en avance dans l'atteinte des objectifs par rapport aux autres. NB: Nous n'avons pas pu adjoindre à ce rapport, les cartes des cibles volontaires ou modifier les polygones y relatifs.

SO2-1 Évolution de la population vivant sous le seuil de pauvreté relatif et/ou des inégalités de revenus dans les zones touchées

Critère de mesure pertinent

Choisir la mesure pertinente pour votre pays :

- Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté
- Inégalités de revenus (indice de Gini)

Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté

Année	Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté (%)
2 000	
2 001	
2 002	
2 003	60.0
2 004	
2 005	
2 006	
2 007	
2 008	
2 009	
2 010	
2 011	38.1
2 012	
2 013	
2 014	
2 015	
2 016	
2 017	
2 018	
2 019	
2 020	

Évaluation qualitative

SO2-1.T3 : Interprétation de l'indicateur

Critère de mesure de l'indicateur	Évolution de l'indicateur	Observations
Pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté	Baisse	Le pourcentage de la population vivant en dessous du seuil international de pauvreté a baissé en 2011.

Observations d'ordre général

l'exploitation du pétrole en 2003 a permis au pays d'améliorer les conditions de vie de la population (augmentation de salaire, subvention de gaz, construction de quelques infrastructures routières, scolaires et autres).

SO2-2 Évolution de l'accès à l'eau potable dans les zones touchées

Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

SO2-1.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité

Année	Urbaine (%)	Rurale (%)	Totale (%)
2000	15	3	6
2001	15	3	6
2002	15	3	6
2003	15	3	6
2004	15	3	6
2005	16	3	6
2006	16	3	6
2007	16	3	6
2008	16	3	6
2009	16	3	6
2010	16	3	6
2011	16	3	6
2012	16	2	6
2013	17	2	6
2014	17	2	6
2015	17	2	6
2016	17	2	6
2017	17	2	6
2018	17	2	6
2019	17	2	6
2020	17	2	6

Évaluation qualitative

SO2-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Augmentation	La mise en œuvre de la stratégie nationale de l'eau et de l'assainissement a permis avec le concours des PTF du secteur a permis au Tchad d'améliorer de façon significative le taux d'accès se traduisant par les réalisations suivantes:pompes à motricité humaine,des adductions d'eau potable et autres.
Augmentation	En milieu rural,bien que le défis à relever est énorme les efforts fournis dans le domaine de l'eau on permis de libérer les femmes et les filles de la corvée d'eau,de réduire considérablement la distance d'approvisionnement entre villages et les points d'eau et même d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population.

Observations d'ordre général

Bien vrai que nous acceptons les données par défaut,il est important de reconnaitre que, le Tchad a consenti d'énormes efforts pour améliorer les conditions de vie et de santé de la population?En effet,les réalisations des ouvrages dans ce secteur a permis de: -rehausser

SO-2: Améliorer les conditions de vie des populations touchées.

de manière significative le taux d'accès à l'eau potable; -sécuriser les systèmes pastoraux; -assurer la maîtrise de l'eau; -améliorer l'assainissement en milieu urbain et rural. NB:Toute fois ,d'importants investissements restent à faire pour atteindre les ODD.

SO2-3 Évolution de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

SO2-3.T1 : Estimations nationales de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe

Période	Population exposée (nombre)	Pourcentage de la population totale exposée (%)	Population féminine exposée (nombre)	Pourcentage de la population féminine totale exposée (%)	Population masculine exposée (nombre)	Pourcentage de la population masculine totale exposée (%)
Période de référence	636259	5,4	320697	5,3	315562	5,5
Période considérée	3264130	23,3	1671283	23,2	1592847	23,5

Évaluation qualitative

SO2-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
Aucun changement	De ces deux périodes, le pourcentage des hommes exposés à la dégradation des terres est toujours élevé par rapport à celui des femmes. Les légers écarts expliquent le monopole foncier détenus par les hommes.

Observations d'ordre général

Au Tchad, le monopole du foncier est toujours détenu par les hommes au détriment des femmes. En effet, des grandes superficies agricoles sont exploitées par les hommes qui en sont les propriétaires et les femmes ne sont que des simples exploitants. Cette forme d'inégalité sociale rend les hommes d'avantage vulnérable à la dégradation des terres.

SO2 Cibles Volontaires

SO2-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
Restauration de 20 000ha de terres dégradées dans la province du Logone Occidental	2030	National	En cours	
Restauration de 20 000 à SENA-OURA dans la province du Mayo kebbi Ouest	2030	National	En cours	
Restauration de 20 000ha de terres dégradées dans la province du Lac	2040	National	En cours	
Restauration de 20 000ha de terres dégradées dans la province du Kanem	2040	National	En cours	
Restauration de 20 000ha de terres dégradées dans la province d'AMDJASS	2040	National	En cours	

Observations d'ordre général

Les efforts sont considérables sont entrain d'être fait dans tous les cibles pour répondre à l'objectif 3.

SO 3-1 Évolution de la proportion de terres frappées par la sécheresse au regard de la superficie totale

Indicateur du risque de sécheresse

SO3-1.T1 : Estimations nationales de la superficie des terres relevant de chaque catégorie d'intensité de sécheresse, telle que définie par l'indice de précipitations normalisé ou d'autres indicateurs nationaux ayant trait à la sécheresse

	Catégorie d'intensité de sécheresse				
	Sécheresse légère (En km ²)	Sécheresse modérée (En km ²)	Sécheresse intense (En km ²)	Sécheresse extrême (En km ²)	Pas de sécheresse (En km ²)
2000	380 547	137 669	34 978	7 835	707 718
2001	501 535	9 714	5 078	0	752 420
2002	512 280	32 618	4 280	0	719 569
2003	365 943	47 417	8 262	0	847 125
2004	754 979	75 002	5 212	0	433 553
2005	370 794	753	0	0	897 199
2006	85 726	67	0	0	1 182 954
2007	555 957	109 211	66 027	3 737	533 816
2008	229 134	69 764	71 472	4 518	893 858
2009	547 127	23 125	20 209	71 035	607 250
2010	310 251	2 869	1 435	5 733	948 458
2011	565 161	38 446	199	0	664 940
2012	152 055	2 158	0	0	1 114 534
2013	482 290	50 944	716	0	734 796
2014	570 158	67 670	12 011	1 054	617 854
2015	496 659	37 591	8 289	3 718	722 488
2016	280 054	5 215	0	0	983 478
2017	378 663	10 487	0	0	879 598
2018	139 830	15 967	10 511	6 793	1 095 646
2019	101 329	0	6	0	1 167 411
2020					
2021					

SO3-1.T2 : Tableau récapitulatif de la superficie des terres touchées par la sécheresse sans ventilation par catégorie

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2000	561 029	44,3
2001	516 326	40,8
2002	549 178	43,4

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

	Superficie totale des terres touchées par la sécheresse (En km ²)	Proportion de terres touchées par la sécheresse (En %)
2003	421 622	33,3
2004	835 193	66,0
2005	371 547	29,4
2006	85 793	6,8
2007	734 931	58,1
2008	374 888	29,6
2009	661 496	52,3
2010	320 289	25,3
2011	603 807	47,7
2012	154 213	12,2
2013	533 951	42,2
2014	650 893	51,4
2015	546 258	43,2
2016	285 269	22,5
2017	389 149	30,7
2018	173 101	13,7
2019	101 336	8,0
2020		-
2021		-

Évaluation qualitative:

Nous ne pouvons évaluer qualitativement cet indicateur avec exactitude. Bien que les conséquences des changements climatiques soient reconnues par les milieux politiques, économiques et même scientifiques, leur compréhension reste aujourd'hui très limitée au Tchad. Néanmoins, l'on peut interpréter la proportion des terres touchées par la sécheresse par la vulnérabilité à tout azimut de la région du Lac-Tchad actuellement.

Observations d'ordre général

Faute de données nationales fiables, nous acceptons les données par défaut d'autant plus que le Tchad ne dispose pas de plan national de sécheresse.

SO 3-2 Évolution de la proportion de la population exposée à la sécheresse

Indicateur de l'exposition à la sécheresse

L'exposition renvoie au nombre de personnes exposées à la sécheresse, calculé à partir des données de l'indicateur SO3-1.

SO3-2.T1 : Estimations nationales du pourcentage de la population totale dans chaque catégorie d'intensité de sécheresse, ainsi que du nombre de personnes et de la part de la population nationale exposée à la sécheresse, quelle qu'en soit l'intensité.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Population exposée	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2000	0	0,0	1397284	43,9	1383096	43,4	321620	10,1	83485	2,6	3 185 485	100,0
2001	3298448	99,1	29146	0,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	29 146	0,9
2002	1029938	30,0	1692796	49,3	646049	18,8	67878	2,0	0	0,0	2 406 723	70,0
2003	3168168	89,5	370085	10,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	370 085	10,5
2004	657535	18,0	3001824	82,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	3 001 824	82,0
2005	3659579	96,9	116065	3,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	116 065	3,1
2006	3503619	89,6	406777	10,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	406 777	10,4
2007	1276746	31,5	2772570	68,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	2 772 570	68,5
2008	4026365	96,4	151117	3,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	151 117	3,6
2009	58311	1,4	758671	17,7	207444	4,8	316173	7,4	2949936	68,8	4 232 224	98,6
2010	3904712	87,8	543104	12,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	543 104	12,2
2011	2042357	44,6	2048747	44,8	484064	10,6	0	0,0	0	0,0	2 532 811	55,4
2012	3854772	81,3	758004	16,0	127865	2,7	0	0,0	0	0,0	885 869	18,7
2013	1691867	34,6	3108176	63,5	94636	1,9	0	0,0	0	0,0	3 202 812	65,4
2014	1218798	24,2	2155972	42,8	1271804	25,2	345800	6,9	47414	0,9	3 820 990	75,8
2015	4332240	83,4	470597	9,1	313272	6,0	76280	1,5	0	0,0	860 149	16,6
2016	3687307	68,7	1678729	31,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 678 729	31,3
2017	4775792	86,3	758081	13,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	758 081	13,7
2018	1421254	24,9	2598641	45,6	665726	11,7	589408	10,3	429314	7,5	4 283 089	75,1
2019	5877498	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T2 : Estimations nationales du pourcentage de femmes touchées pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

	Non-exposed	Sécheresse légère	Sécheresse modérée	Sécheresse intense	Sécheresse extrême	Nombre de femmes exposées
--	-------------	-------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------------

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2000	0	0,0	715254	43,5	712656	43,3	172864	10,5	43465	2,6	1 644 239	100,0
2001	1700972	99,1	15403	0,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	15 403	0,9
2002	558029	31,5	852108	48,1	327432	18,5	33596	1,9	0	0,0	1 213 136	68,5
2003	1633890	89,5	192657	10,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	192 657	10,5
2004	331138	17,6	1553126	82,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 553 126	82,4
2005	1883145	96,8	62960	3,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	62 960	3,2
2006	1791785	89,8	204475	10,2	0	0,0	0	0,0	0	0,0	204 475	10,2
2007	633751	30,9	1416153	69,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 416 153	69,1
2008	2036756	96,3	77209	3,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	77 209	3,7
2009	28656	1,3	373384	17,2	102850	4,7	159744	7,4	1508139	69,4	2 144 117	98,7
2010	1974398	87,7	277453	12,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0	277 453	12,3
2011	1019666	44,0	1048139	45,2	249191	10,8	0	0,0	0	0,0	1 297 330	56,0
2012	1945357	81,0	391463	16,3	65687	2,7	0	0,0	0	0,0	457 150	19,0
2013	841194	33,9	1589831	64,1	48975	2,0	0	0,0	0	0,0	1 638 806	66,1
2014	602817	23,6	1097690	43,0	652330	25,5	178277	7,0	24457	1,0	1 952 754	76,4
2015	2189466	83,1	243151	9,2	161537	6,1	39282	1,5	0	0,0	443 970	16,9
2016	1859829	68,3	861613	31,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	861 613	31,7
2017	2414553	86,1	390993	13,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	390 993	13,9
2018	732981	25,3	1313936	45,4	333057	11,5	295872	10,2	217795	7,5	2 160 660	74,7
2019	2982521	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2020	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

SO3-2.T3 : Estimations nationales du pourcentage d'hommes touchés pour chaque catégorie d'intensité de sécheresse.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2000	0	0,0	682030	44,3	670440	43,5	148756	9,7	40020	2,6	1 541 246	100,0
2001	1597476	99,1	13743	0,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	13 743	0,9
2002	471909	28,3	840688	50,5	318617	19,1	34282	2,1	0	0,0	1 193 587	71,7
2003	1534278	89,6	177428	10,4	0	0,0	0	0,0	0	0,0	177 428	10,4
2004	326397	18,4	1448698	81,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 448 698	81,6
2005	1776434	97,1	53105	2,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	53 105	2,9

SO-3: Pour atténuer, à s'y adapter et de gérer les effets de la sécheresse afin d'améliorer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables.

Année considérée	Non-exposed		Sécheresse légère		Sécheresse modérée		Sécheresse intense		Sécheresse extrême		Nombre d'hommes exposés	
	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%	Nombre d'habitants	%
2006	1711834	89,4	202302	10,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	202 302	10,6
2007	642995	32,2	1356417	67,8	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 356 417	67,8
2008	1989609	96,4	73908	3,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	73 908	3,6
2009	29655	1,4	385287	18,2	104594	4,9	156429	7,4	1441797	68,1	2 088 107	98,6
2010	1930314	87,9	265651	12,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0	265 651	12,1
2011	1022691	45,3	1000608	44,3	234873	10,4	0	0,0	0	0,0	1 235 481	54,7
2012	1909415	81,7	366541	15,7	62178	2,7	0	0,0	0	0,0	428 719	18,3
2013	850673	35,2	1518345	62,9	45661	1,9	0	0,0	0	0,0	1 564 006	64,8
2014	615981	24,8	1058282	42,6	619474	24,9	167523	6,7	22957	0,9	1 868 236	75,2
2015	2142774	83,7	227446	8,9	151735	5,9	36998	1,4	0	0,0	416 179	16,3
2016	1827478	69,1	817116	30,9	0	0,0	0	0,0	0	0,0	817 116	30,9
2017	2361239	86,5	367088	13,5	0	0,0	0	0,0	0	0,0	367 088	13,5
2018	688273	24,5	1284705	45,7	332669	11,8	293536	10,4	211519	7,5	2 122 429	75,5
2019	2894977	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
2020		-		-		-		-		-		-
2021		-		-		-		-		-		-

Évaluation qualitative

Interprétation de l'indicateur

Les éléments d'appréciation qualitative ne sont suffisantes pour interpréter avec exactitude cette courte période dans la proportion de terres touchées par la sécheresse.

Observations d'ordre général

Faute de données nationales fiables, nous acceptons celles par défaut.

SO 3-3 Évolution du degré de vulnérabilité à la sécheresse

Indice de vulnérabilité à la sécheresse

SO3-3.T1 : Estimations nationales de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse

Année	Valeur totale de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse du pays (niveau 1)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les hommes (niveaux 2 et 3 uniquement)	Valeur de l'indice de vulnérabilité à la sécheresse chez les femmes (niveaux 2 et 3 uniquement)
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			
2011			
2012			
2013			
2014			
2015			
2016			
2017			
2018	0,77		
2019			
2020			
2021			

Méthode

Quel niveau avez-vous utilisé pour calculer l'indice de vulnérabilité à la sécheresse ?

- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 1 ⓘ
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 2 ⓘ
- L'évaluation de la vulnérabilité de niveau 3 ⓘ

Évaluation qualitative

SO3-3.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Observations
---------------------------	--------------

Observations d'ordre général

En acceptant les données par défaut, nous ne pouvons connaître le niveau utilisé permettant de calculer l'indice de vulnérabilité à la sécheresse.

S03 Cibles Volontaires

S03-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
Lutter contre la sécheresse dans les provinces suivantes: Kanem, Tibesti, Borkou, les deux Ennedi, le Lac, Barh- Elgazal, Batha, Ouaddai, Waddi-Fira, Sila, Guera, Hadjar -Lamis.	2030	National	En cours	L'année d'atteinte de cette cible correspond à la "vision 2030 du Tchad que nous volons".

Observations d'ordre général

Le Tchad ne dispose pas de beaucoup d'études de projections et de l'évolution des aléas climatiques. Aussi, il ne dispose pas de plan national de lutte contre la sécheresse. Pour cela, il s'aligne toujours sur les stratégies et les prévisions de CILSS pour orienter ses activités.

S04-1 Évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface

Stocks de carbone organique du sol

L'évolution des stocks de carbone dans le sol et en surface est un indicateur polyvalent utilisé pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques 1 et 4.

Des données quantitatives et une évaluation qualitative de l'évolution de cet indicateur sont communiquées au titre de l'indicateur de progrès S01-3 de l'objectif stratégique 1.

SO4-2 Évolution de l'abondance et de la répartition de certaines espèces

SO4-2.T1 : Estimations nationales de l'indice de la Liste rouge, mesurant la survie des espèces

Année	Indice de la Liste rouge	Limite inférieure	Limite supérieure	Observation
2000	0,92039	0,91972	0,92109	
2001	0,92011	0,91937	0,92077	
2002	0,91978	0,91915	0,92047	
2003	0,91942	0,91864	0,92004	
2004	0,91906	0,91836	0,91972	
2005	0,91864	0,91786	0,91931	
2006	0,91822	0,91736	0,91901	
2007	0,91788	0,91685	0,91859	
2008	0,91743	0,91638	0,91812	
2009	0,91701	0,91579	0,91772	
2010	0,91658	0,9152	0,91733	
2011	0,91619	0,91468	0,91701	
2012	0,91585	0,91418	0,91669	
2013	0,91547	0,91358	0,91654	
2014	0,91521	0,91319	0,91643	
2015	0,91485	0,91273	0,91642	
2016	0,91462	0,91253	0,91637	
2017	0,91438	0,91187	0,91635	
2018	0,91419	0,91119	0,91633	
2019	0,91392	0,91116	0,91629	
2020	0,91374	0,9105	0,91628	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évolution de l'indicateur	Facteurs responsables: directs (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Facteurs responsables: indirects (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Quels leviers sont-ils utilisés pour enrayer l'évolution négative et permettre un changement transformateur?	Interventions qui ont débouché sur une évolution positive de l'ILR	Observations

SO-4 : Générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

Évolution de l'indicateur	Facteurs responsables: directs (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Facteurs responsables: indirects (sélectionner un ou plusieurs éléments)	Quels leviers sont-ils utilisés pour enrayer l'évolution négative et permettre un changement transformateur?	Interventions qui ont débouché sur une évolution positive de l'ILR	Observations
Négatif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Changements climatiques 2. 3. 4. 5. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dynamique et évolution de la population humaine 2. 3. 4. 5. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Droit de l'environnement et application de celui-ci 2. 3. 4. 5. 		Les changements climatiques ont négativement impacté la répartition de nombreuses espèces. Aussi, la réduction des espaces cultivables dû à l'évolution démographique pousse les hommes vers l'agriculture extensive ou la recherche des terres arables entraîne fréquemment la restriction des biotopes de nombreuses espèces.
Positif				<ol style="list-style-type: none"> 1. Application de la loi et poursuites 2. Sensibilisation 3. Gestion des espèces 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 	Les multiples sensibilisations de la population, l'application des textes relatifs à l'environnement ont permis la restauration des nombreuses espèces.

Observations d'ordre général

Les changements climatiques ainsi que les hommes avec leurs pratiques ont dangereusement influencé l'abondance et la répartition de nombreuses espèces. Cependant, les multiples sensibilisations faites par les services techniques de l'Etat et l'application des textes de protection de l'environnement en vigueur (Loi 14) ont permis la recolonisation de certains espaces ont permis au retour significatif de certaines espèces. Sans oublier la création des parcs nationaux et réserves par l'Etat et ses PTF.

SO4-3 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)

SO4-3.T1: National estimates of the average proportion of Terrestrial KBAs covered by protected areas (%)

Année	Proportion des sites se trouvant dans des aires protégées (%)	Limite inférieure	Limite supérieure	Observations
2000	67.31	67,31	67,31	
2001	67.31	67,31	67,31	
2002	67.31	67,31	67,31	
2003	67.31	67,31	67,31	
2004	67.31	67,31	67,31	
2005	67.31	67,31	67,31	
2006	67.31	67,31	67,31	
2007	67.31	67,31	67,31	
2008	67.31	67,31	67,31	
2009	67.31	67,31	67,31	
2010	67.31	67,31	67,31	
2011	67.31	67,31	67,31	
2012	67.31	67,31	67,31	
2013	67.31	67,31	67,31	
2014	67.31	67,31	67,31	
2015	67.31	67,31	67,31	
2016	67.31	67,31	67,31	
2017	67.31	67,31	67,31	
2018	67.31	67,31	67,31	
2019	67.31	67,31	67,31	
2020	67.31	67,31	67,31	

Évaluation qualitative

SO4-2.T2 : Interprétation de l'indicateur

Évaluation qualitative	Observation
Pas de changement	Les limites supérieures et inférieures des sites se trouvant dans les aires protégées restent stable parceque ces sites bénéficient des mêmes statuts que les aires protégées.

Observations d'ordre général

Nous acceptons les données par défaut. Mais il est à signaler que les sites se trouvant dans les aires protégées sont pour la plupart des zones humides bénéficiant des statuts de gestion (Convention Ramsar) .

SO4 Cibles Volontaires

SO4-VT.T1

Objectif	Année	Niveau d'application	Mesure dans laquelle la cible a été atteinte	Observations
Inscrire certains sites se trouvant dans les aires protégées sur la liste des zones humides	2040	National	En cours	le pays a inscrit six (6) zones sur la liste des zones humides d'importance internationales et cherche à inscrire d'autres.

Renseignements complémentaires

SO5-1 Ressources publiques bilatérales et multilatérales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales fournies et reçues aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
 Stable ↔
 En baisse ↓
 Inconnue ↔

Les ressources financières publiques, bilatérales et internationales proviennent essentiellement de dons/projets. La part des dons/projets représente en moyenne 52,56% des financées par les PTF contre 47,44% pour les prêts/projets. provenait majoritairement de la BDEAC, de l'UE et de la BAD. Les mesures mises en œuvre pour la mobilisation des ressources se focalisent essentiellement sur les réformes structurelles supplémentaires 2022-2023 prévues par l'Etat et le FMI. Ces réformes porteront notamment sur le renforcement de la gestion des finances publiques et la mobilisation des recettes intérieures, l'amélioration de la gouvernance et de la transparence, et l'amélioration de l'environnement des affaires.

Les ressources obtenues ont permis au Tchad de mettre en œuvre plusieurs projets/programmes dont les résultats restent mitigés à cause des difficultés de la chaîne d'exécution budgétaire qui sont entre autres insuffisances de capacités techniques, infrastructurelles, logistiques, etc.

Niveau 2 : Tableau 1 Ressources financières fournies et reçues

		Montant total en dollars des États Unis	
Fourn/Reçu	Année	Engage-ment pris	Décaissés/Reçus
Provided	2016	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2017	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2018	Engage-ment pris 0	Versé 0
Provided	2019	Engage-ment pris 0	Versé 0
Received	2016	Engage-ment pris 181 381 451 ,20	Reçu 18 500 656 ,84
Received	2017	Engage-ment pris 6 538 335 ,08	Reçu 27 444 863 ,28
Received	2018	Engage-ment pris 55 983 793 ,35	Reçu 43 235 891 ,78
Received	2019	Engage-ment pris 39 671 714 ,85	Reçu 42 929 414 ,30
Total des ressources fournies:		0	0
Total des ressources reçues:		283 575 294 ,48	132 110 826 ,2

Documentation

	Explication
Année	L'année considérée pour expliquer cette méthode est celle du versement du fonds.

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

	Explication
Bénéficiaire / Pourvoyeur	au moment de rendre compte de l'appui bilatéral ou multilatéral fourni: -l'aide est mondiale -les institutions bénéficiaires sont le ministère en charge de l'environnement,le ministère en charge de l'agriculture,le ministère en charge de l'élevage puis les autres ministères comme l'Hydraulique, la santé,l'Education nationale,Formation professionnelle et Promotion des métiers,Commerce et Industrie,Pétrole et Énergie,Affaire Foncière et Enseignement Supérieur. Les pays pourvoyeurs sont entre autres; Etats-Unies,Suisse,Union Européenne,Koweït. Les Institutions pourvoyeurs sont:DFID,FAD,IDA,Fonds Koweïtien,FMI,BAD,PNUD,FAO,OMS,FIDA,FEM,UNFPA,BID etc.
Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES DU SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE ALLEGEE 2020-2021 DU TCHAD
Montant total en dollars des États Unis	Le montant total en dollar des Etats-Unies en 2020 est de 192 000 000 000 US (sur la base de 1US= 600FCFA).
Secteur	La classification sectorielle ainsi que les catégories suggérées ne sont pas utilisées.
Renforcement des capacités	Pas de méthodes spécifiques utilisées pour rendre compte.Mais il existe des rapports d'audits,des rapports de mission,des rapports d'évaluation à mi-parcours et final ainsi que les réalités de terrain (constat,sonde des bénéficiés directs) .
Transfert de technologie	Pas de méthodes particulières adoptées
Égalité des sexes	Pas de méthode particulière seulement le quota de femmes n'est pas toujours respecté malgré que les Hautes Autorités ont prévu 3% dans toutes les décisions et nominations.
Canal	Le montant versé relève de l'appui général de base mais il est à signaler qu'un pourcentage important est affecté au ministère en charge de l'environnement pour lutter contre la DDTs.
Type de flux	Aide publique au Développement et autres
Instrument financier	Les définitions utilisées pour rendre compte des instruments financiers sont les prêts aux conditions normales ainsi que les dons.
Type d'appui	Les appuis directs et indirects relatifs à la DDTs se traduit par la mise en œuvre des activités du secteur rural (ministères en charge de l'Environnement,de l'Agriculture et de l'Elevage) sans oublier les ONGs.Les montants indirectement liés à la DDTs ne sont malheureusement pas actualisés.
Montant des fonds mobilisés au moyen d'interventions publiques	La méthode utilisée est basée sur la méthodologie MAFAP ou SAPAA. cette méthodologie est basée sur une classification unique. Cette classification repose sur les principes de classification des politiques agricoles de la méthode Estimation du soutien à la production (ESP) de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) mais demeure compatible avec la Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP) du NEPAD de l'Union Africaine.
Renseignements complémentaires	Le tau d'échange entre la monnaie nationale et le dollar des Etats-Unies est très instable à cause du flux monétaire mondial. La source de données est la revue des dépenses publiques de l'État.Les chargés de mise en œuvre des projets/programmes sont les différents avec pour chef de fil le ministère du plan et de la coopération.

Observations d'ordre général

En dépit des progrès réalisés par le Tchad ces dernières années, des défis sont encore à relever en termes de déploiement optimal des ressources publiques disponibles pour améliorer les performances des différents secteurs. Pour ainsi faire face à ces défis, la disponibilité de capacités à la fois humaine et financière est une nécessité.

S05-2 Ressources publiques nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les dépenses publiques nationales, y compris les subventions et les recettes, dont les impôts, directement et indirectement liées à la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements sur l'évolution de ces montants.

Évolution des dépenses publiques nationales et des ressources financières consacrées au niveau national aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↻

Évolution des recettes publiques nationales provenant des activités liées à la mise en œuvre de la Convention

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↻

Le Gouvernement a formulé et mis en œuvre, des Stratégies Nationales de Réduction de Pauvreté (SNRP) et le Plan National de Développement (PND) qui est élaboré pour accélérer l'amélioration des conditions de vie des populations. A cela s'ajoutent: -politique entrepreneuriale (prêts offerts aux jeunes et femmes); -Application des textes relatifs à la protection de l'environnement; -mise en œuvre de plusieurs projets de développement etc.

Le Tchad a élaboré en Septembre 2022, une Revue des Dépenses Publiques du Secteur Agricole et Alimentaire Allégée (RDPA) dans le but de connaître les investissements faits dans le secteur rural de manière générale afin de mieux améliorer ou rehausser l'investissement national. Cette revue prend en compte les dépenses mises en œuvre dans le cadre de la Convention dans tous les ministères.

Niveau 2 : Tableau 2 Ressources publiques nationales

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Dépenses publiques	2021	4 432 000 000 000	44,32(en milliardFCFA)
Directement liées à la lutte contre la DDTS	2021	281 000 000 000	28,16 (en milliard FCFA) .
Indirectement liées à la lutte contre la DDTS		1 646 000 000 000	16,46 (en milliard FCFA)
Subventions	2019	100 ,210000000000	dons/projets) (52,56%) contre 47,44% de prêts/projets en moyenne sur la période 2017-2019.
Subventions liées à la lutte contre la DDTS	2021	2 019 000 000 000	20,19 (en milliard FCFA)
Dépenses totales/total par an			

	Année	Montants	Renseignements complémentaires
Recettes publiques	2022	1 300 000 000 000	Pour mieux recouvrer les impôts et taxes en 2022, le gouvernement a décidé de déclarer une « amnistie fiscale » pour les opérateurs économiques de bonne foi. Cela signifie que, le paiement du principal amnistiera les pénalités et les poursuites.
Taxes environnementales pour la conservation des ressources foncières et taxes liées à la lutte contre la DDTS			Les taxes environnementales relatifs à la DDTS font défaut puisque l'Eta a strictement interdit la commercialisation du bois vert ou mort sur toute l'étendue du territoire nationale, ce qui a permis actuellement une reprise végétative sans égale
Revenus totaux/total par an			

Documentation

	Explication
--	-------------

SO-5: Mobiliser les ressources financières et non financières importantes et supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces au niveau mondial et national

	Explication
Dépenses publiques	Les différentes informations sont tirées pour la plupart de la Revues des Dépenses Publique du Secteur Agricole et Alimentaire A llégée (RDPAA). Cette revue prend évidemment en compte la mise en œuvre de Convention à travers les ministères du secteur rural.
Subventions	RDPAA
Recettes publiques	RDPAA et documentation du ministère en charge des finances.
Ressources nationales directement ou indirectement liées à la lutte contre la DDTS	Les ressources nationales directement ou indirectement liées à la lutte contre la DDTS sont tirées des réalisations budgétaires des ministères en charge de l'Environnement, de l'Élevage et de l'Agriculture.

Votre pays a-t-il fixé un objectif d'augmentation et de mobilisation des ressources nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

Le Tchad a effectivement formulé plusieurs objectifs d'augmentation et de mobilisation des ressources aux fins de la mise en œuvre de la Convention. En effet, chaque province doit disposer de son Programme d'Action Provinciale de Lutte Contre la Désertification (PAP-LCD) et de ses Plan d'Action Laux de Lutte Contre la Désertification (PAL-LCD). Il est à signaler que le Tchad dispose de 23 Provinces. Les PAP-LCD et PAL-LCD prennent en compte la caractérisation de la DDTS, les moyens de lutte et les projets de développement.

Observations d'ordre général

S05-3 Ressources privées internationales et nationales

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources publiques internationales et nationales mobilisées par le secteur privé de votre pays aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ~

Évolution des ressources publiques nationales

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ~

Au Tchad il n'y a pas dialogue national permanent entre les pouvoirs publics, le secteur privé et les partenaires de développement, en vue d'améliorer la compréhension mutuelle des problèmes et préoccupations. Les OSC qui œuvrent dans le cadre de la Convention bénéficient considérablement de l'appui des partenaires et les résultats de leurs activités sont partout visibles dans tout le pays? C'est le cas de CERDEF qui a mis en œuvre un projet de production de 10 000 000 de plants et réalisé des fermes agricoles intégrées. La structure dans la Stratégie Nationale de Développement du Secteur Privé (SNDSP) est conçue pour assurer au Tchad un développement inclusif. Un forum de dialogue Etat-Secteur Privé a été organisé pour assoir un dynamisme dans le développement, malheureusement les résultats ne suivent pas. Les secteurs privés œuvrant dans le cadre de la Convention sont appuyés par les USA, Allemagne, Suisse, France et bien d'autres.

Niveau 2 : Tableau 3 Ressources privées internationales et nationales

Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant total en dollars des États Unis	Instrument financier	Type d'institution	Bénéficiaire	Renseignements complémentaires
	Total	0				

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 3

Les données fiables sur les ressources privées internationales et nationales nous font malheureusement défaut.

Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à fournir des ressources internationales et nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention ?

Oui, les mesures sont prises à tous les niveaux pour encourager le secteur privé ainsi que les organisations non gouvernementales, les fondations et les milieux universitaires à fournir des ressources internationales et nationales aux fins de la mise en œuvre de la Convention.

Observations d'ordre général

L'Etat à travers le ministère en charge de l'environnement implique très souvent le secteur privé dans les activités dans le cadre de la Convention. Cette implication peut bien s'expliquer par la présence du secteur privé dans toutes les COP, CNULCD, CDB et CCNUCC ainsi que l'élaboration et la signature des accords de partenariat avec les Directions techniques du MEPDD.

S05-4 Transfert de technologie

Niveau 1 : Communiquer des informations sur les ressources fournies et reçues aux fins du transfert de technologie et de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales fournies

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↔

Évolution des ressources publiques internationales bilatérales et multilatérales reçues

- En hausse ↑
- Stable ↔
- En baisse ↓
- Inconnue ↔

Niveau 2 : Tableau 4 Ressources fournies et reçues pour les mesures ou activités de transfert de technologie

Fourni Reçu	Année	Titre du projet, programme, activité ou autre mesure	Montant	Bénéficiaire Pourvoyeur	Description et objectifs	Secteur	Type de technologie	Activités menées par	État d'avancement de l'activité	Calendrier d'exécution de la mesure ou de l'activité	Utilisation, incidence et résultats estimés	Renseignements complémentaires
Total fourni :			0	Total reçu :			0					

Donner des informations méthodologiques utiles concernant les données présentées dans le tableau 4

Communiquer des informations sur les hypothèses sous-jacentes, les définitions et les méthodes utilisées pour rendre compte des transferts de technologie assurés, reçus ou requis. Ajouter des liens vers des documents utiles.

Donner des informations sur les types de technologies nouvelles ou actuelles dont votre pays a besoin pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, et sur les difficultés rencontrées pour acquérir ou mettre au point ces technologies.

Le Tchad a besoin des types de technologies suivantes pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse: -Stabilisation moderne de la désertification, -Quantification du taux de carbone dans et sous la terre; -Technologies d'Agroforesteries; le Tchad veut bien aussi : -élaborer les Programmes d'Action Provincial de Lutte Contre la Désertification (PAP-LCD) dans les 23 provinces; -Inventorier les ressources forestières -Elaborer un plan national de sécheresse; -Elaborer une Stratégie Nationale de Reboisement; -Mener des études approfondie sur les tempêtes de sable (dépression de bodelée); -Réaménagement des forêts classées; -Révision du PAN/LCD; -Mettre en œuvre le Programme de -Reboisement dans les 23 provinces (PNR23) etc. Les difficultés majeures pour mettre en oeuvre les types de technologies et autres sont d'ordre financier.

Observations d'ordre général

Nous ne disposons pas des informations fiables sur les ressources fournies et reçues aux fins du transfert de technologie et de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur l'évolution de ces ressources.

SO5-5 Appui futur aux activités liées à la mise en œuvre de la Convention

SO5-5.1 : Fourniture et mobilisation prévues de ressources nationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources nationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des renseignements relatifs à l'indicateur SO5-2, ainsi que des informations sur les ressources financières publiques qu'il est prévu de verser, les secteurs cibles et les politiques nationales qu'il est prévu de mettre en œuvre.

Inexistence des données ou informations fiables

SO5-5.2: Fourniture et mobilisation prévues de ressources internationales publiques et privées

Donner des informations sur les ressources internationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur les ressources financières publiques et l'appui qu'il est prévu de consacrer au renforcement des capacités et au transfert de technologie, sur les régions et pays cibles, et sur les programmes et politiques prévus et les priorités fixées.

Inexistence des informations fiables sur les ressources internationales qu'il est prévu de fournir et de mobiliser aux fins de la mise en œuvre de la Convention, y compris des informations sur les ressources financières publiques et l'appui qu'il est prévu de consacrer au renforcement des capacités et au transfert de technologie, sur les régions et pays cibles, et sur les programmes et politiques prévus et les priorités fixées.

SO5-5.3 : Ressources nécessaires

Communiquer des informations sur les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la Convention, notamment sur les projets qui ont le plus besoin de ressources et les régions qui ont le plus besoin d'aide et auxquels votre pays a accordé le plus d'attention.

Le financement du projet RECONNECT (Restauration des corridors écologiques du Mayo-Kebbi Ouest au Tchad en appui aux multiples avantages fonciers et forestiers) à hauteur de 5.366.972 USD permettra de restaurer d'énorme superficies de terres. Il est à signaler que le projet RECONNECT couvre SENA-OURA qui fait partie des sites pilotes volontaires de la LDN.

Observations d'ordre général

Sources financières et non financières

Mobilisation accrue de ressources:

Souhaitez-vous faire part de la façon dont votre pays a mobilisé davantage de ressources au cours de la période considérée ?

- Oui
 Non

Utilisation de la neutralité en matière de dégradation des terres comme cadre pour accroître l'investissement :

De votre point de vue, avez-vous tiré parti de la neutralité en matière de dégradation des terres pour renforcer la cohérence, l'efficacité et les multiples avantages des investissements ?

- Oui
 Non

Amélioration des institutions et mécanismes de financement existants ou novateurs

De votre point de vue, votre pays a-t-il amélioré l'utilisation des mécanismes et des institutions de financement existants ou novateurs ?

- Oui
 Non

Politique et planification

Programmes d'action :

Votre pays a-t-il élaboré son programme d'action national ou a-t-il participé à son élaboration, à sa mise en œuvre, à sa révision ou à son suivi régulier ?

- Oui
 Non

Politiques et conditions appropriées :

Au cours de la période considérée, votre pays a-t-il mis en place ou contribué à mettre en place des politiques et des conditions appropriées visant à promouvoir et/ou appliquer des moyens de lutter contre la désertification et la dégradation des terres et d'atténuer les effets de la sécheresse ?

- Oui
 Non

Synergies :

De votre point de vue, votre pays a-t-il exploité les synergies et intégré la DDTS dans des plans nationaux élaborés au titre des autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, en particulier des autres conventions de Rio, et dans d'autres engagements internationaux ?

- Oui
 Non

Prise en considération de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse :

De votre point de vue, votre pays a-t-il pris des mesures concrètes pour prendre en considération la DDTS dans les politiques économiques, environnementales et sociales afin d'accroître les effets et l'efficacité de la mise en œuvre de la Convention ?

- Oui
 Non

Politiques relatives à la sécheresse :

Votre pays a-t-il mis en place ou est-il en train de mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance nationaux pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse ?

- Oui
 Non

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en place des politiques, des mesures et des modes de gouvernance pour la prévention et la gestion des situations de sécheresse, en application de la Convention ?

- Oui
 Non

Agir sur le terrain

Pratiques de gestion durable des terres:

Votre pays a-t-il mis en œuvre ou est-il en train de mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des terres (GDT) pour lutter contre la DDTs ?

- Oui
 Non

Quels types de pratiques de GDT sont mises en œuvre ?

- Agroforesterie
 Fermeture de certaines zones (arrêt de l'utilisation, appui à la régénération)
 Apiculture, pisciculture, etc
 Mesure utilisant la technique des pentes transversales
 Réduction écosystémique des risques de catastrophe
 Efficacité énergétique
 Gestion des plantations forestières
 Jardins familiaux
 Amélioration de la végétation basse/de la couverture végétale
 Amélioration des variétés végétales et des espèces animales
 Gestion intégrée des cultures et du bétail
 Gestion intégrée des nuisibles et des maladies (y compris l'agriculture biologique)
 Gestion intégrée de la fertilité des sols
 Gestion de l'irrigation (y compris l'adduction d'eau, le drainage)
 Réduction au minimum de la perturbation des sols
 Gestion des forêts naturelles et semi-naturelles
 Pastoralisme et gestion des pâturages
 Mesures après-récolte
 Système de rotation (rotation des cultures, jachères, agriculture itinérante)
 Gestion des eaux de surface (source, rivière, lacs, mer)
 Drainage et dérivation de l'eau
 Récupération de l'eau
 Protection/gestion des zones humides
 Brise-vent/rideau brise-vent
 Gestion des déchets/gestion des eaux usées
 Autre (préciser)

Utiliser l'espace ci-dessous pour fournir de plus amples informations sur l'expérience de votre pays :

La GDT est pratiquée de bonne manière au Tchad. Elle est pratiquée par la plupart des projets étatiques et des ONG. Les bonnes pratiques de la GDT résultent des activités de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) et du projet AMCC+.

Considérez-vous que les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès et quels sont, selon vous, les principaux facteurs de réussite ?

Oui, les pratiques mises en œuvre sont couronnées de succès. Les principaux facteurs de réussite sont la disponibilité de ressources financières et humaines (spécialistes) en dans le domaine.

Quelles ont été les difficultés rencontrées, le cas échéant ?

Les difficultés rencontrées dans la GDT sont axées simplement autour du faible financement et parfois la non maîtrise de la technologie y relative.

Quelles sont, selon vous, les enseignements à retenir à cet égard ?

La bonne Gestion Durable des Terres (les sols, l'eau, les animaux et les plante) pour la production de biens a permis au Tchad de répondre bien à l'évolution des besoins humains, tout en assurant à long terme le potentiel productif de ces ressources et le maintien ... La GDT a permis la restauration des terres et a apporté une réelle valeur à l'alimentation des populations.

Comment avez-vous fait participer les femmes et les jeunes à ces activités ?

Bien que la gestion des terres relève de la responsabilité des hommes, les femmes ont énormément contribué dans la mise en œuvre de la GDT au Tchad.

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à mettre en œuvre des pratiques de GDT ?

- Oui
 Non

Restauration et remise en état:

Votre pays a-t-il mis en application ou est-il en train de mettre en application des pratiques de restauration et de remise en état visant à contribuer à rétablir les fonctions et les services fournis par les écosystèmes ?

- Oui
 Non

Gestion des risques de sécheresse et systèmes d'alerte rapide :

Votre pays élabore-t-il un plan de gestion des risques de sécheresse, des systèmes de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Votre pays a-t-il aidé d'autres pays à élaborer des systèmes de gestion des risques de sécheresse, de surveillance ou d'alerte rapide et des programmes de protection sociale pour lutter contre la DDTS ?

- Oui
 Non

Nouveaux moyens de subsistance:

Votre pays encourage-t-il les pratiques permettant l'adoption de nouveaux moyens de subsistance dans le cadre de la DDTS ?

- Oui
 Non

Considérez-vous que votre pays prend des mesures particulières visant à faire participer les femmes et les jeunes à la promotion de nouveaux moyens de subsistance ?

- Oui
 Non

Mise en place de systèmes de partage des connaissances :

Votre pays a-t-il mis en place des systèmes de partage des informations et des connaissances sur les meilleures pratiques et

méthodes de gestion des situations de sécheresse et de facilitation de la constitution de réseaux en la matière ?

- Oui
- Non

Considérez-vous que votre pays a pris des mesures visant à favoriser l'accès des femmes aux connaissances et aux technologies ?

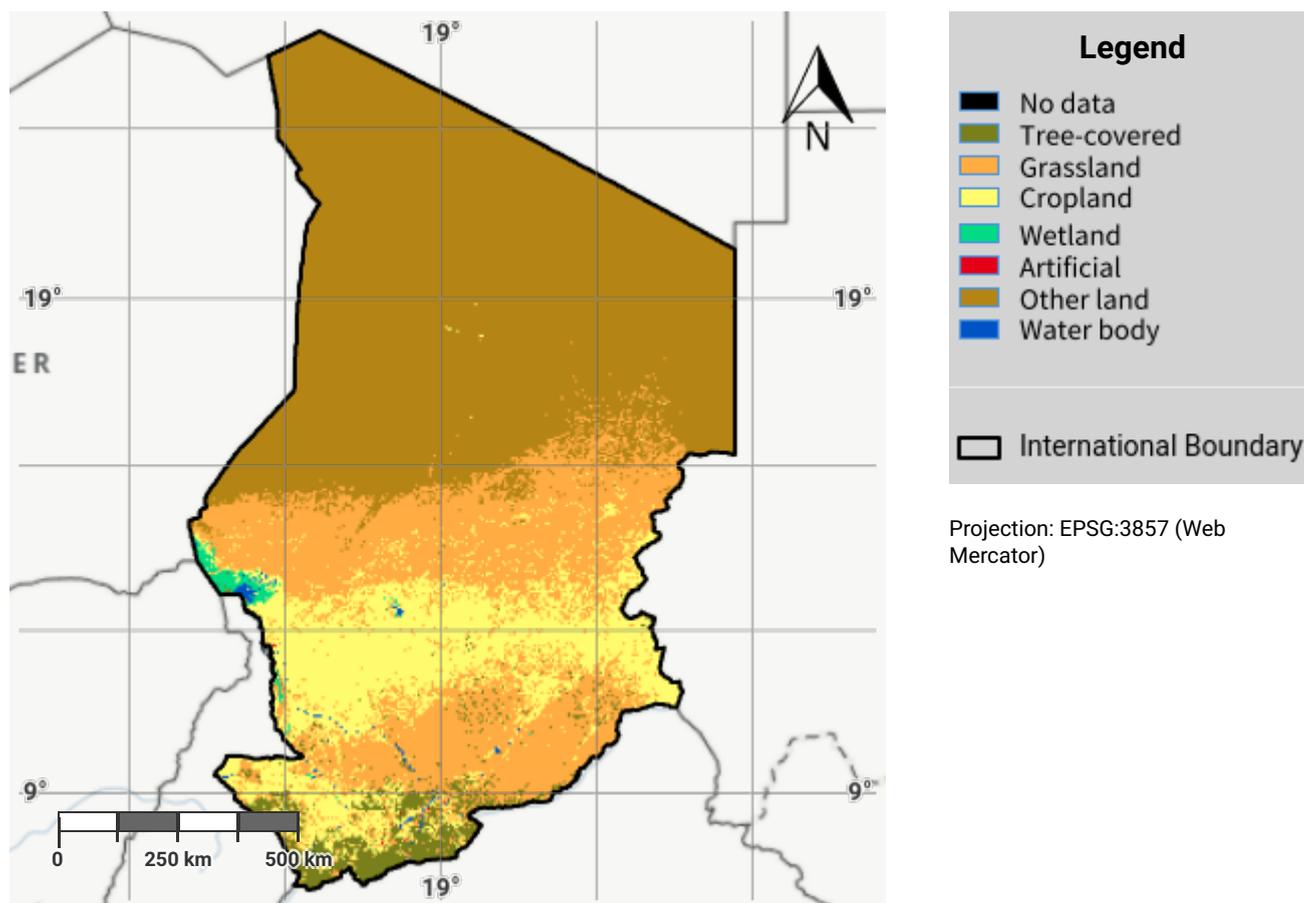
- Oui
- Non

Autres fichiers pour le rapport

Chad - SO5-1 recipient	Télécharger	68,4 Kio
------------------------	-----------------------------	----------

Chad – SO1-1.M1

Land cover in the initial year of the baseline period



Disclaimer

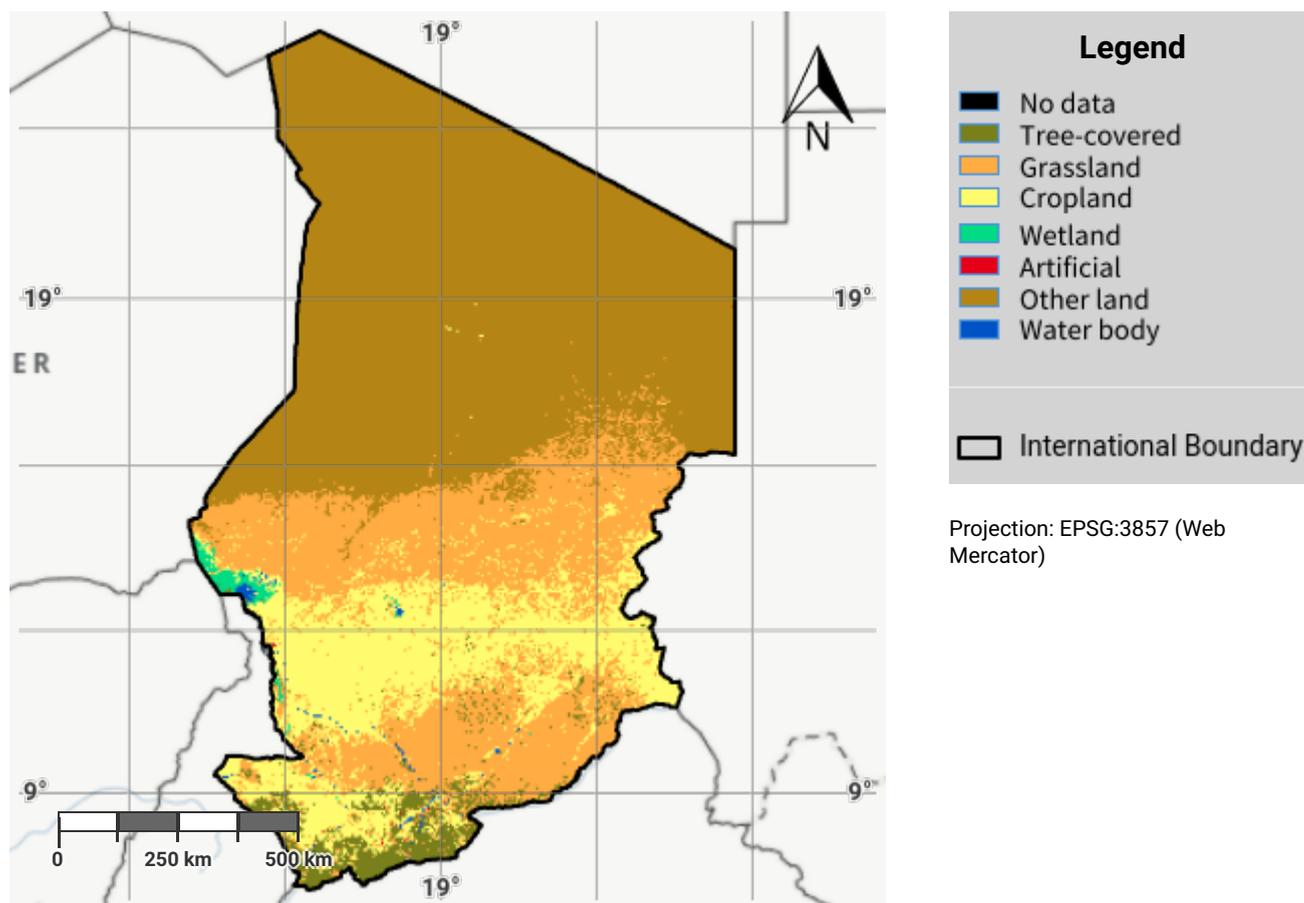
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-1.M2

Land cover in the baseline year



Disclaimer

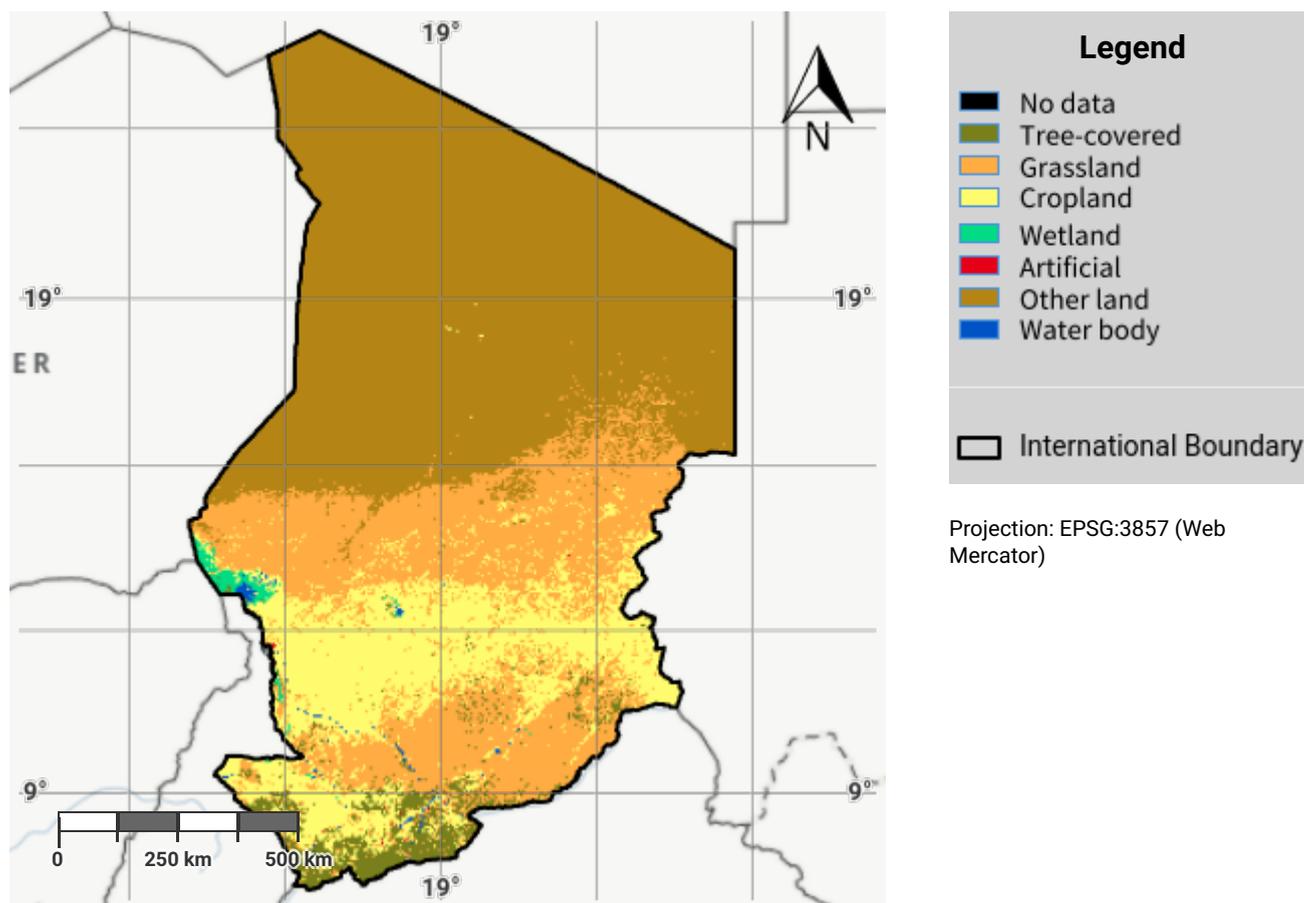
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-1.M3

Land cover in the latest reporting year



Disclaimer

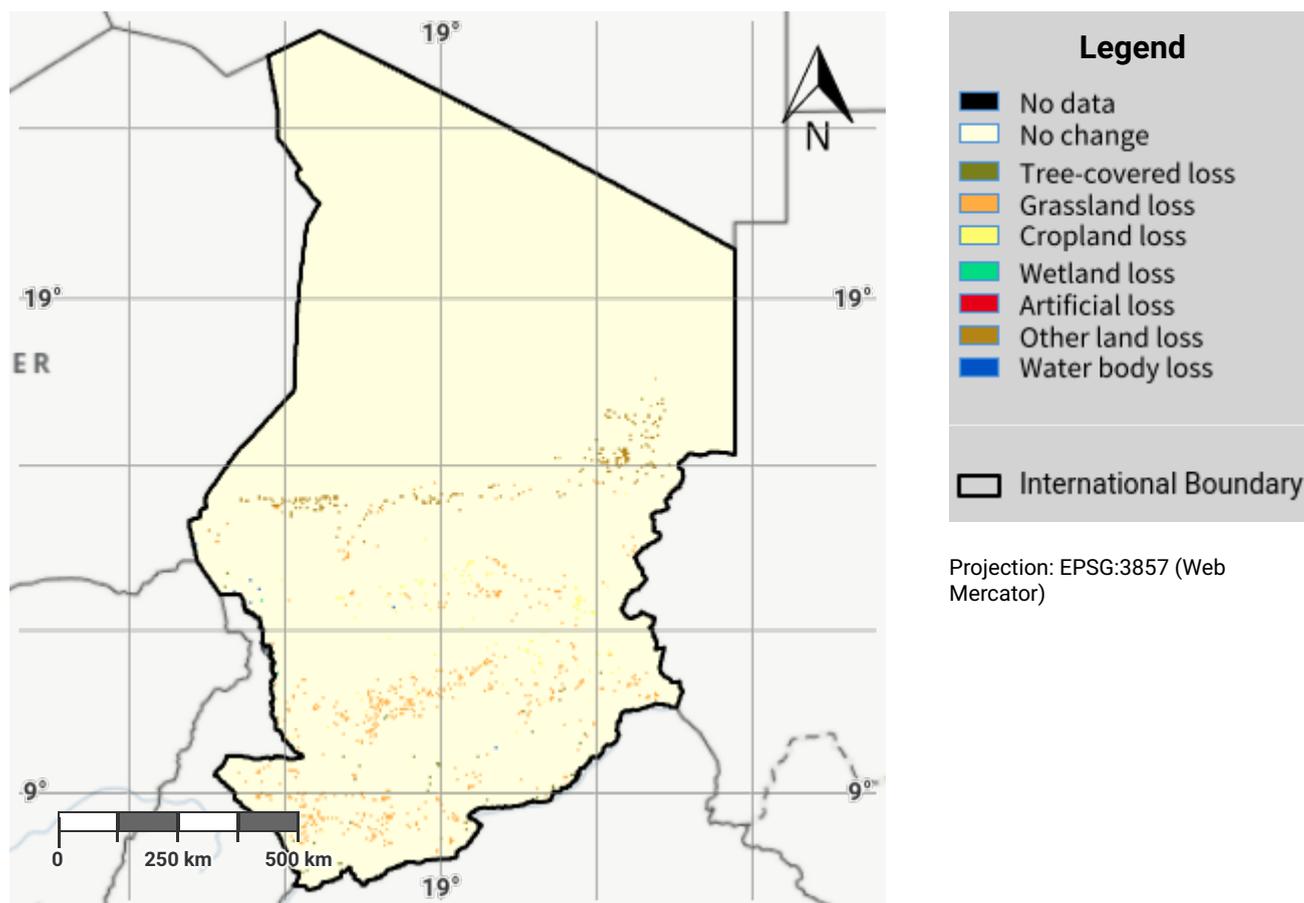
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-1.M4

Land cover change in the baseline period



Disclaimer

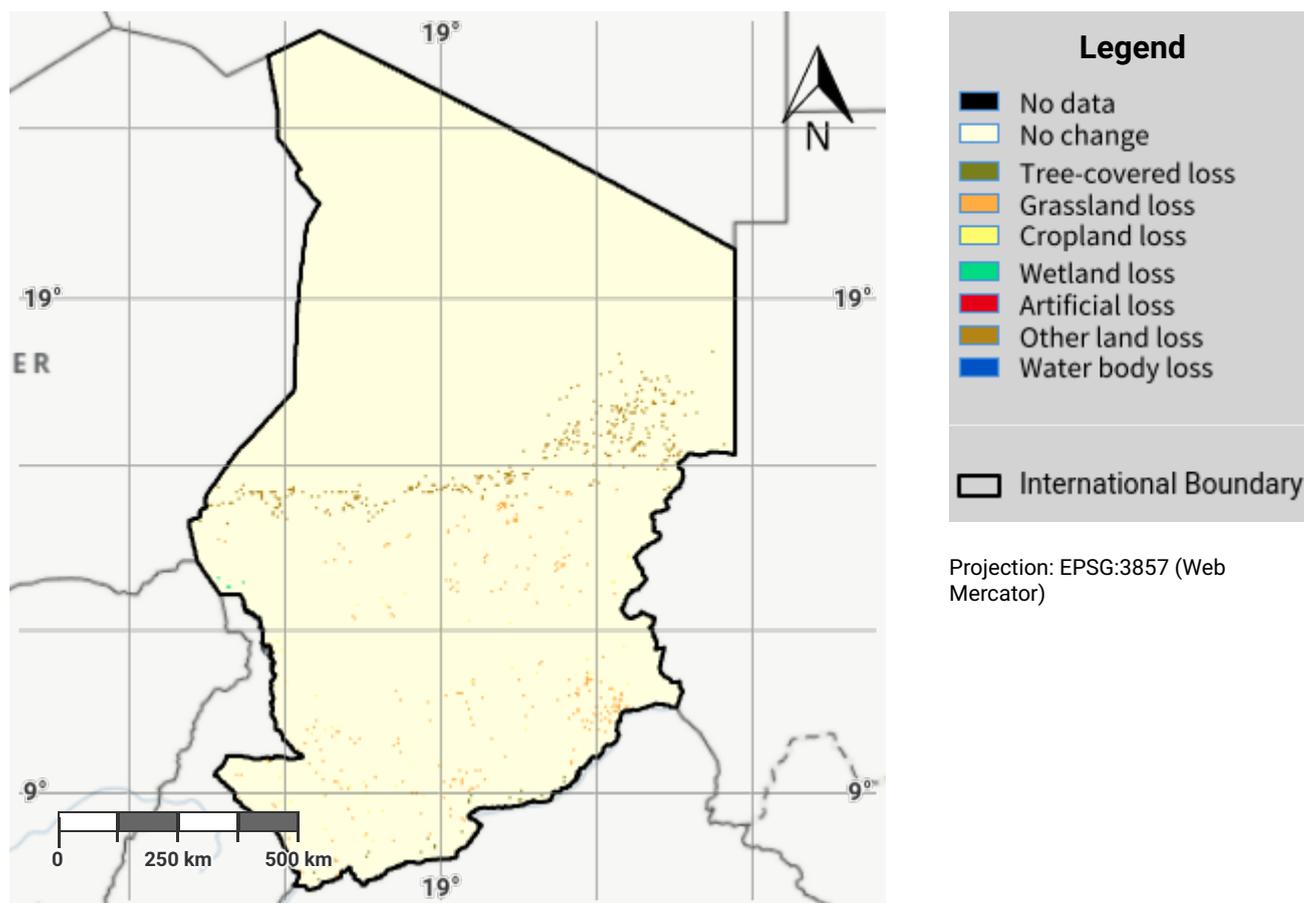
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-1.M5

Land cover change in the reporting period



Disclaimer

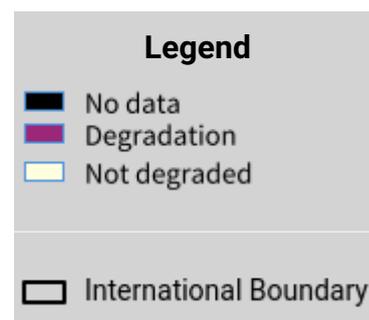
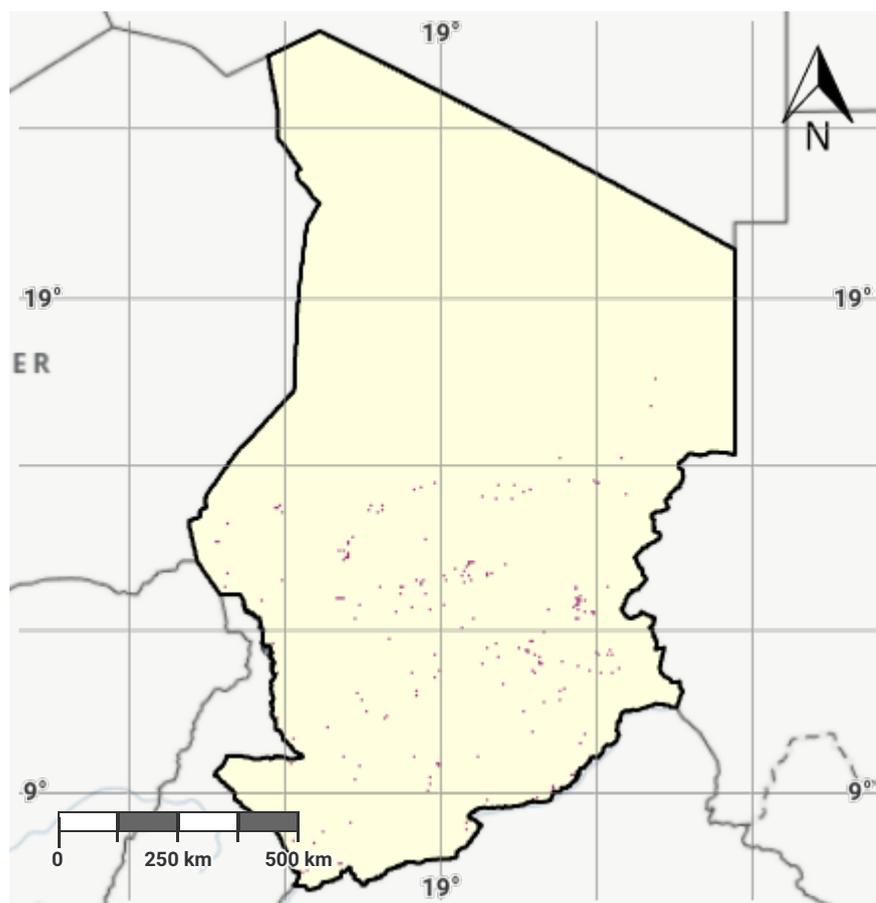
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-1.M6

Land cover degradation in the baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

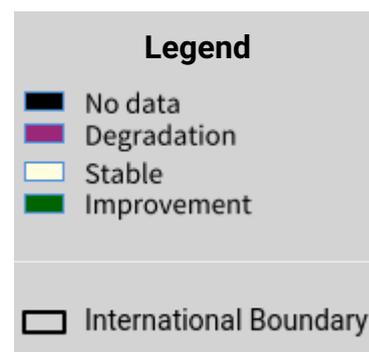
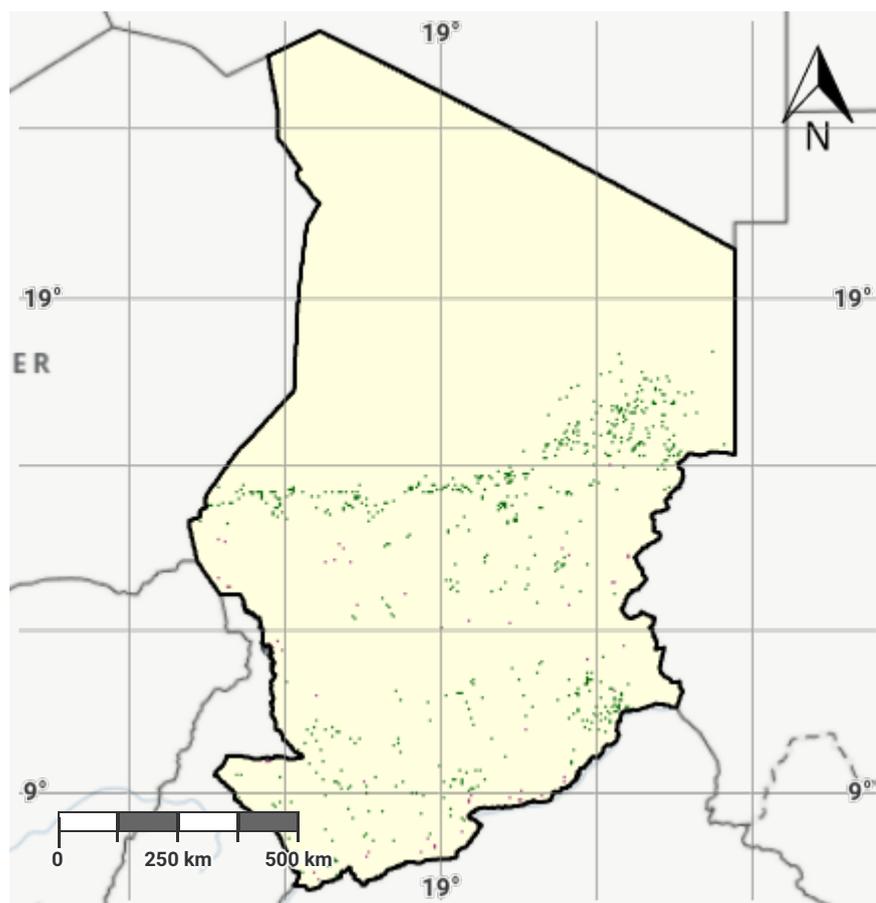
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-1.M7

Land cover degradation in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

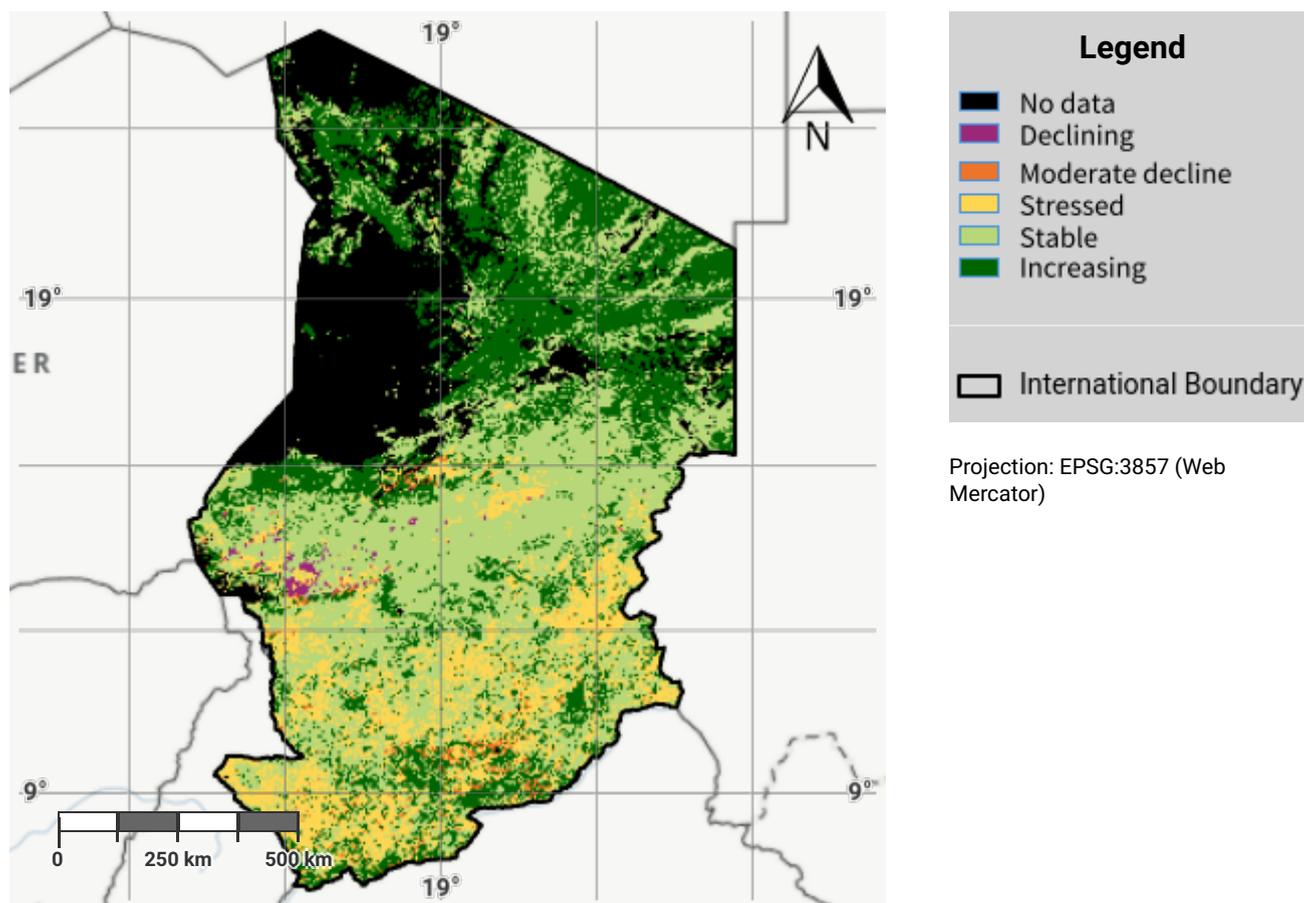
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- European Space Agency Climate Change Initiative Land Cover (ESA CCI-LC) product, 1992-2019. URL: <https://www.esa-landcover-cci.org/>

Chad – SO1-2.M1

Land productivity dynamics in the baseline period



Disclaimer

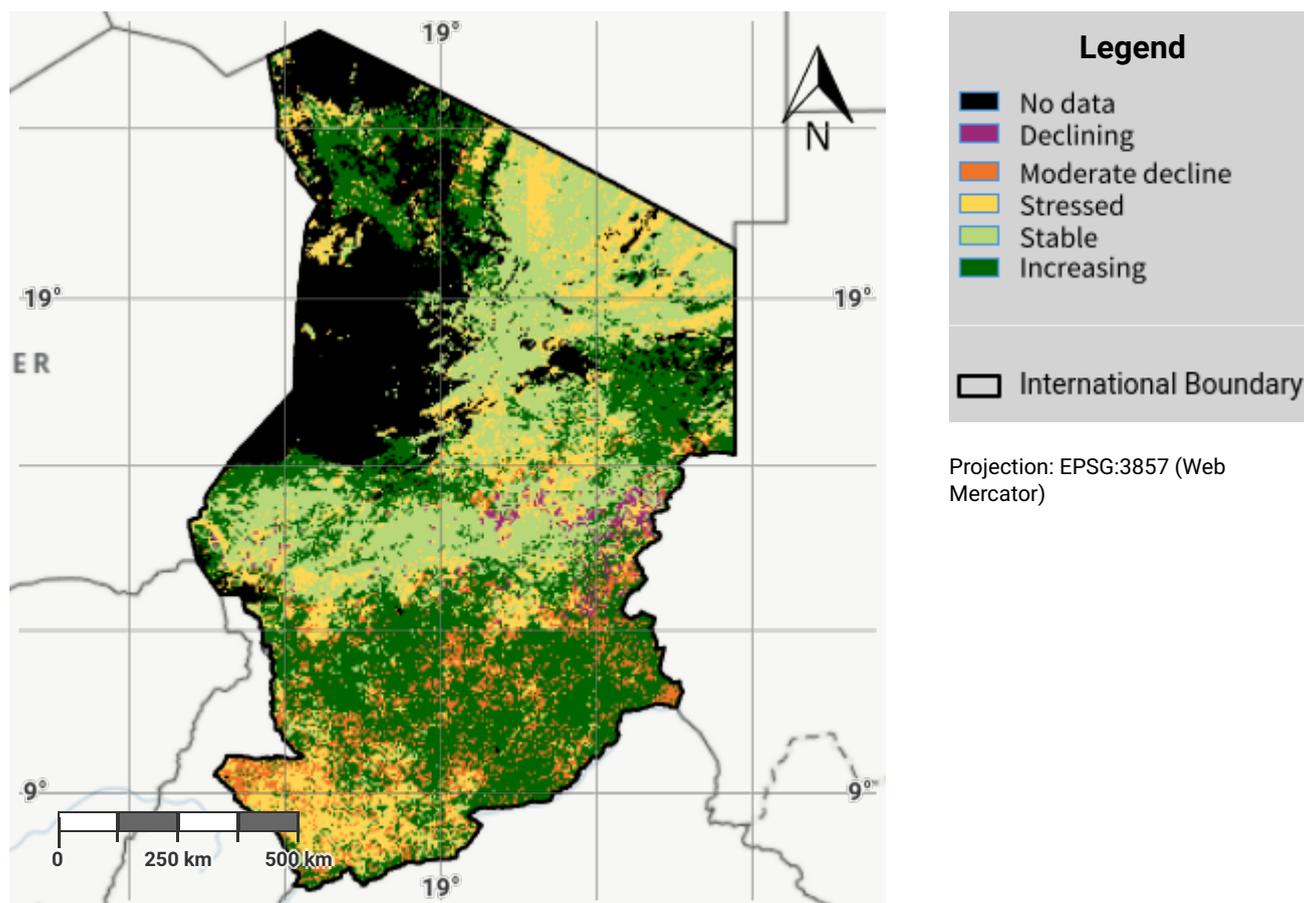
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Chad – SO1-2.M2

Land productivity dynamics in the reporting period



Disclaimer

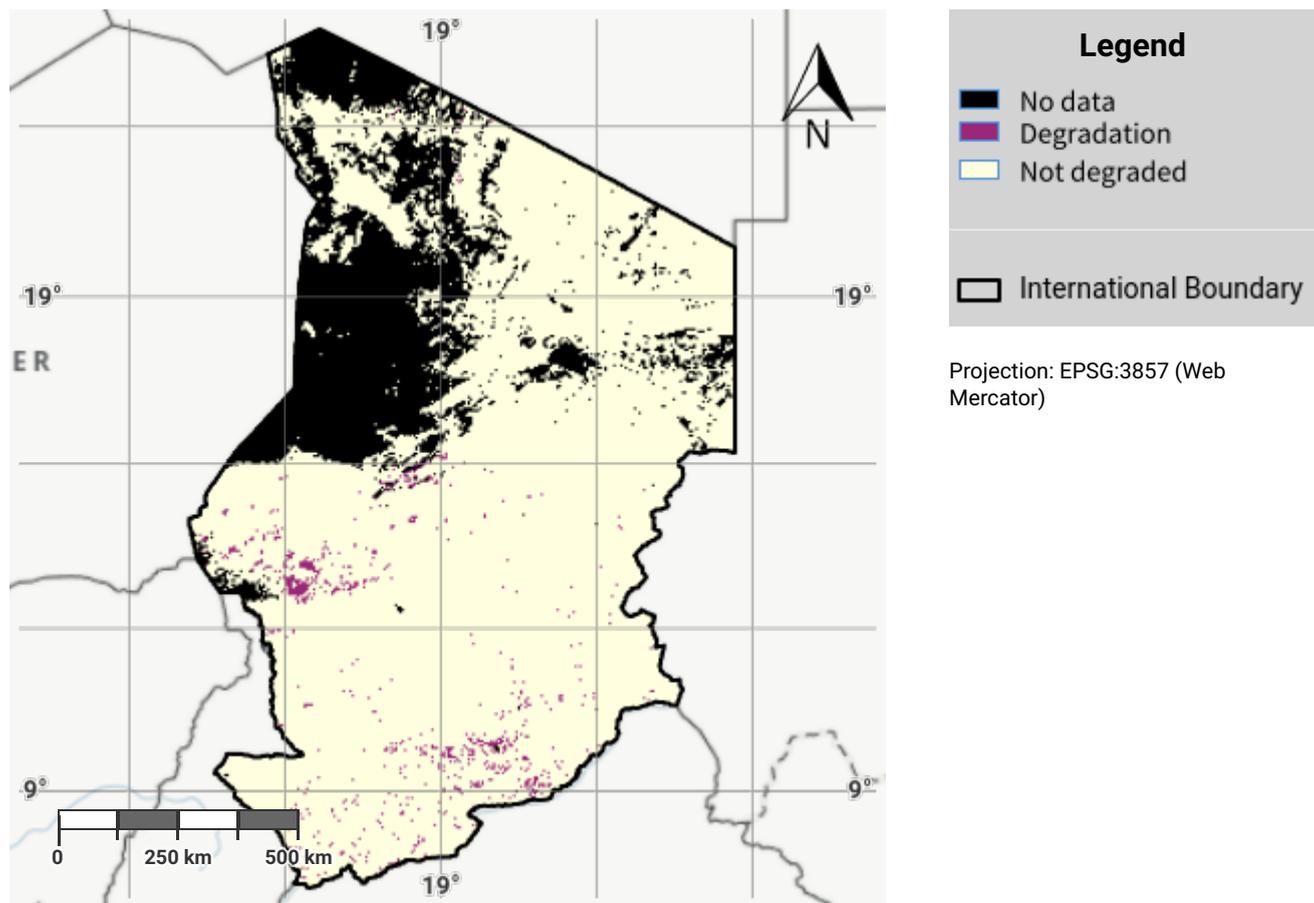
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Chad – SO1-2.M3

Land productivity degradation in the baseline period



Disclaimer

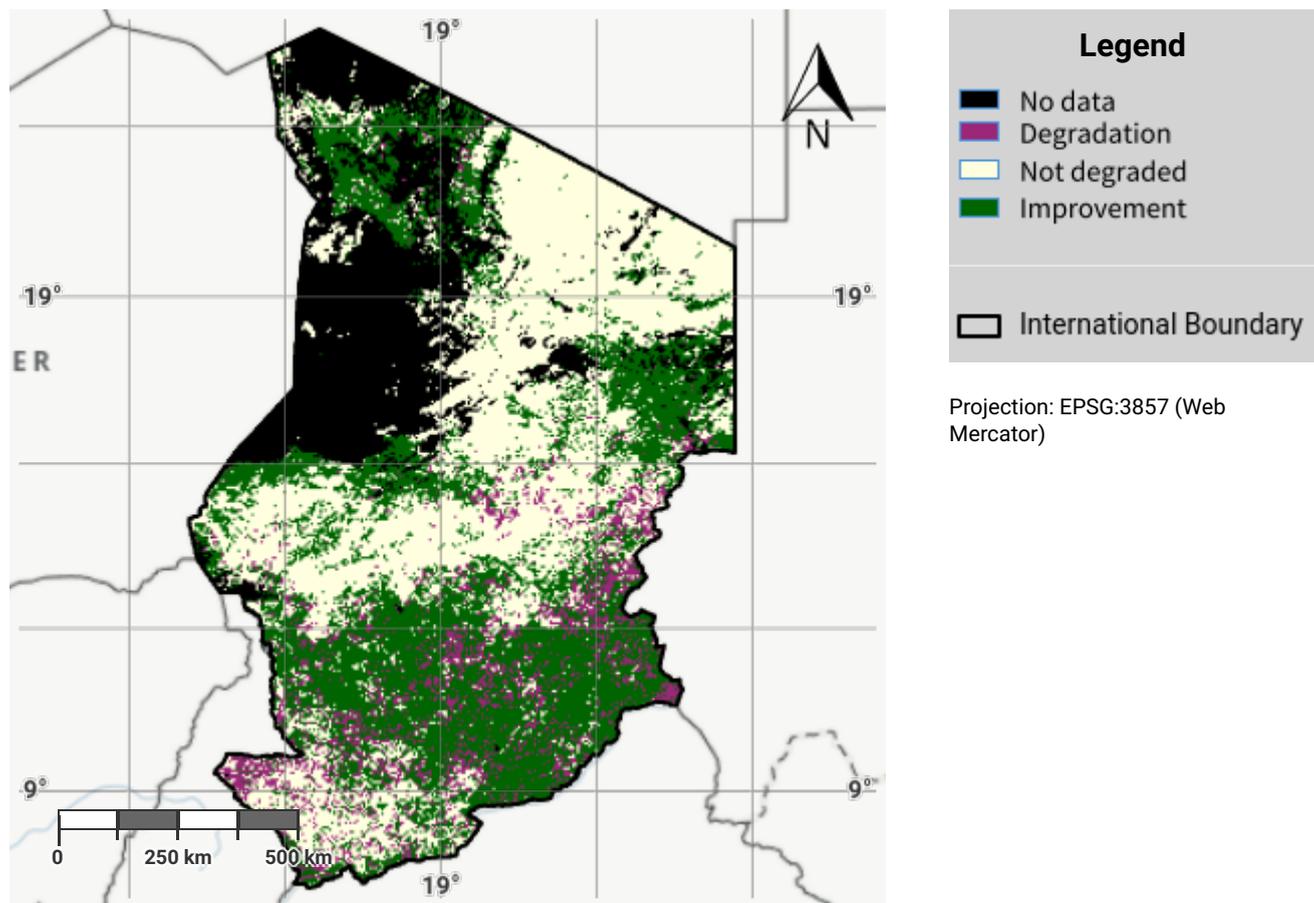
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDynR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Chad – SO1-2.M4

Land productivity degradation in the reporting period



Disclaimer

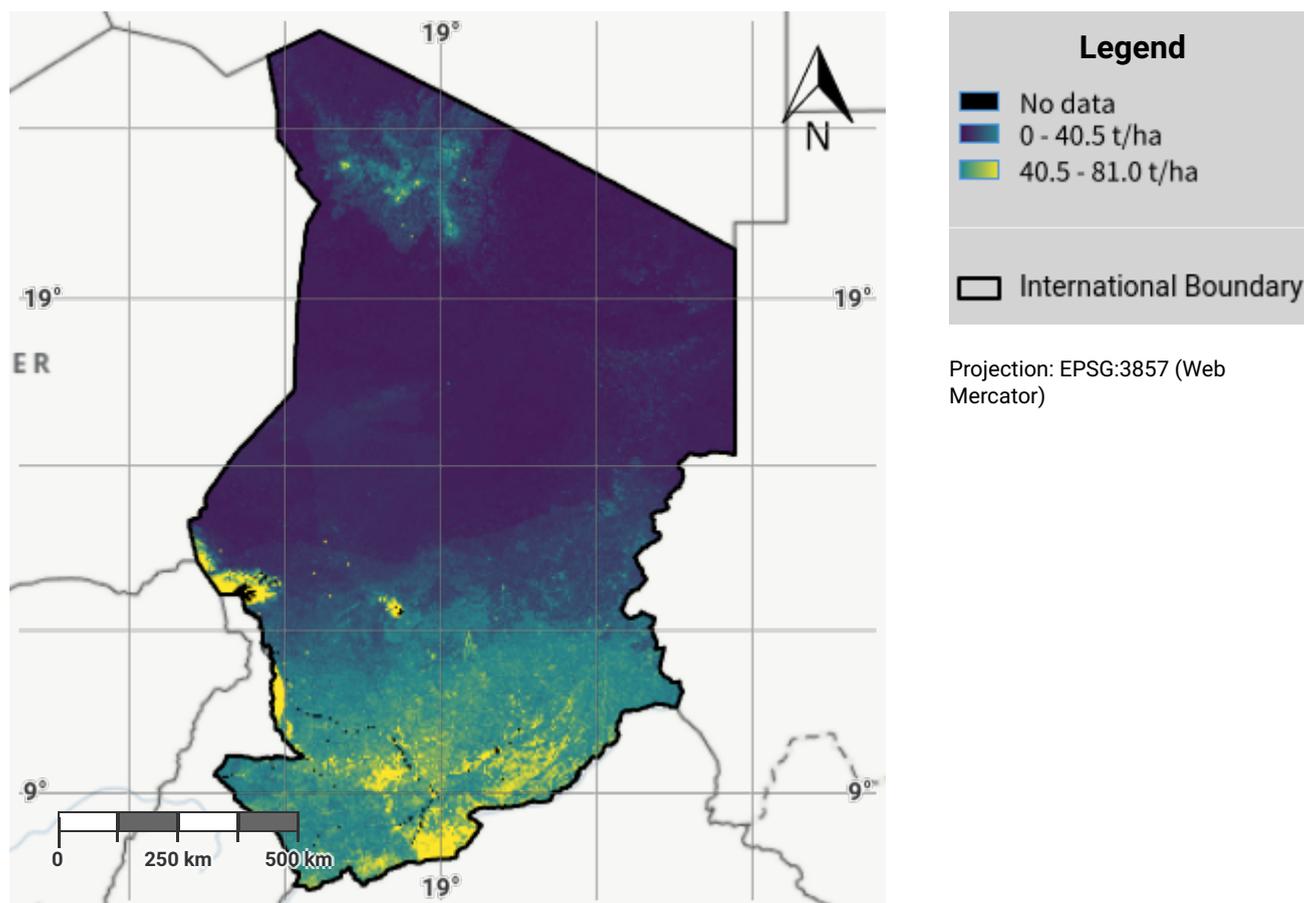
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- EC-JRC, 2021, based on Xavier Rotllan-Puig, Eva Ivits, Michael Cherlet, LPDyNR: A new tool to calculate the land productivity dynamics indicator, Ecological Indicators, Volume 133, 2021, 108386, ISSN 1470-160X. URL: <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2021.108386>

Chad – SO1-3.M1

Soil organic carbon stock in the initial year of the baseline period



Disclaimer

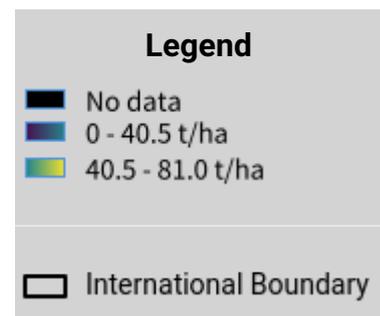
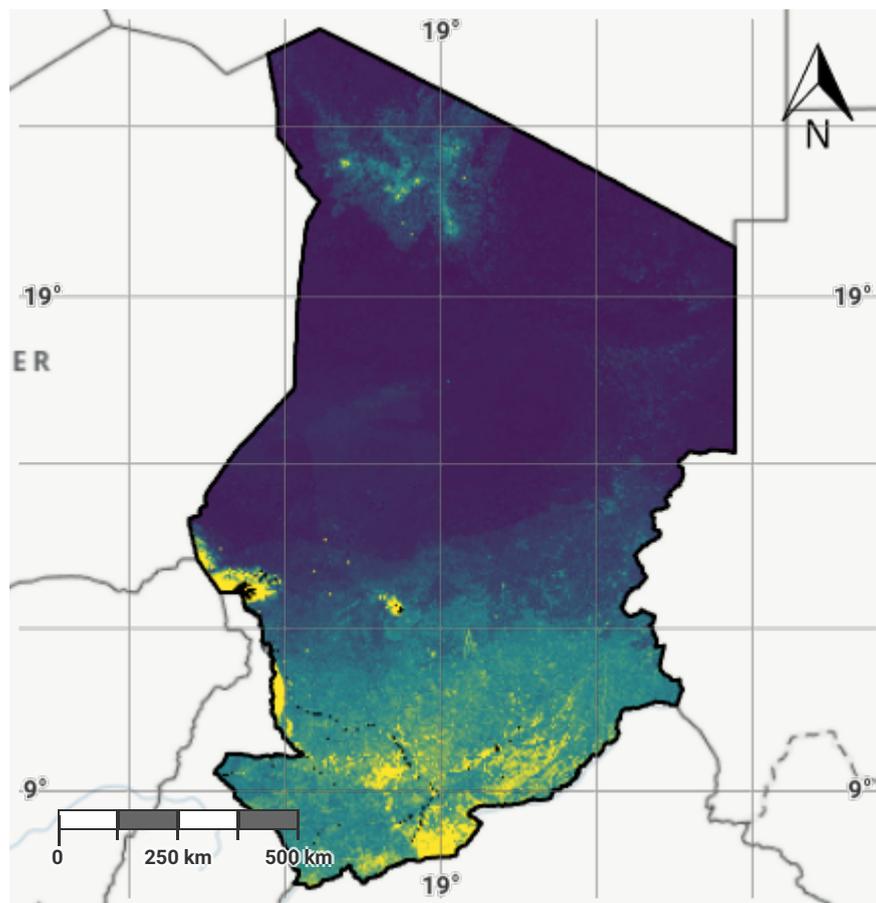
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-3.M2

Soil organic carbon stock in the baseline year



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

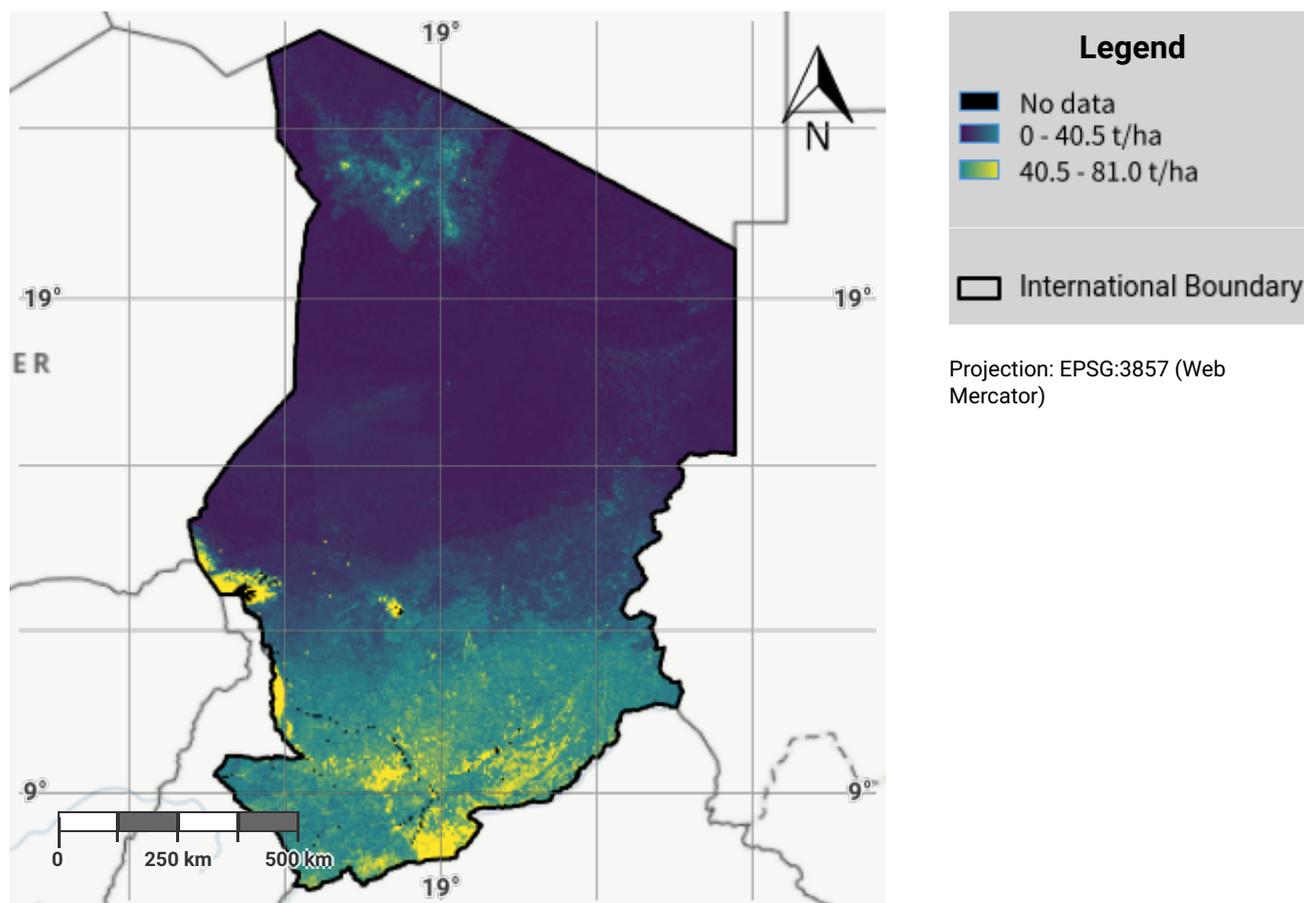
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-3.M3

Soil organic carbon stock in the latest reporting year



Disclaimer

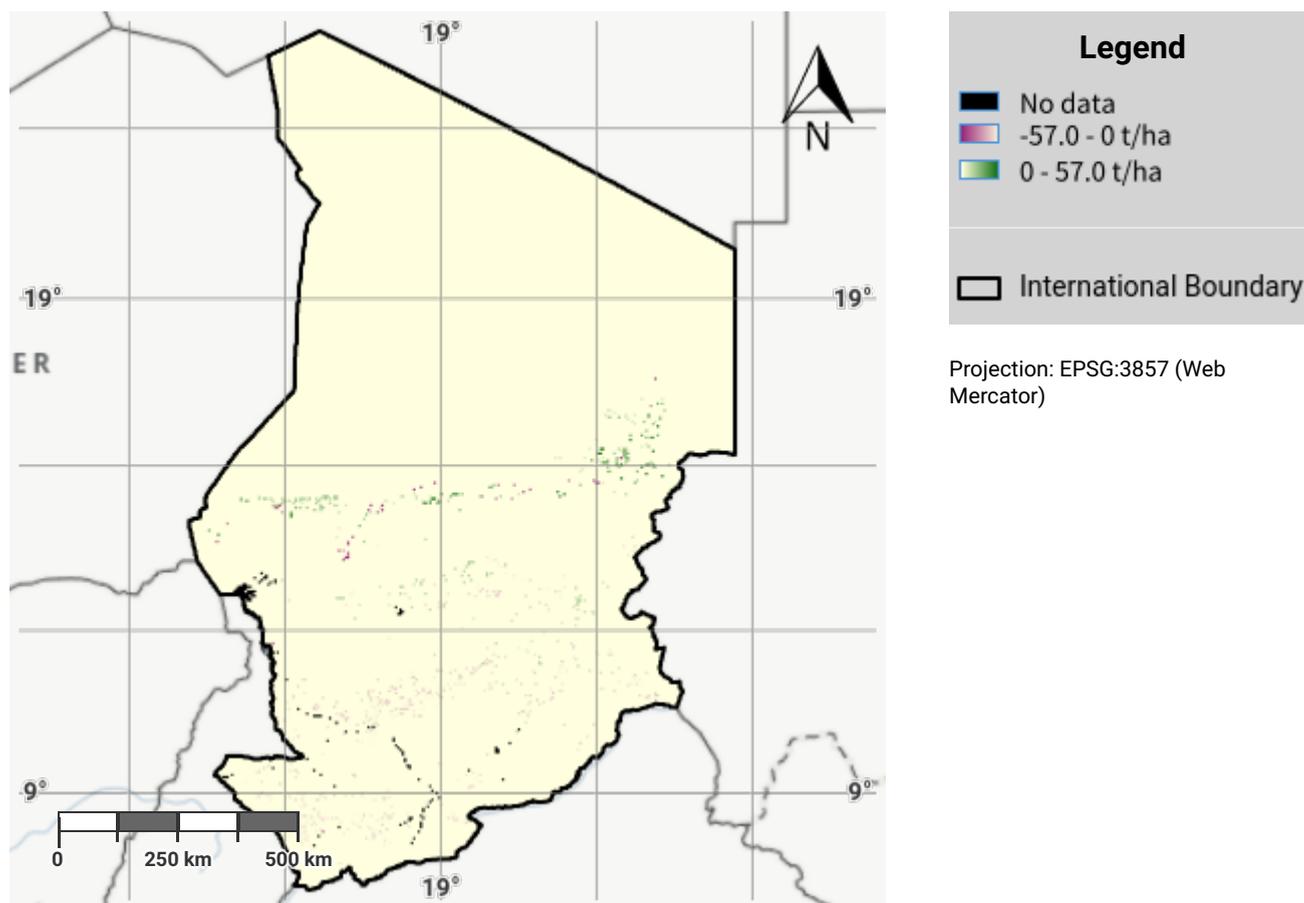
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-3.M4

Change in soil organic carbon stock in the baseline period



Disclaimer

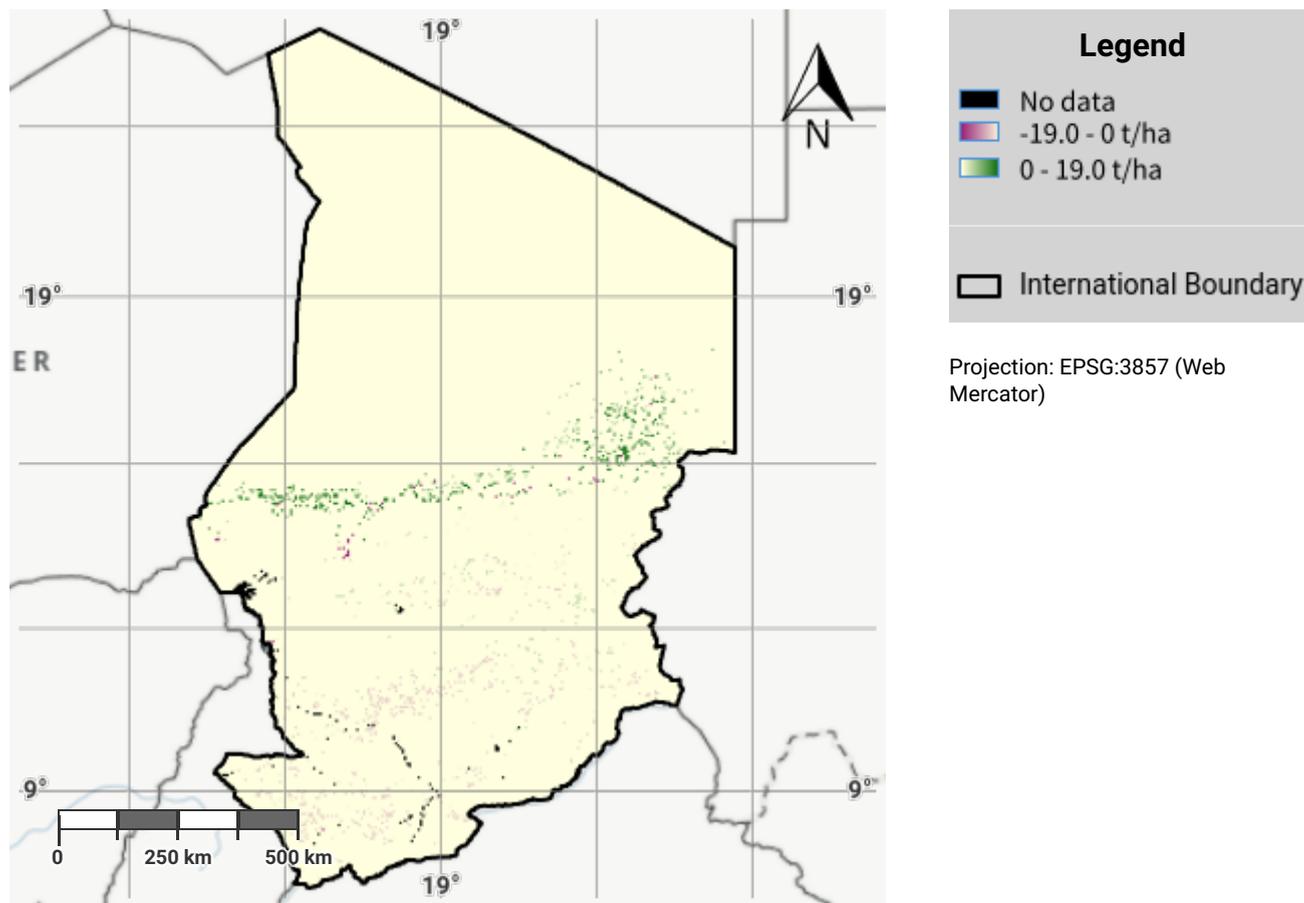
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-3.M5

Change in soil organic carbon stock in the reporting period



Disclaimer

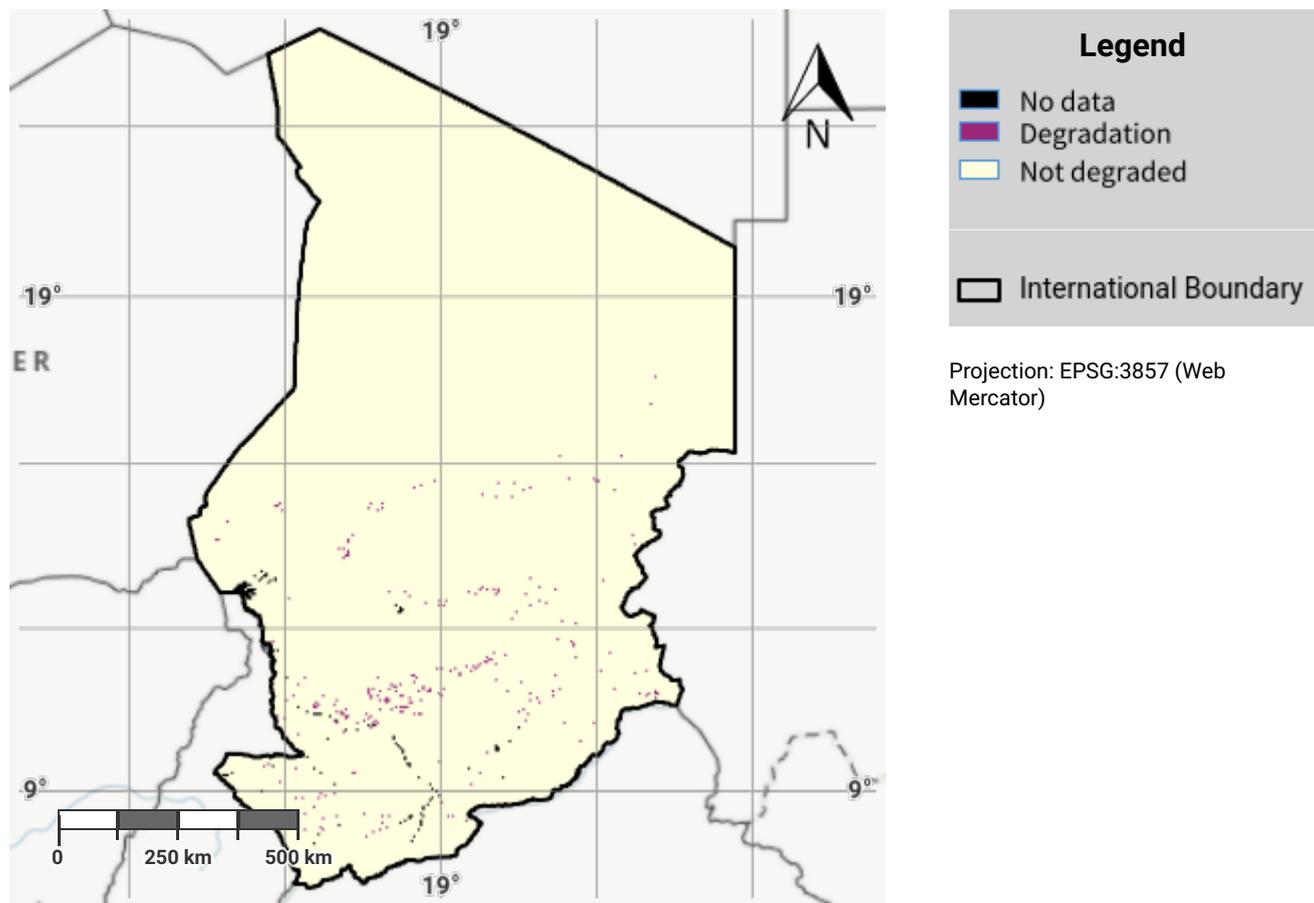
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-3.M6

Soil organic carbon degradation in the baseline period



Disclaimer

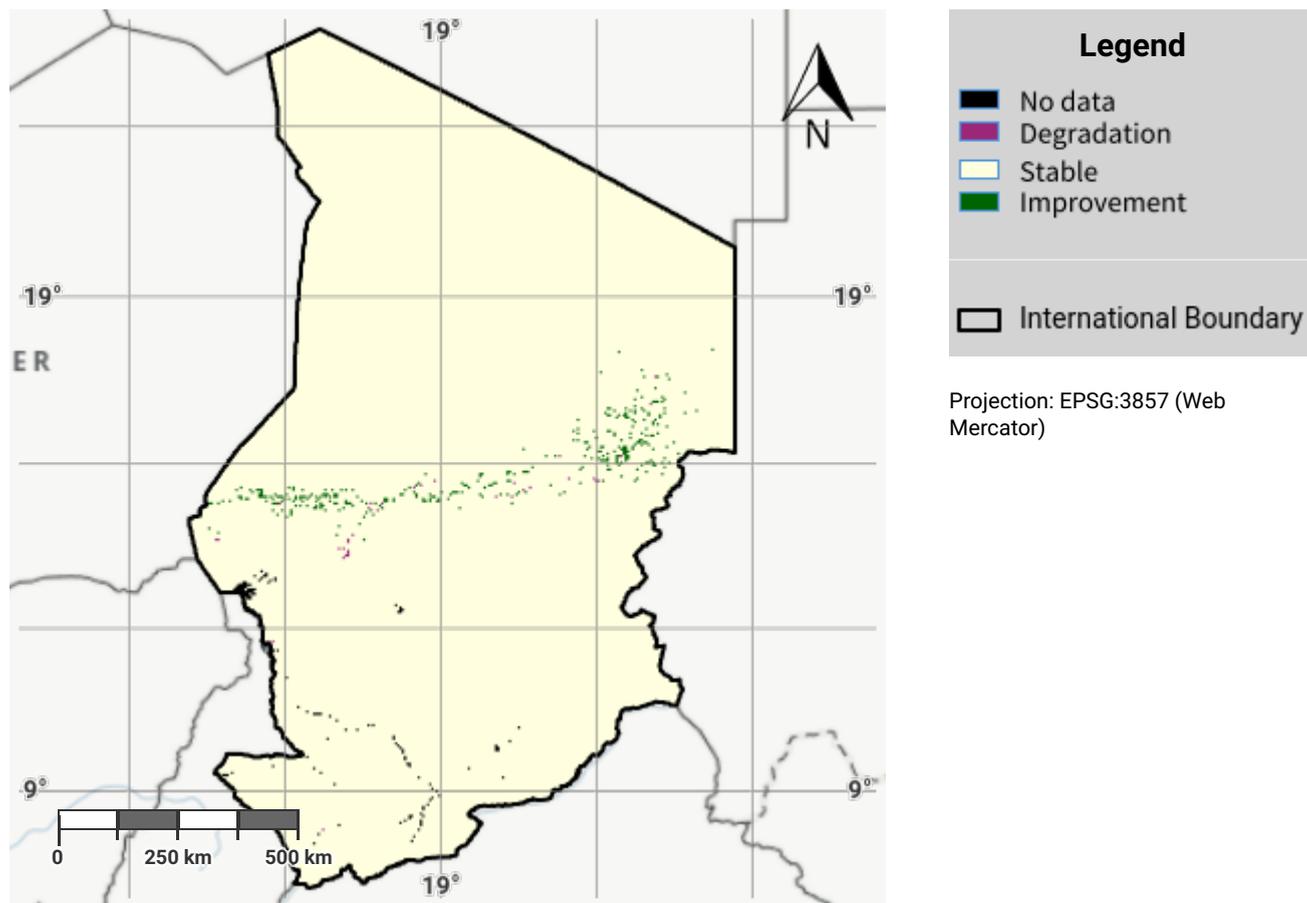
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-3.M7

Soil organic carbon degradation in the reporting period



Disclaimer

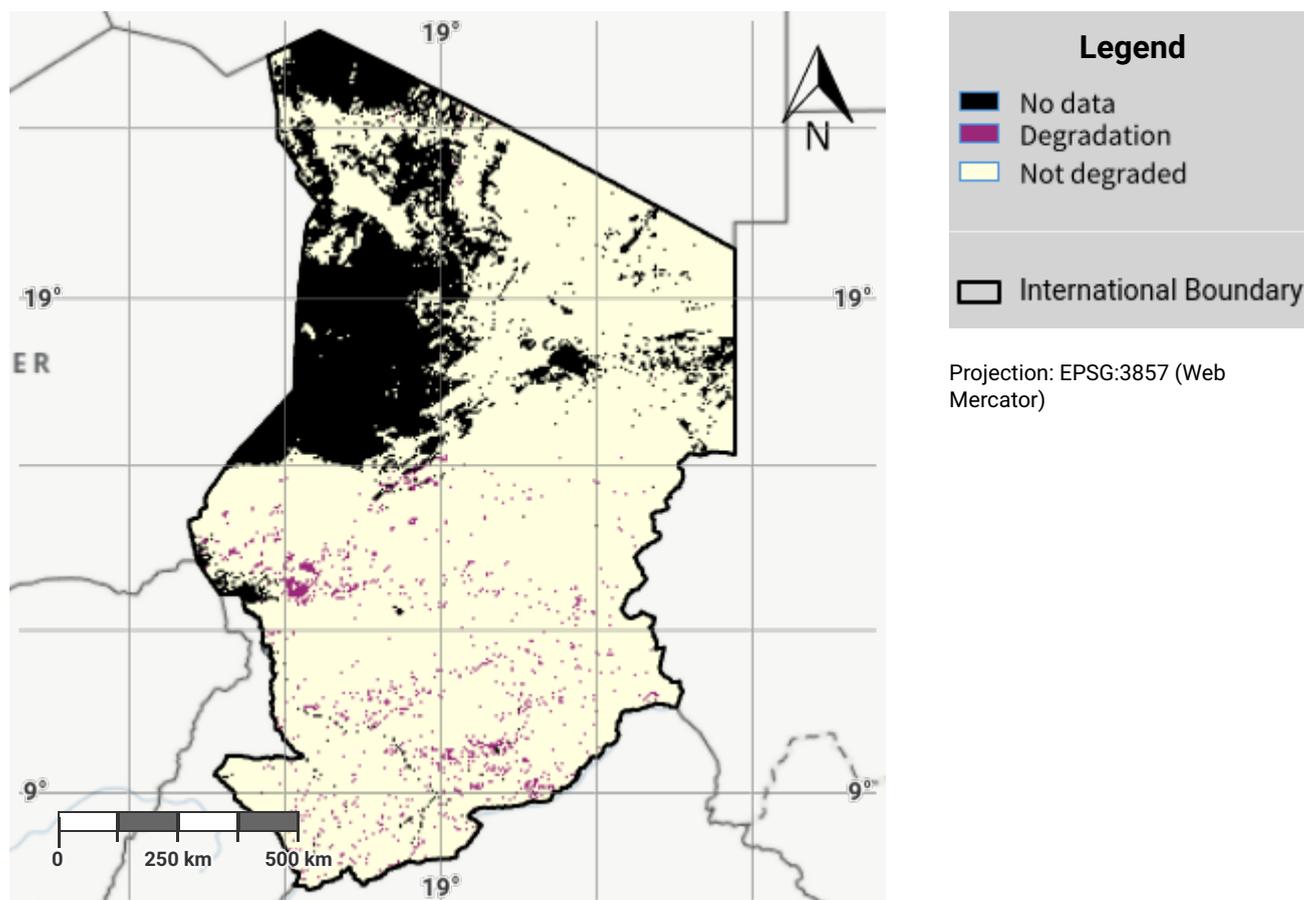
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- International Soil Reference and Information Centre (ISRIC) SoilGrids250m dataset. URL: <https://www.isric.org/explore/soilgrids>

Chad – SO1-4.M1

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the baseline period



Disclaimer

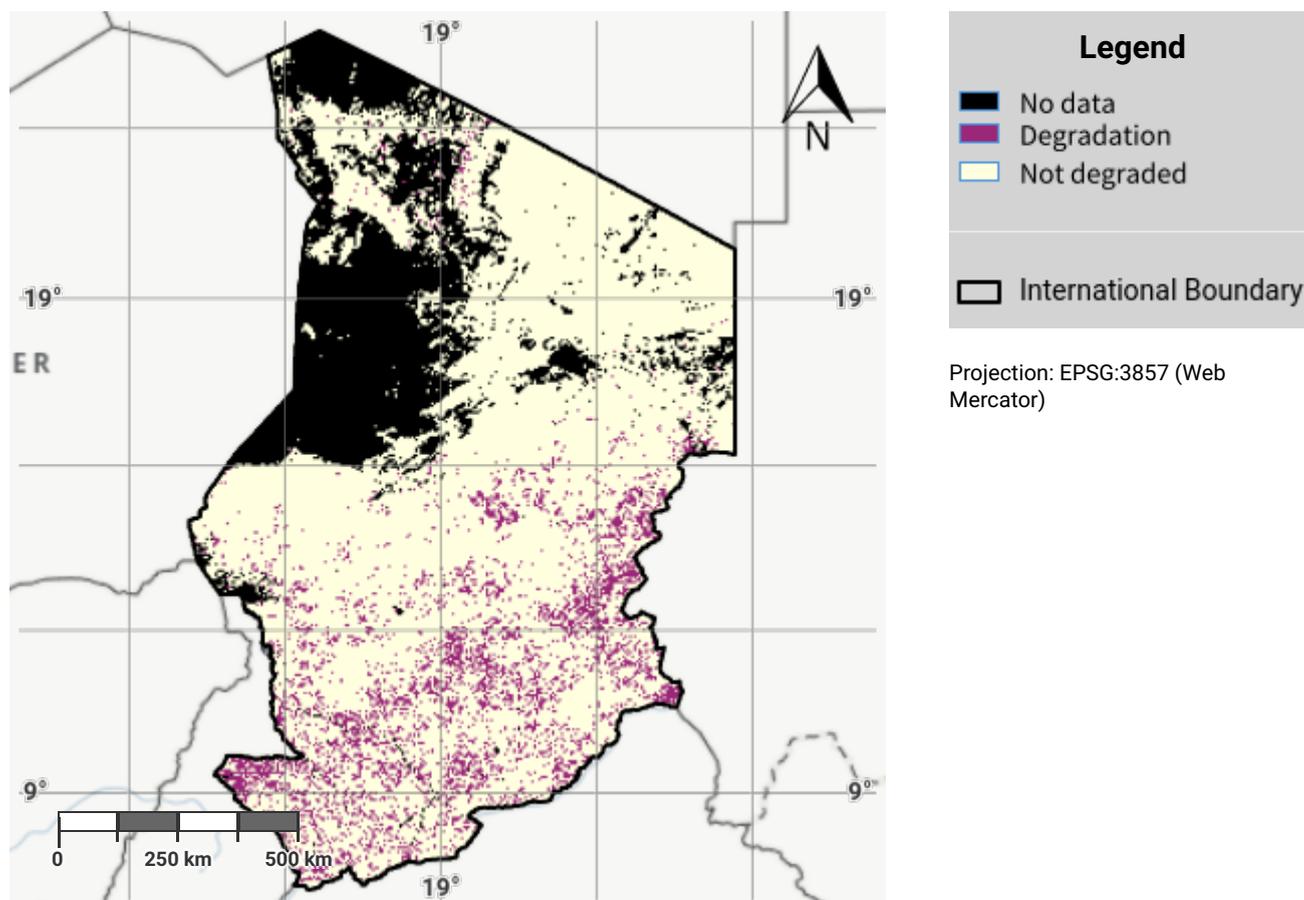
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Chad – SO1-4.M2

Proportion of land that is degraded over total land area (SDG Indicator 15.3.1) in the reporting period



Disclaimer

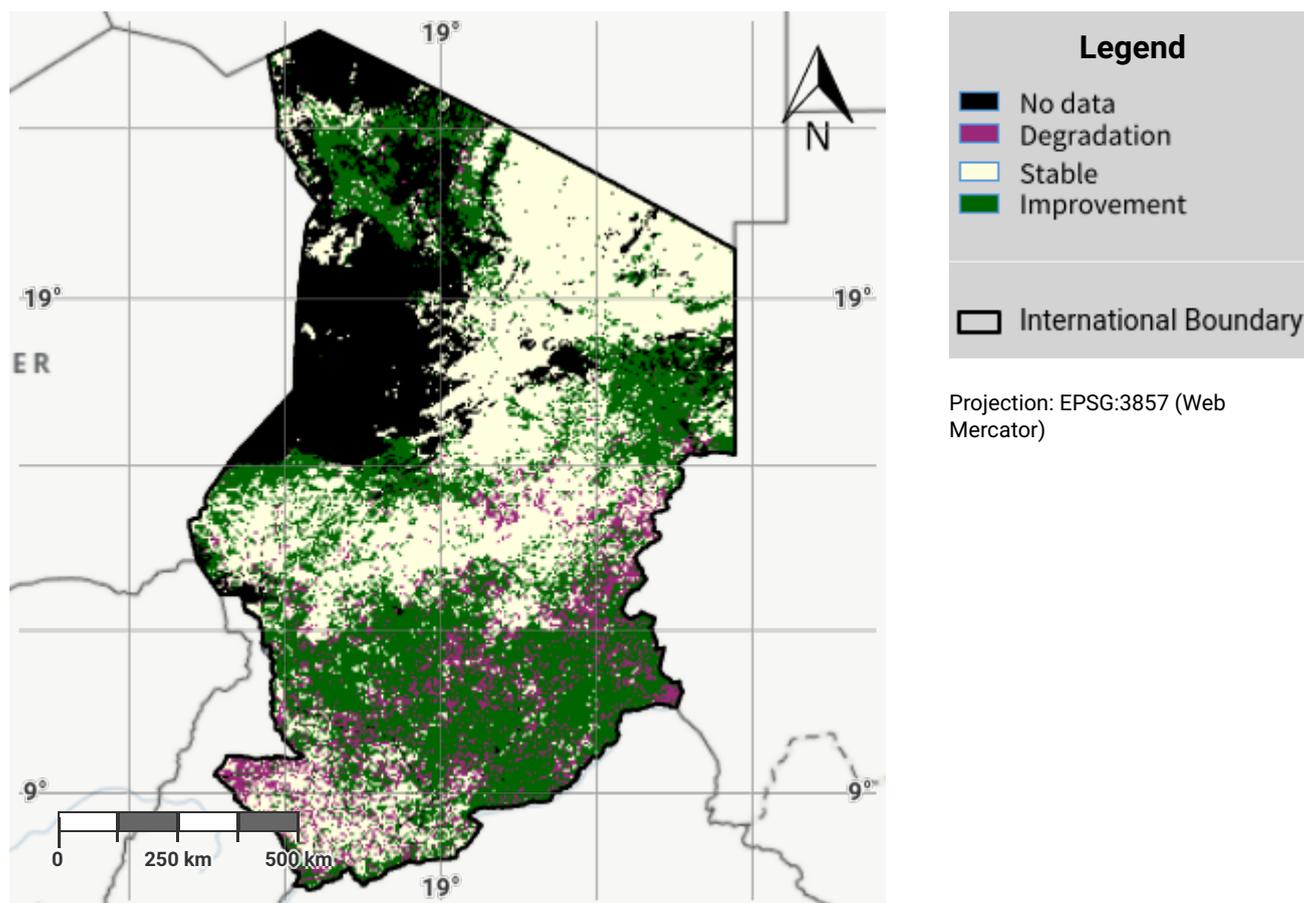
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Chad – SO1-4.M3

Progress towards Land Degradation Neutrality (LDN) in the reporting period



Disclaimer

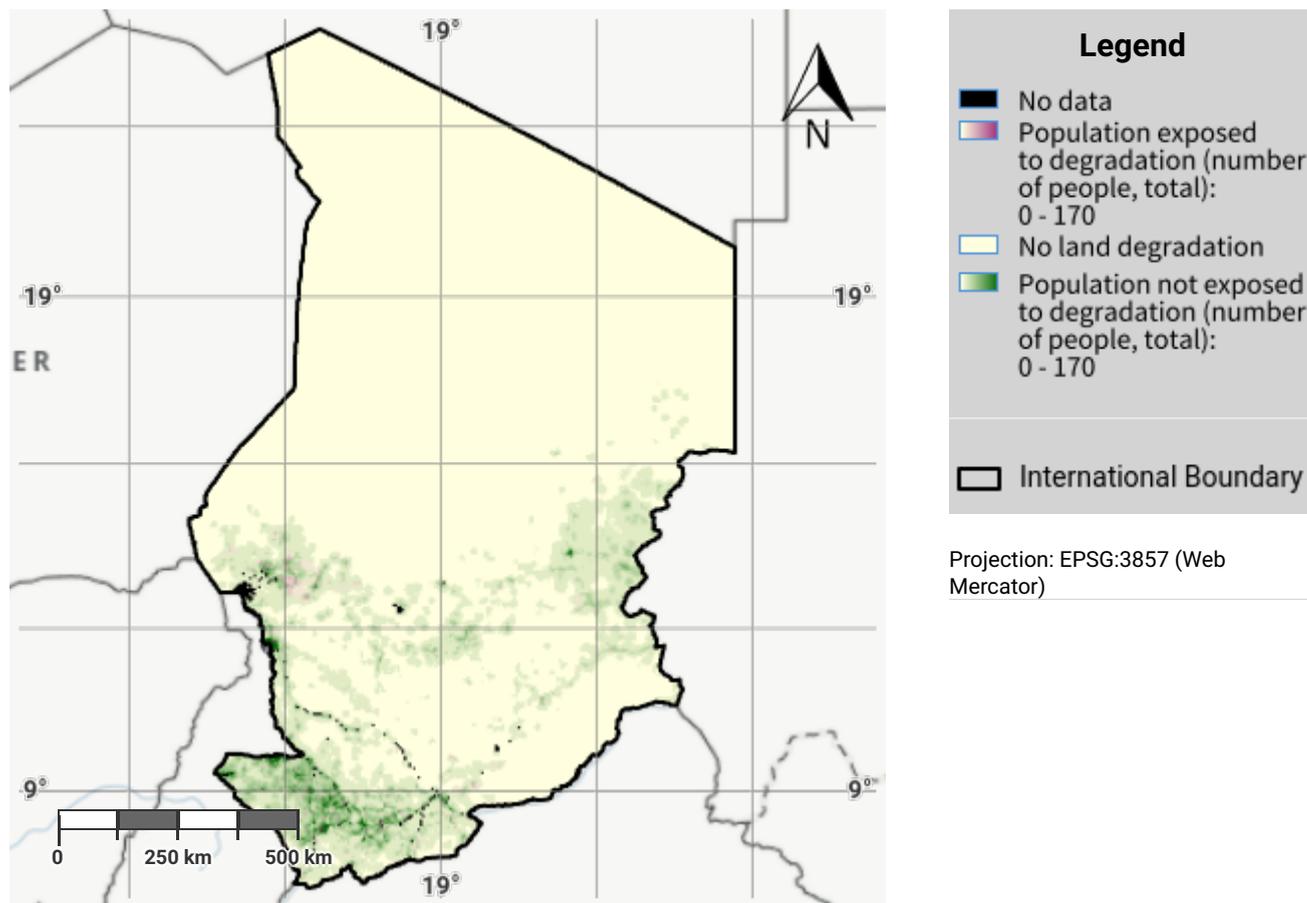
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Derived based on the methodology in the Good Practice Guidance Version 2 for Sustainable Development Goal (SDG) indicator 15.3.1 - Proportion of land that is degraded over total land area. URL: <https://www.unccd.int/publications/good-practice-guidance-sdg-indicator-1531-proportion-land-degraded-over-total-land>

Chad – SO2-3.M1

Total Population exposed to land degradation (baseline)



Disclaimer

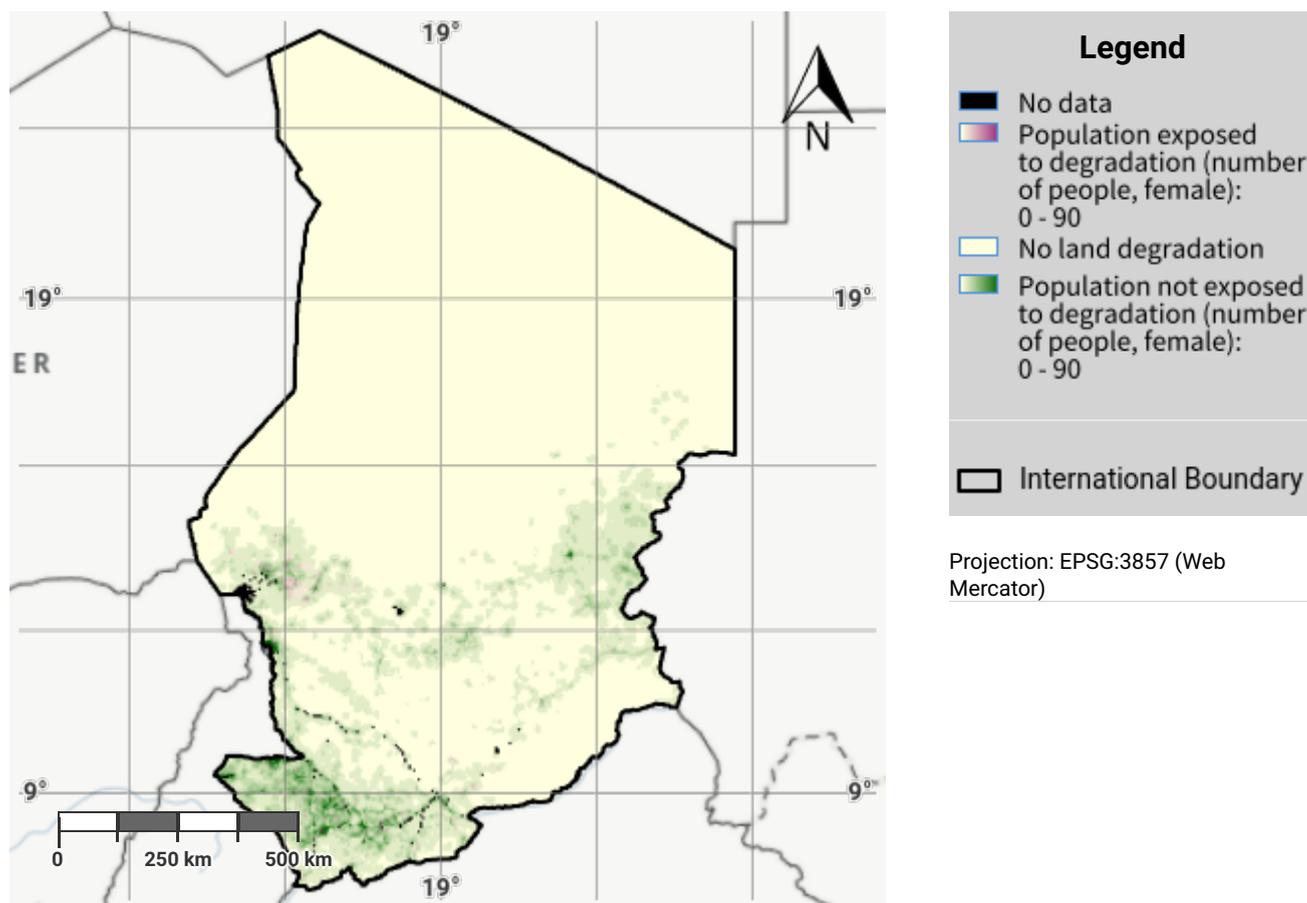
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Chad – SO2-3.M2

Female Population exposed to land degradation (baseline)



Disclaimer

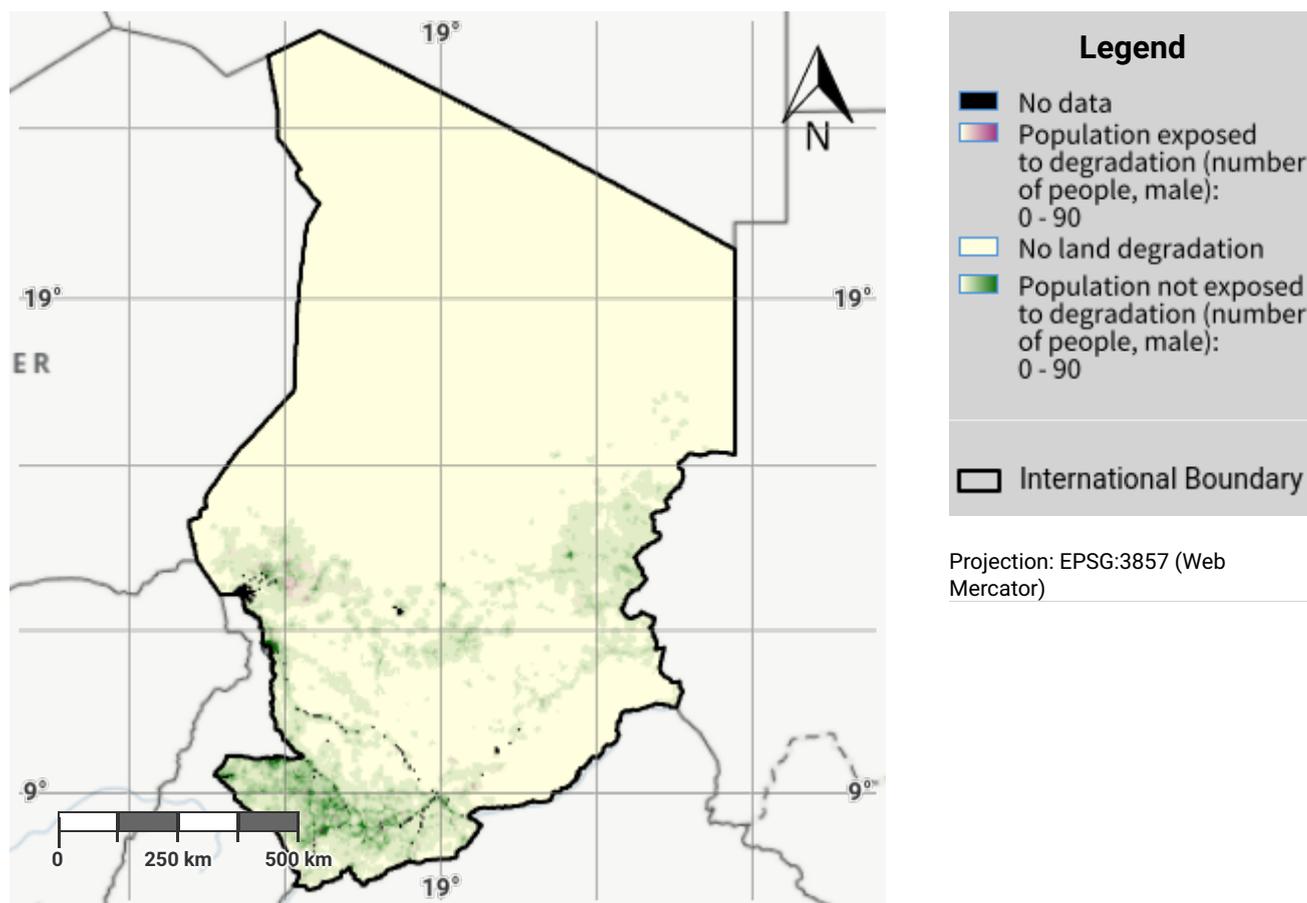
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Chad – SO2-3.M3

Male Population exposed to land degradation (baseline)



Disclaimer

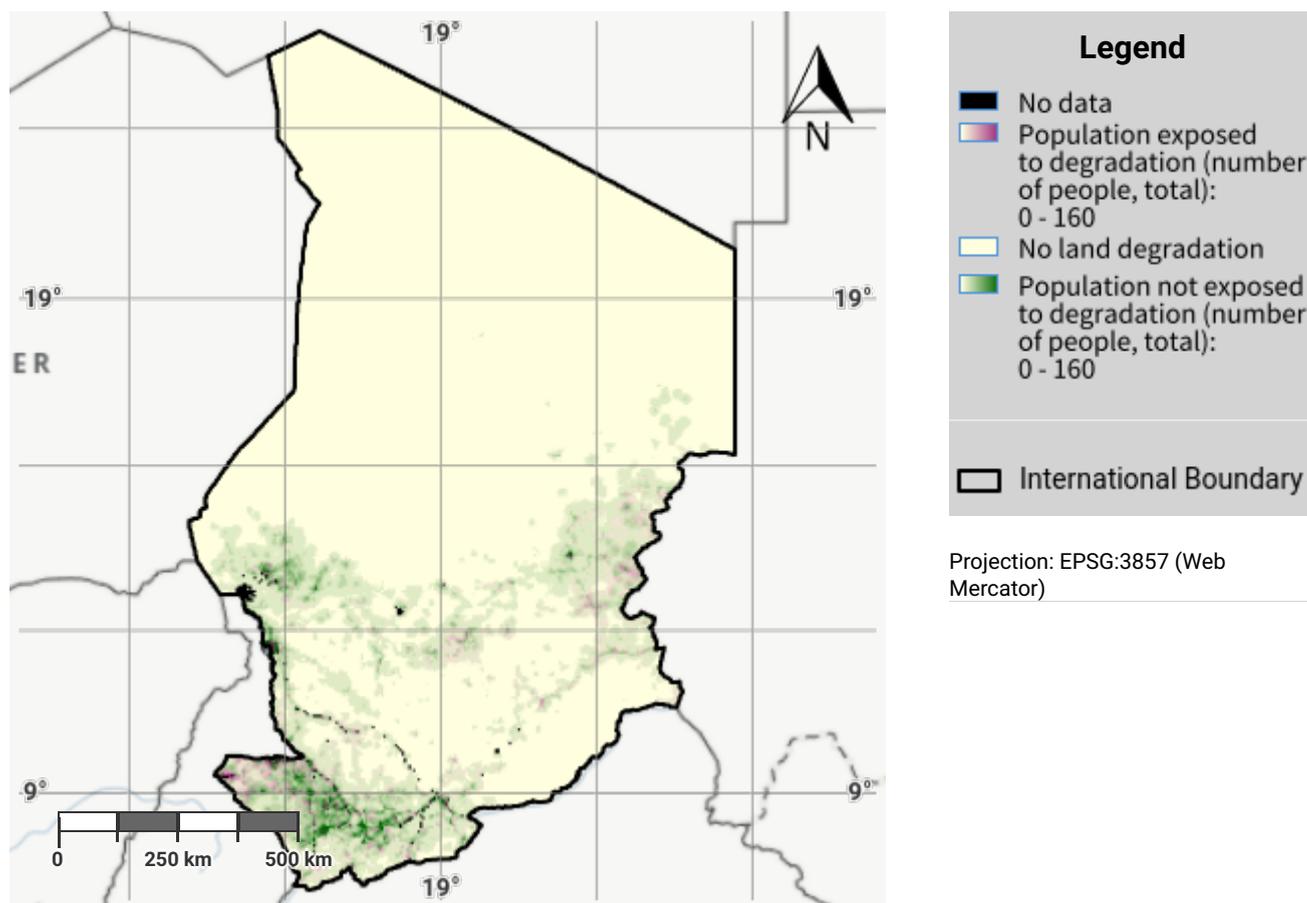
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Chad – SO2-3.M4

Total Population exposed to land degradation (reporting)



Disclaimer

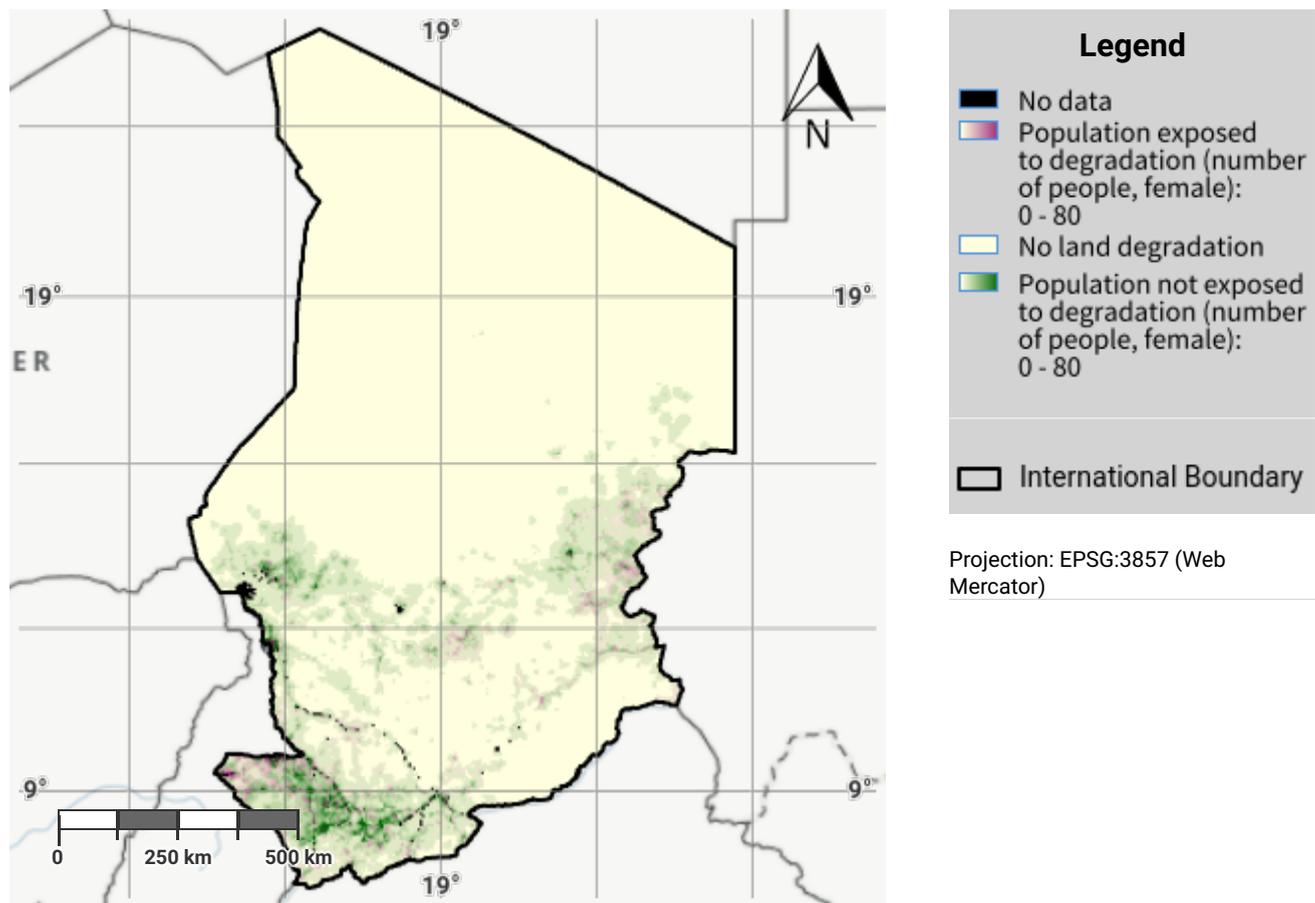
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Chad – SO2-3.M5

Female Population exposed to land degradation (reporting)



Disclaimer

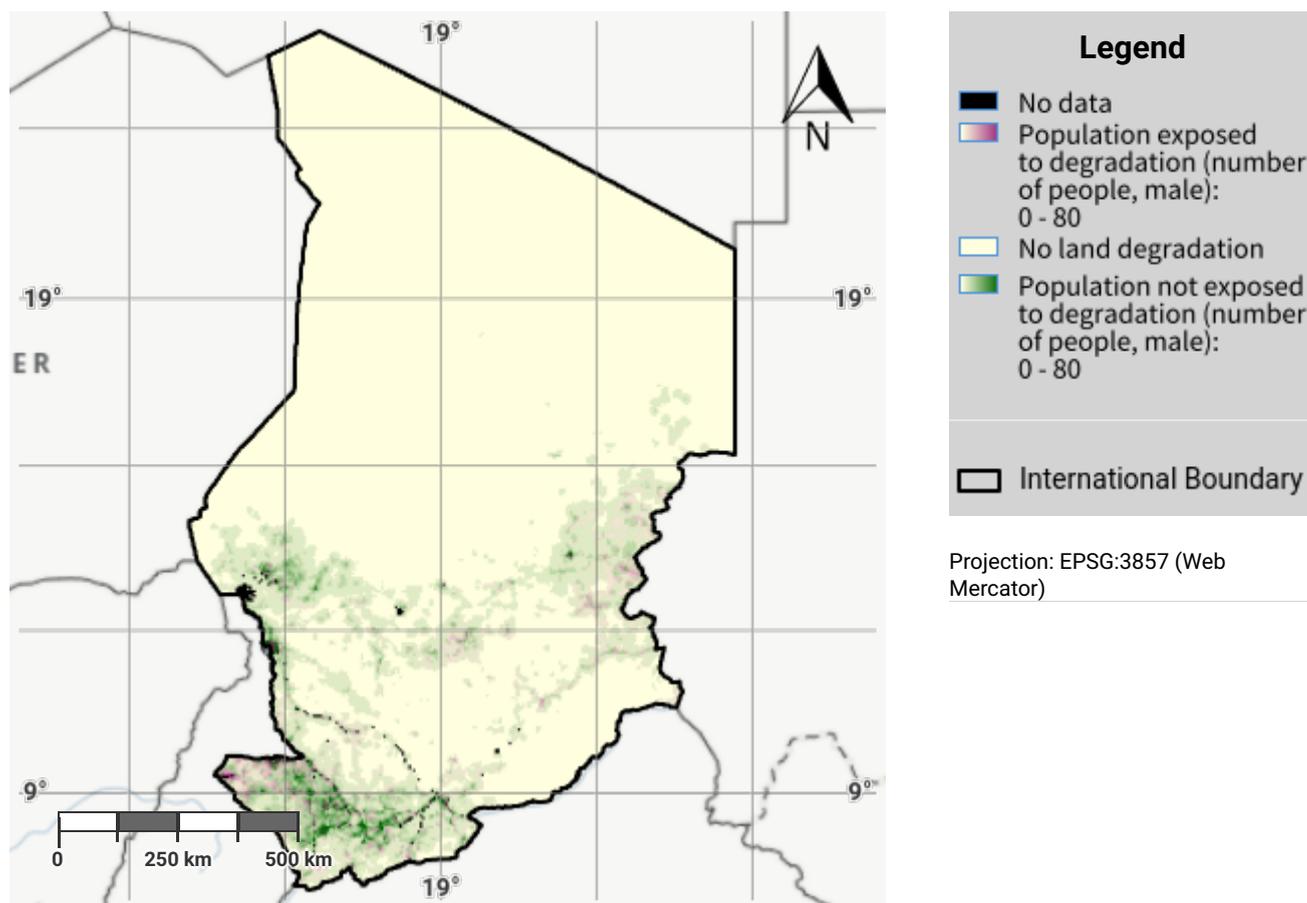
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Chad – SO2-3.M6

Male Population exposed to land degradation (reporting)



Disclaimer

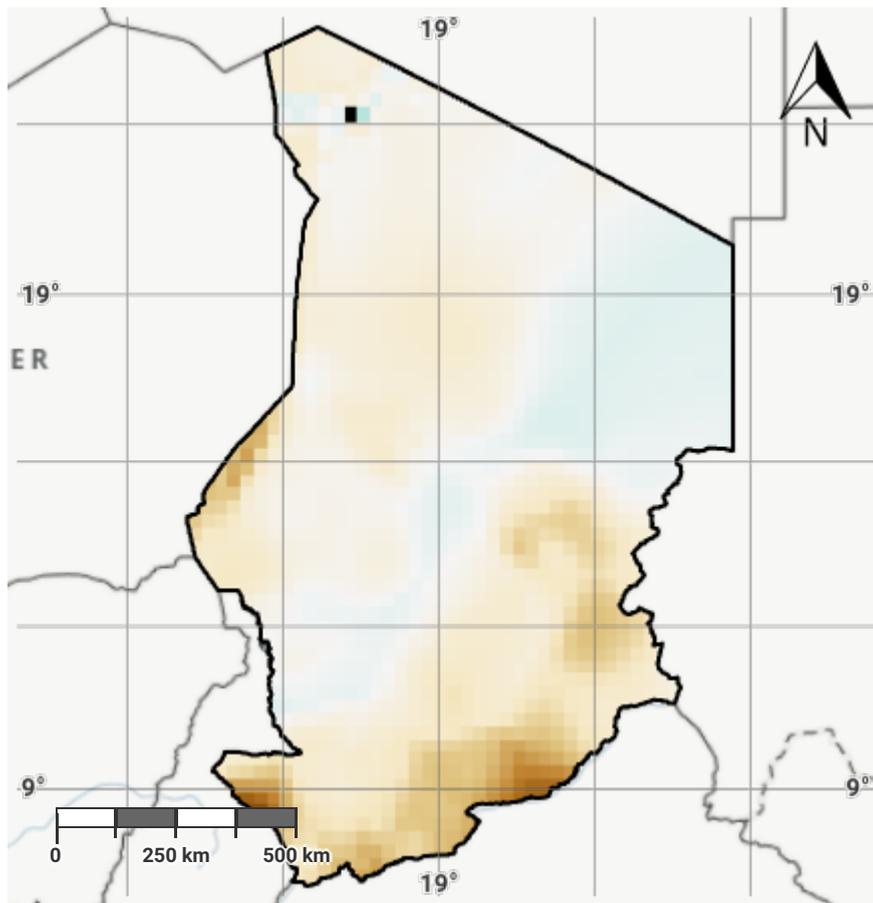
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- WorldPop project URL: <https://www.worldpop.org>

Chad – SO3-1.M1

Drought hazard in first epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

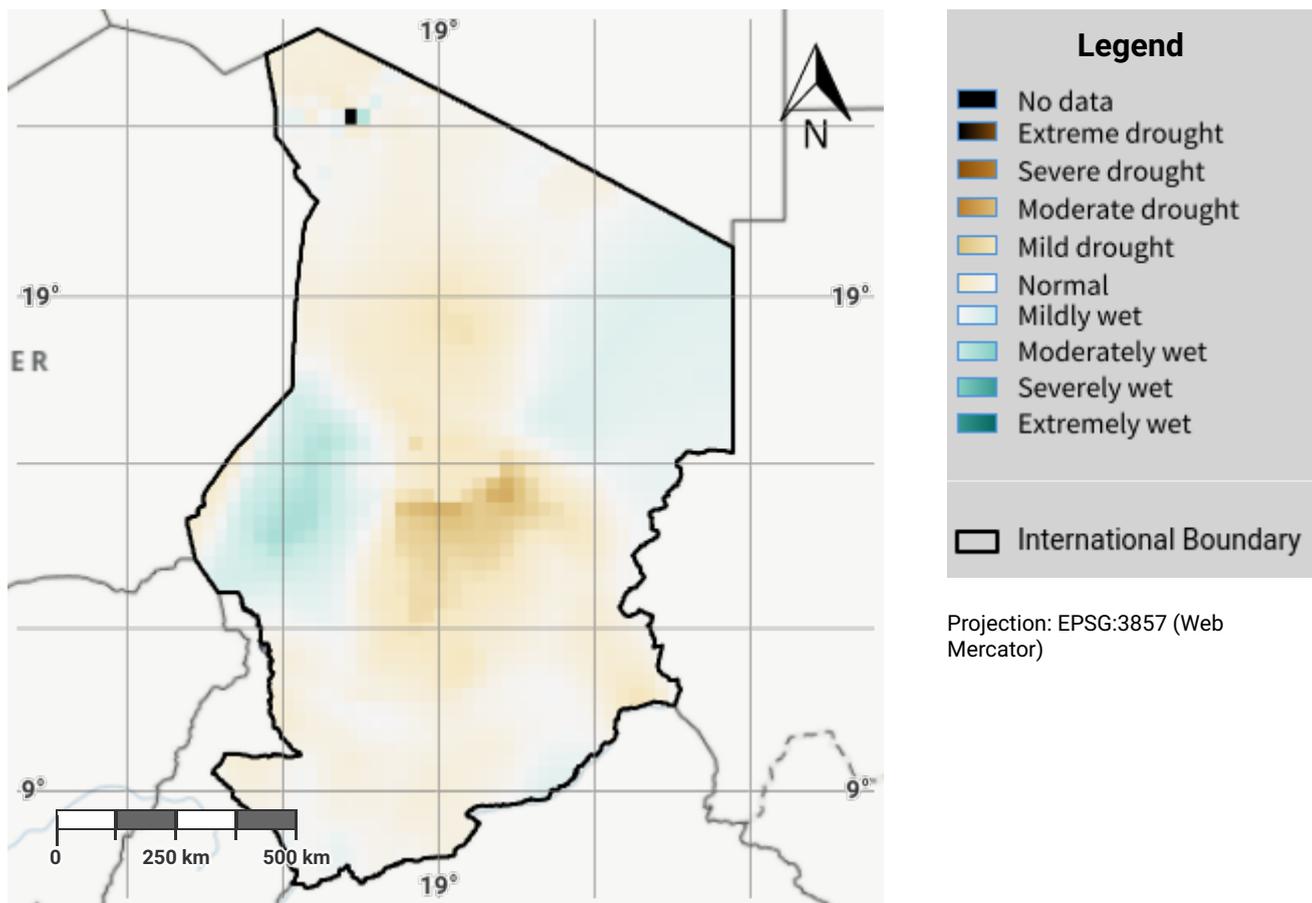
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-1.M2

Drought hazard in second epoch of baseline period



Disclaimer

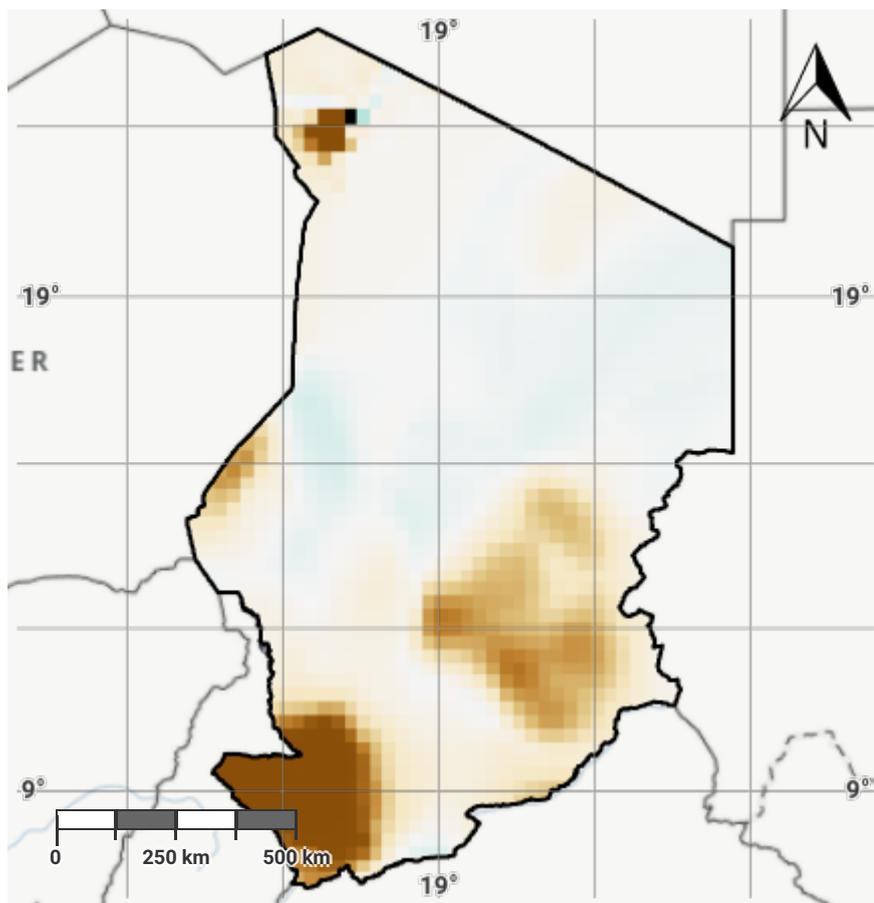
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-1.M3

Drought hazard in third epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

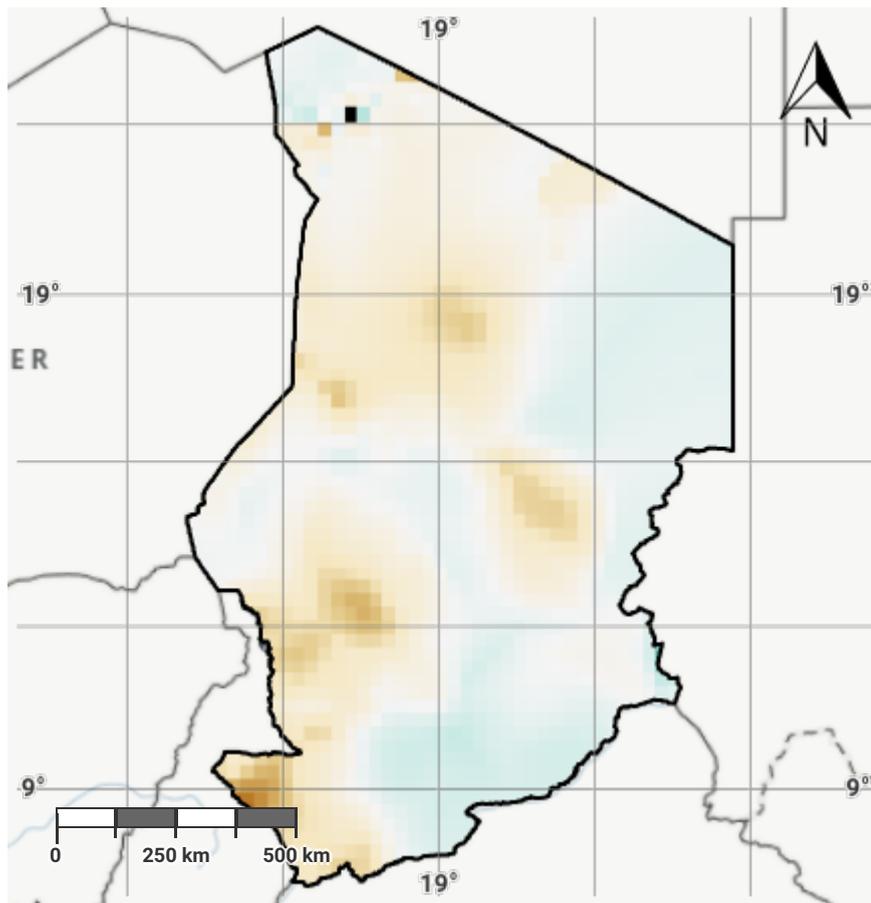
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-1.M4

Drought hazard in fourth epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

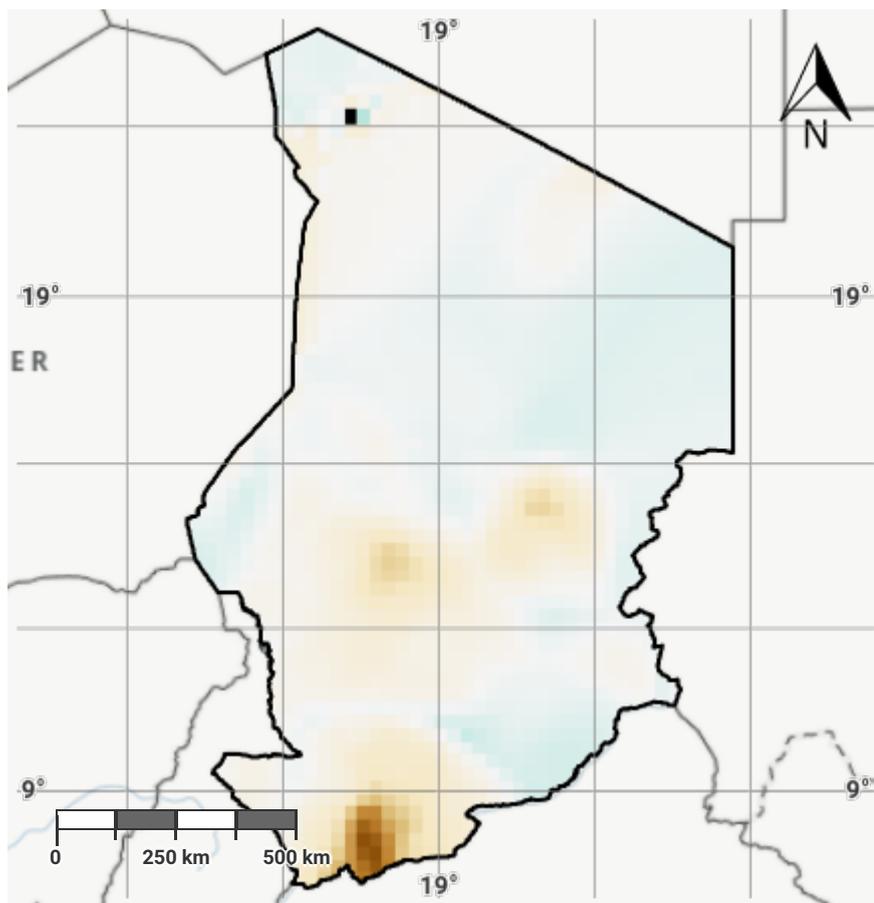
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-1.M5

Drought hazard in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

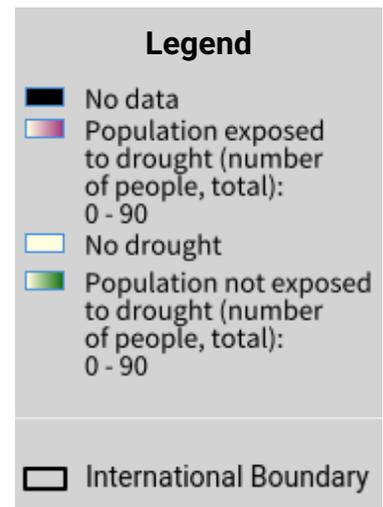
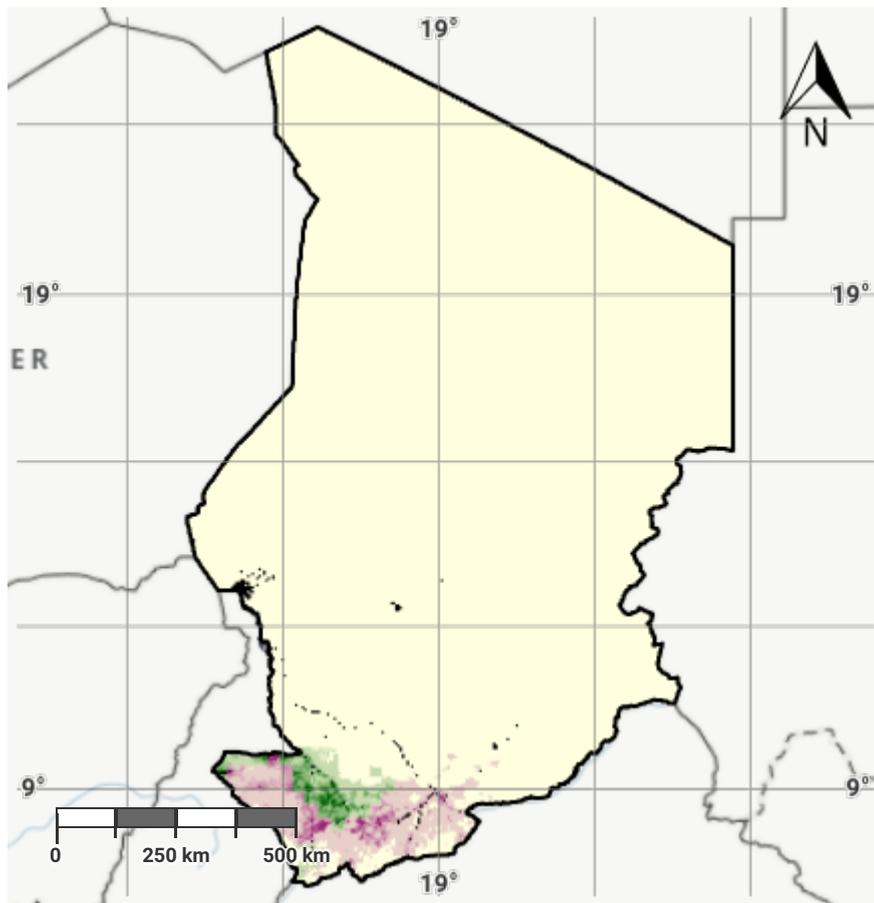
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M1

Drought exposure in first epoch of baseline period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

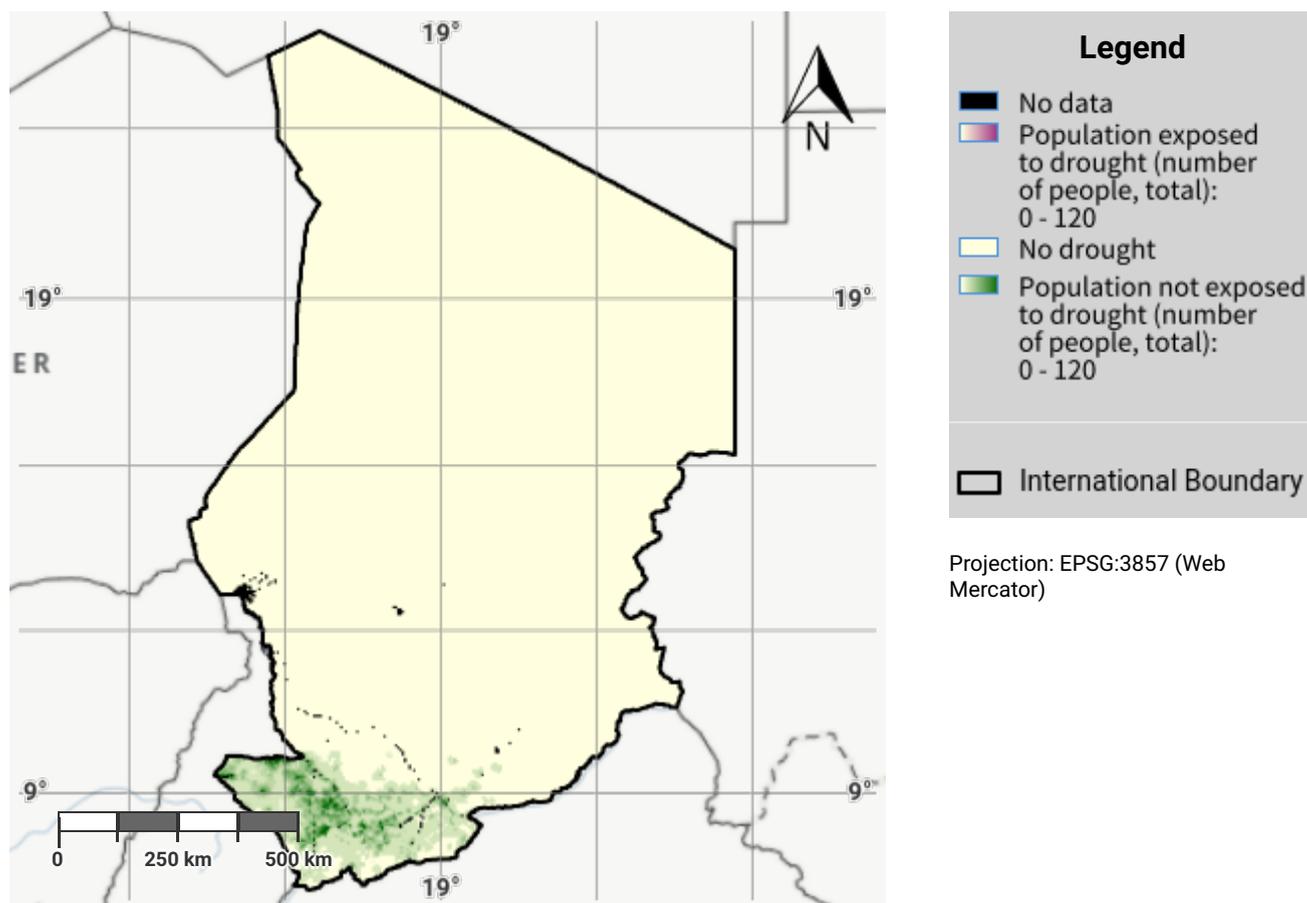
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M2

Drought exposure in second epoch of baseline period



Disclaimer

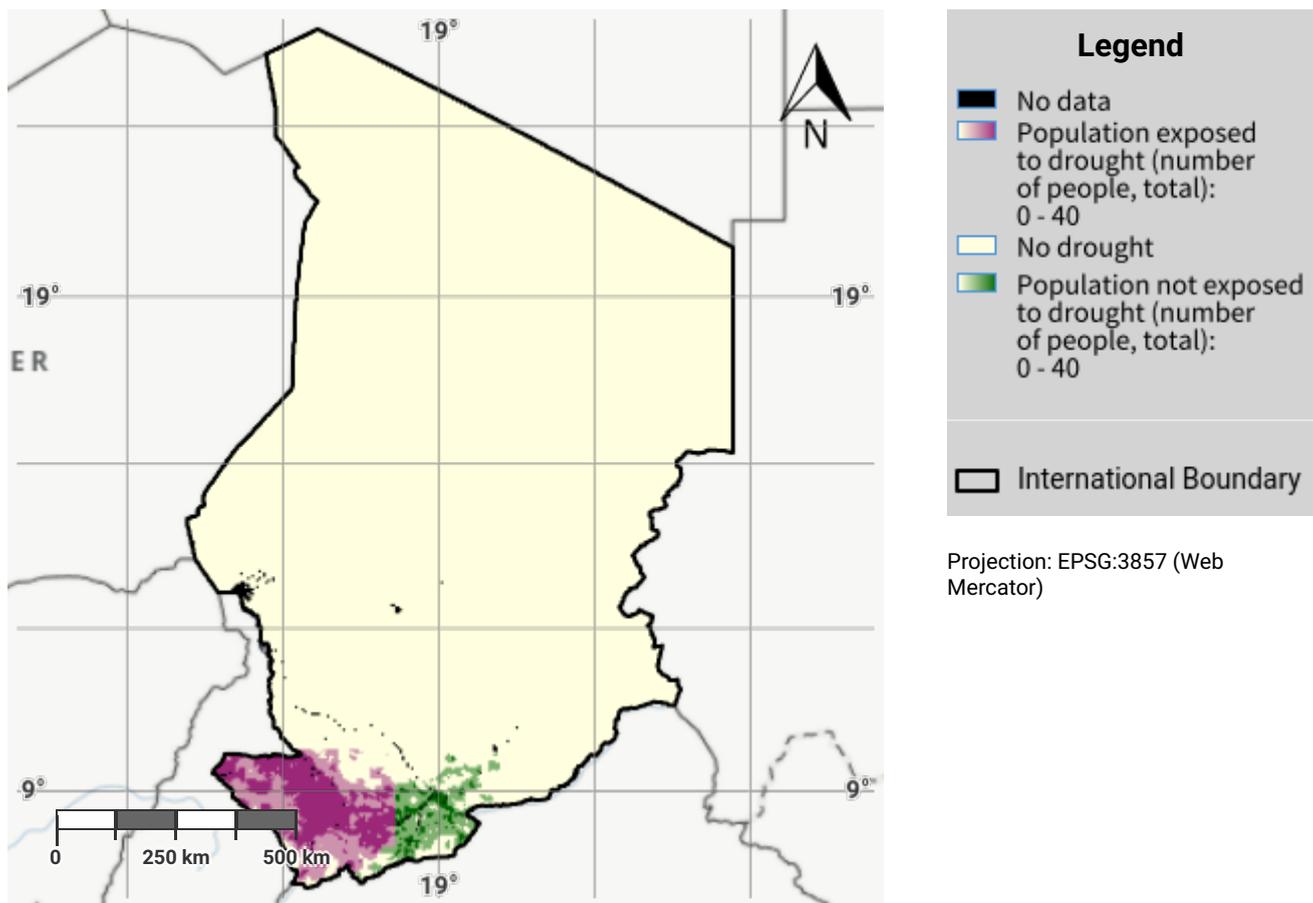
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M3

Drought exposure in third epoch of baseline period



Disclaimer

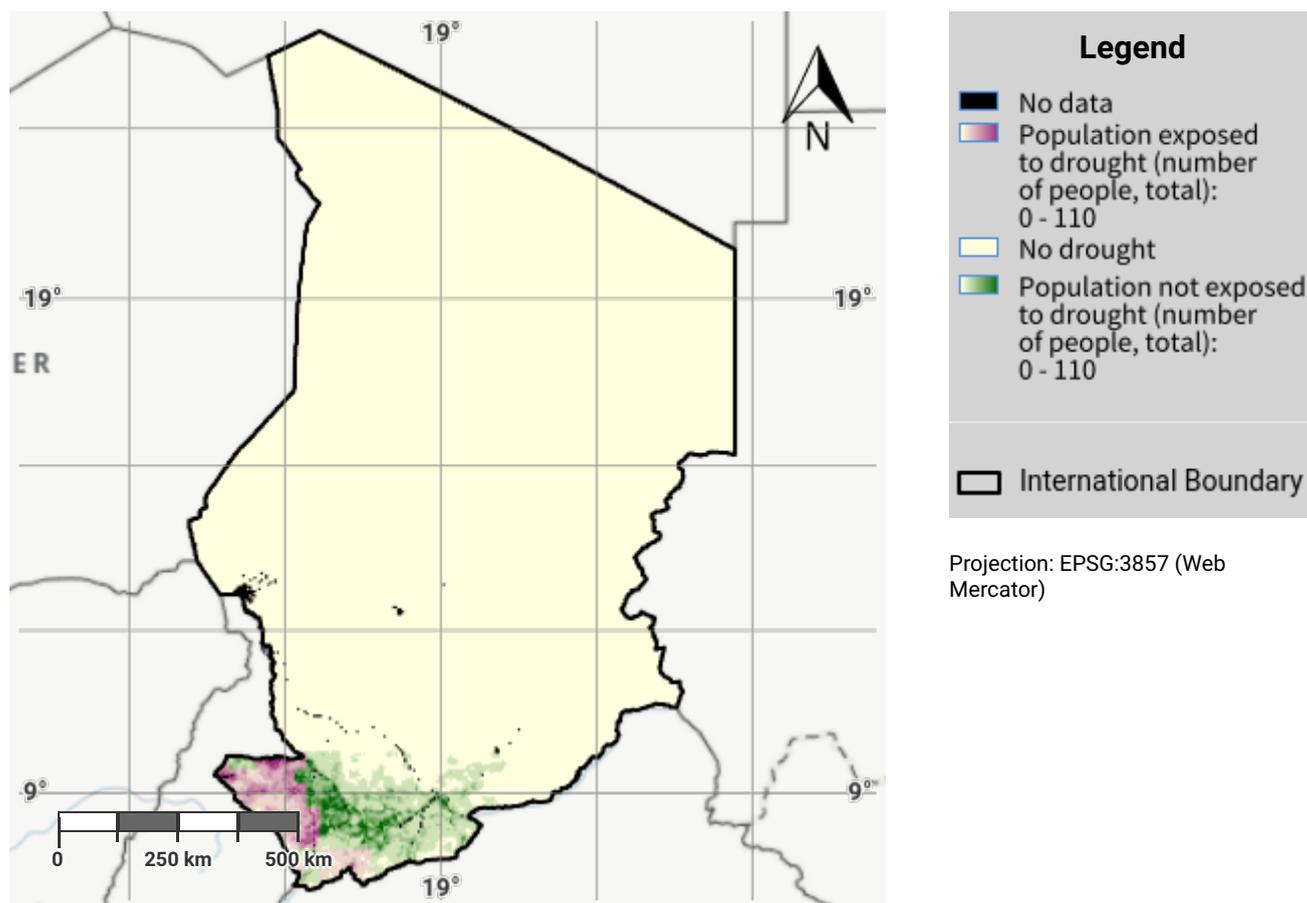
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M4

Drought exposure in fourth epoch of baseline period



Disclaimer

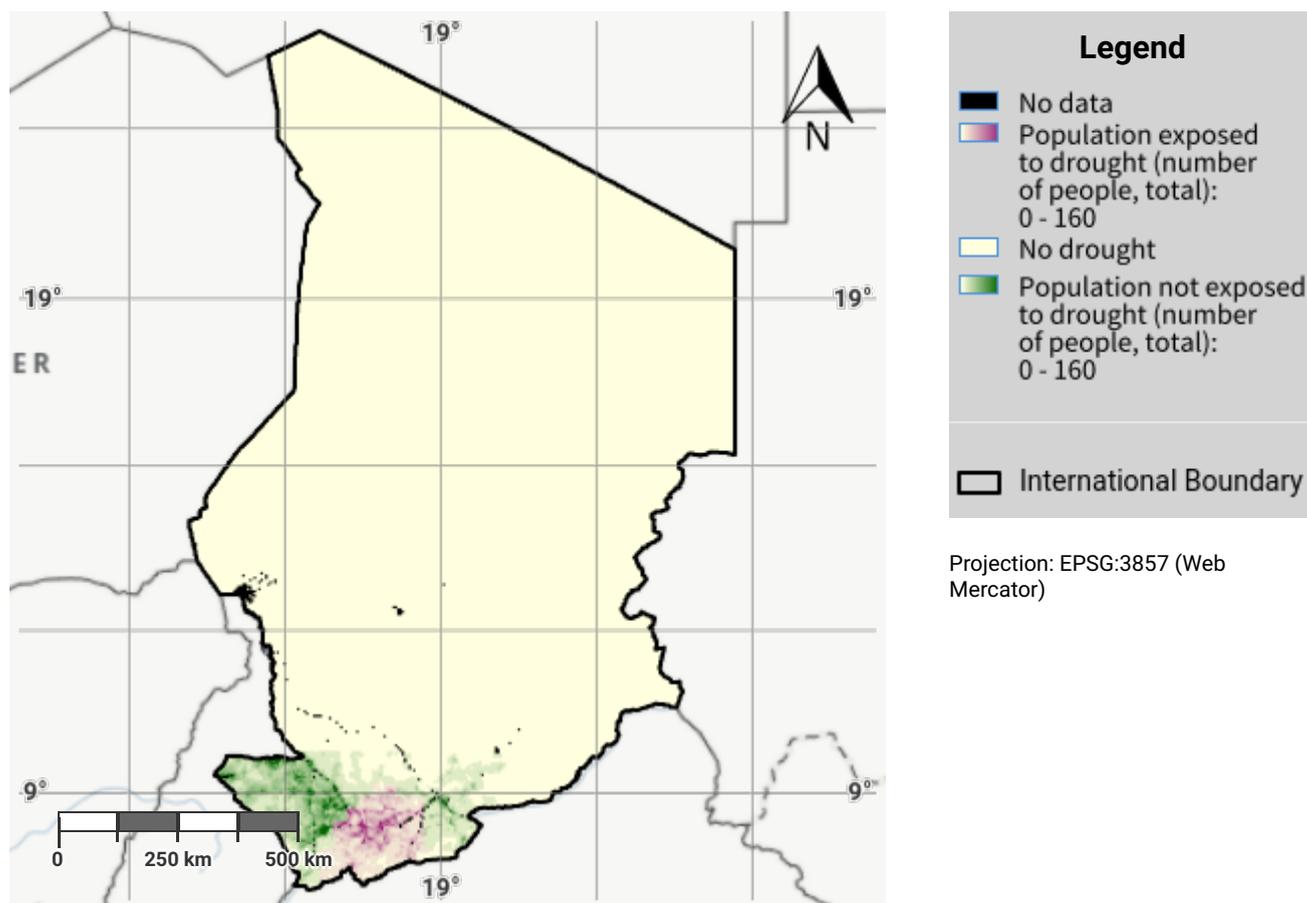
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M5

Drought exposure in the reporting period



Disclaimer

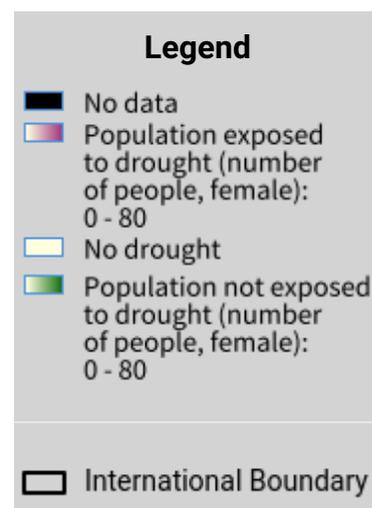
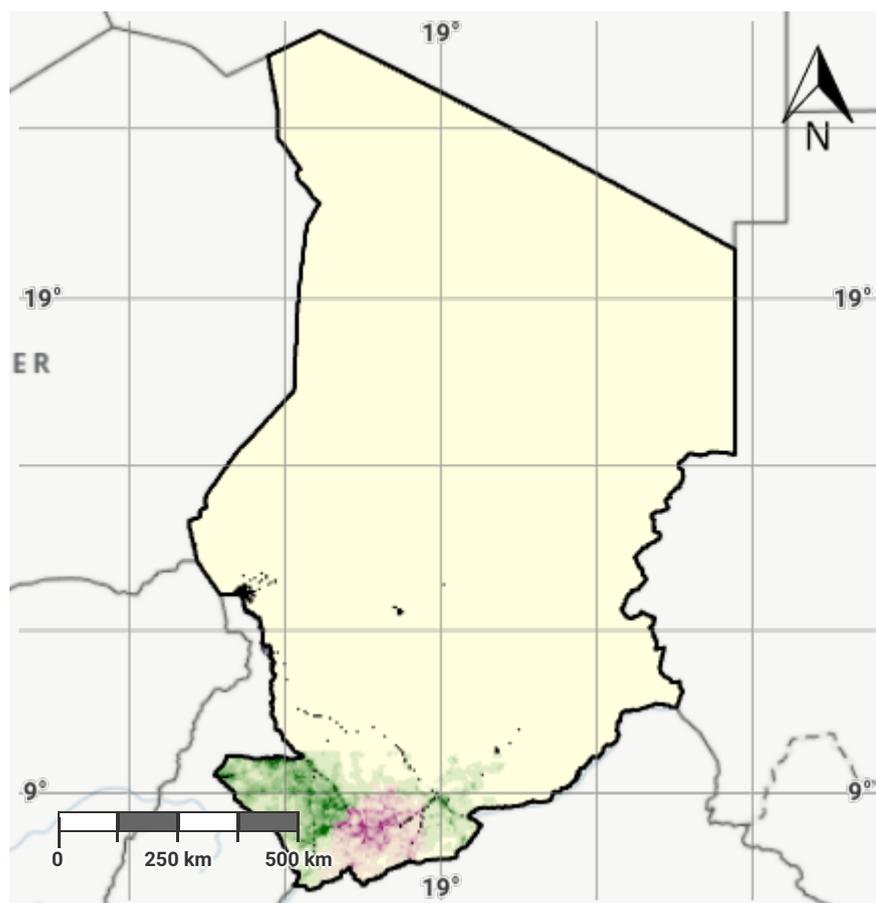
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M6

Female drought exposure in the reporting period



Projection: EPSG:3857 (Web Mercator)

Disclaimer

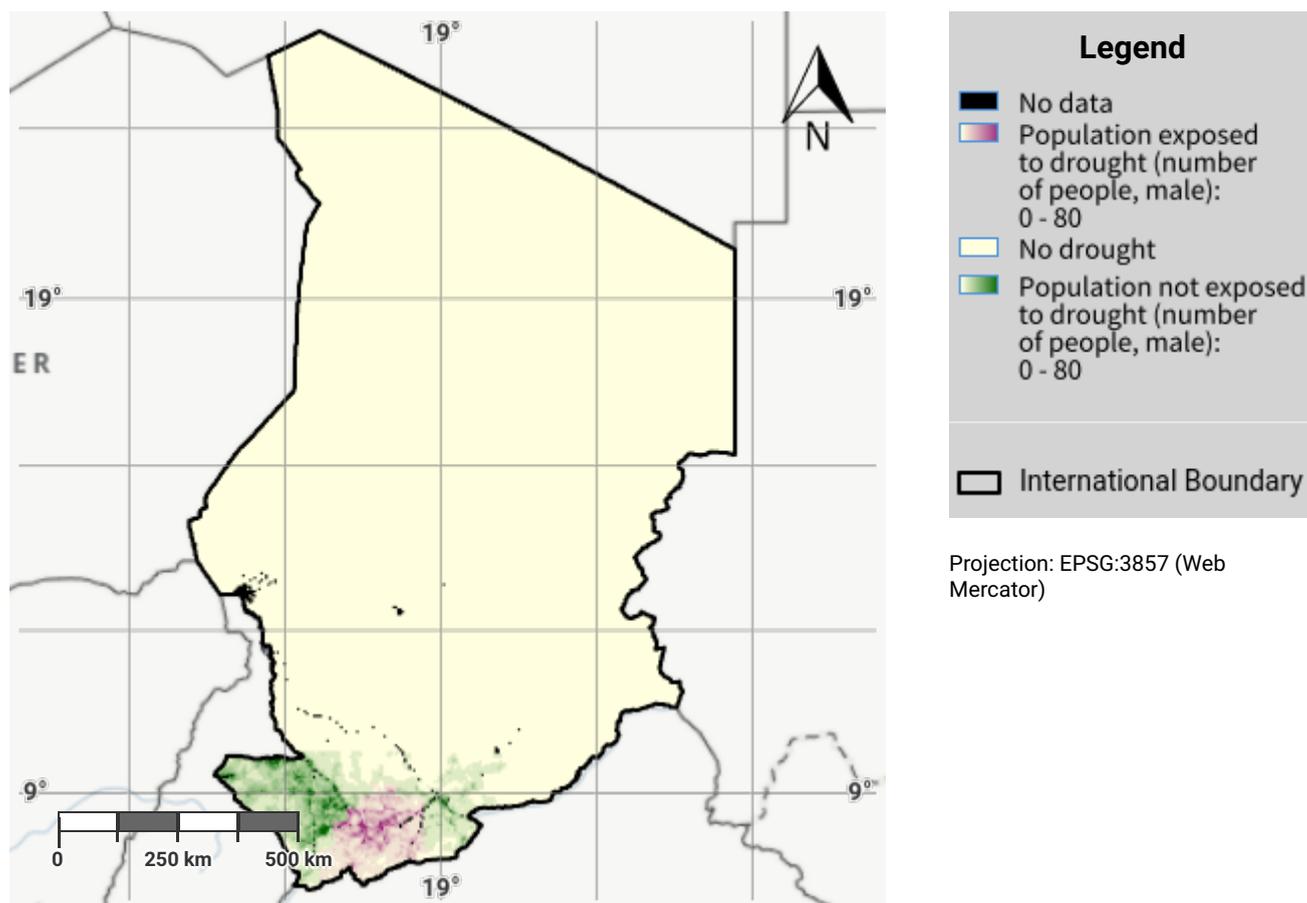
The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html

Chad – SO3-2.M7

Male drought exposure in the reporting period



Disclaimer

The designations employed and the presentation of material on this map do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Convention to Combat Desertification (UNCCD) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries. All maps represent the terrestrial area of the country; offshore islands, overseas departments and territories may not be displayed due to cartographic limitations.

Source Data Credits

- United Nations Clear Map, United Nations Geospatial.
- Global Precipitation Climatology Centre (GPCC) monthly precipitation products, 1982–present. URL: https://opendata.dwd.de/climate_environment/GPCC/html/gpcc_monitoring_v6_doi_download.html